60¢

LIBERTÉ

Volume 77 n° 2 Saint-Boniface, du 6 au 12 avril 1990

La Liberté: le nouveau patron

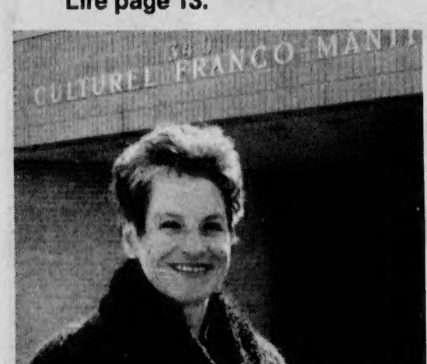
Le nouveau directeur et rédacteur en chef de La Liberté, Yves Chartrand, vient d'entrer en fonction. Son visage et ses intentions en **page 3.**

Bilinguisme: ça traîne!

Dans son rapport annuel, D'Iberville Fortier dénonce en termes diplomatiques l'attentisme du gouvernement fédéral en matière de bilinguisme. **Lire page 5** et l'éditorial de Bernard Bocquel **page 4.**

Traduction, trahison?

Patricia Claxton exerce le délicat métier de traductrice littéraire. **Lire page 13.**



Patricia Claxton.

Francofonds

L'organisme de subventions de la communauté franco-manitobaine lance sa nouvelle campagne de financement. **Lire page 7.**

Jeunesse jaze

La 4e édition du journal jeunesse réalisé sous la responsabilité du CJP se trouve au centre de ce journal.

Citation de la semaine

«Nos joueurs savaient qu'ils avaient une chance, mais ils ne s'en vantaient pas».

Une confession de Gilbert Lahaie, le gérant des Canadiens de Saint-Pierre, qui ont remporté la première partie des finales de la Ligue Hanover-Taché contre les As de Sainte-Anne. **Lire page 17.**

L'appel du ministre de l'Environnement a déjà été entendu

L'écologie au quotidien



photo: Laurent Gimenez

Diane Sabourin exhibe les outils du parfait «enseignant-écoliste» franco-manitobain: les manuels Arbre en tête et Atout-faune (les seuls disponibles) et, en arrière, les indispensables boîtes de recyclage.

Volumineux dossier de presse sur papier recyclé, conférence de presse retransmise par satellite, rien n'était trop beau pour la présentation de l'ambitieux projet pour la protection de l'environnement présenté il y a quelques jours par le ministre Lucien Bouchard.

Une ambition qui s'exprime dès la première page de ce «Plan vert»: «Notre objectif, écrit le ministre, est d'unir les Canadiens dans une grande cause commune: faire du Canada , d'ici l'an 2 000, le pays industrialisé qui aura le meilleur rapport avec l'environnement».

Le projet est tellement ambitieux que le Cabinet fédéral s'est pour l'instant refusé à débloquer les fonds. C'est pourquoi Lucien Bouchard s'adresse directement aux Canadiens pour leur demander s'ils sont prêts à payer le prix de l'air pur et des eaux saines.

Heureusement, sur le terrain, les citoyens n'ont pas attendu le feu vert du ministre. Durant la semaine du 8 au 14 avril, consacrée à la conservation de la faune, plusieurs milliers d'étudiants vont ainsi plancher sur les différents moyens de protéger la faune et la flore de leur communauté.

Ce qui ne veut pas dire que l'on ne fasse rien dans les écoles durant le reste de l'année. Pour en juger, nous vous invitons à découvrir l'exemple de Diane Sabourin, enseignante-écologiste.

Laurent GIMENEZ

Voir page 11.

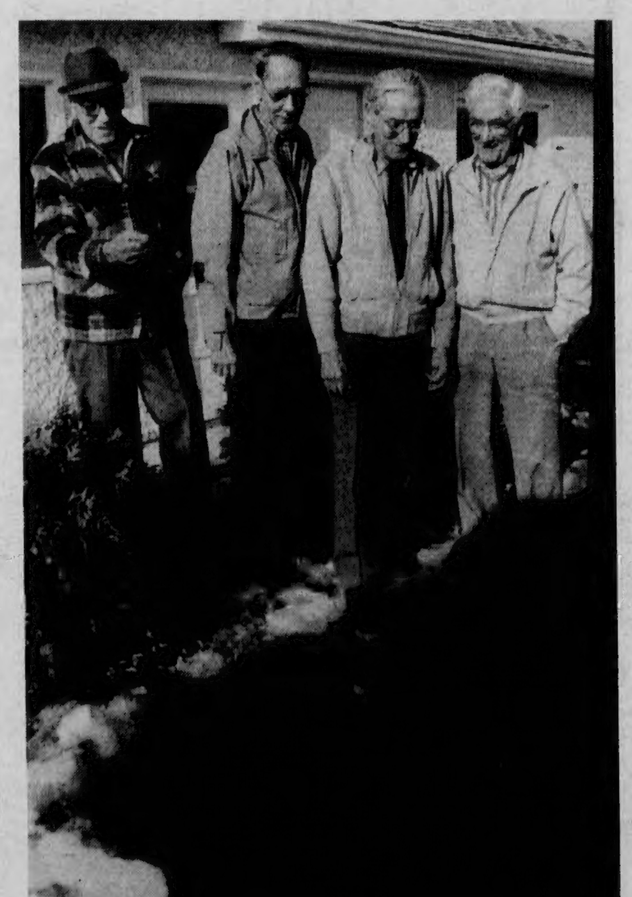


photo: Bernard Bocquel

Chercheurs d'or liquide

Gérald Mousseau (à droite) avait de l'eau dans sa cour fin mars.

Mais pas parce que ses frères Esdras, Maurice et Jos venaient de lui creuser un puits, histoire de se souvenir des années où les Mousseau creusaient des puits dans le Sud-Est du Manitoba.

Comment?

Avec la machine ci-contre, aujourd'hui confiée à Raymond Bérard de Saint-Pierre-Sud.

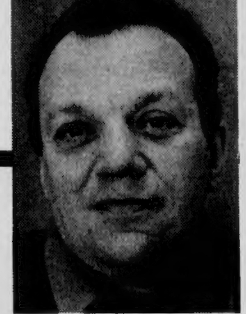
Voir page 21



photo: Bernard Bocquel



Nouveau président à l'ACFM



Marcel Marion

Au nom de l'Association culturelle franco-manitobaine (ACFM), le Centre culturel franco-manitobain annonce que l'ACFM aura dorénavant un nouveau président, Monsieur Marcel Marion de Saint-Jean-Baptiste (Manitoba).

Monsieur Marion remplace Madame Claire Noël de Sainte-Anne-des-Chênes, qui démissionne à la suite de sa décision de se lancer dans l'arène de la politique provinciale. Madame Noël avait été présidente de l'ACFM depuis son incorporation il y a trois ans.

Monsieur Marcel Marion, qui était le vice-président de l'ACFM, sera le président par intérim de l'ACFM, et ce jusqu'à l'assemblée générale de l'Association qui doit avoir lieu à l'automne 1990.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de 1984-1985-1986-1987-1988

APF Association de la presse francophone

Heures du bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.

Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25,00$ au Manitoba et 30,00$ hors province.

LALIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

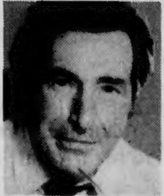
CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL

- **Arrivée:** La Liberté a un nouveau directeur: Yves Chartrand. Page 3.
- **Départ:** Philippe Descamps quitte La Liberté après 16 mois de coopération. Page 3.



D'Iberville Fortier, le Commissaire aux langues officielles. Pages 4 et 5.

- **Éditorial:** le Commissaire aux langues officielles a-t-il manqué son coup? Page 4.
- **Lettres:** page 4.
- **Bilinguisme:** le fédéral traîne la patte. Page 5.
- **CCFM:** les travaux de rénovation ont commencé. Page 6.
- **Francofonds:** début de la nouvelle campagne. Page 7.
- **Écologie:** respecter la nature, ça s'apprend à l'école. Page 11.
- **Handicapés:** un restaurant pas comme les autres à Sainte-Anne. Page 12.
- **CUSB:** il y aura bien un distributeur de condoms au Collège. Page 12.

CULTUREL

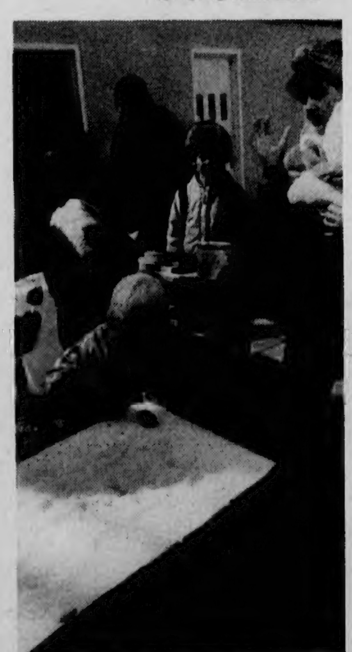
- **Traduction:** la traductrice Patricia Claxton parle de son métier. Page 13.
- **Suivez le guide:** les vidéocassettes de Daniel Beaulieu. Page 13.
- **Théâtre:** la dernière pièce du Cercle Molière vaut le déplacement. Page 14.
- **Les rendez-vous:** page 14.

SPORTS

- **Hanover-Taché:** Saint-Pierre tire le premier coup. Page 17.
- **LNH:** les Jets gagneront en six parties! Page 17.

SOCIÉTÉ

- **Puits:** profession, chercheurs d'eau. Page 21.
- **Emplois:** pages 18 et 19.
- **Nécrologies:** page 20.
- **Bicolo:** pages 22 et 23.
- **Télé-horaire:** pages 24 et 25.
- **Claude Blanchette, ptre:** page 26.
- **Petites annonces:** page 26.
- **T'es en parenté avec qui?** Page 26.
- **Quiz:** page 27.
- **Recette:** page 27.



La Cabane à sucre à Saint-Pierre-Jolys. Page 9.

Le MANITOBA de A à Z

- **Manitoba:** pages 9 et 12.
- **Précieux-Sang:** page 26.
- **Sainte-Anne-des-Chênes:** page 12.
- **Saint-Boniface:** pages 4, 6, 9 et 12.
- **Saint-Joseph:** page 6.
- **Saint-Pierre-Jolys:** pages 7 et 9.
- **Winnipeg:** page 26.

ACTUEL

Au Canada

Attention: feux de forêts

Un début de printemps sec égale feux de forêts. C'est le message que répète le ministère des Ressources naturelles du Manitoba. Bien qu'il n'y ait pas encore eu de feux de forêts cette année, la province a déjà doublé le nombre de son personnel affecté à la lutte contre les feux. Le printemps dernier, quelque 200 000 hectares de forêts manitobaines ont été détruits par les feux de forêts. La période critique pour les feux de forêts prend généralement fin avec l'apparition des feuilles des arbres.

Chrysler diminue le prix de ses voitures

Du jamais vu dans l'industrie de l'automobile: Chrysler Canada a coupé de 2,3 à 4,6% le prix de vente de certains de ses véhicules. Exemple: le prix d'une Plymouth Colt 100, fabriquée en Thaïlande et importée au Canada, a diminué de 262$ (passant de 10 286$ à 10 024$). Dans le passé, l'industrie de l'automobile a préféré donner à l'acheteur, de temps à autre, une prime monétaire plutôt que de diminuer le prix de vente.

Pauvreté égale mortalité

Au Canada, un bébé né dans une famille pauvre a deux fois plus de chances de mourir durant l'enfance qu'un bébé né dans une famille riche. Une fois passé le stade de l'enfance, une personne pauvre a deux fois plus de chances de mourir jeune qu'une personne riche. Ces conclusions, tirées d'une étude menée par Stastistique Canada et le ministère fédéral de la Santé, sont basées sur une analyse de 74 000 personnes décédées en 1970 et de 88 000 personnes décédées en 1985 dans les 25 plus grandes villes canadiennes.

Une «taxe verte» acceptable

Les Canadiens ne rouspèteraient pas contre l'introduction d'une «taxe verte», affirme Lucien Bouchard, ministre fédéral de l'Environnement. Cette taxe pourrait prendre plusieurs formes: soit un genre de taxe de vente sur les carburants; soit un montant fixe pour décourager l'utilisation de produits non-recyclables. Les revenus générés par cette «taxe verte» seraient utilisés pour la protection et la conservation de l'environnement.

L.C.

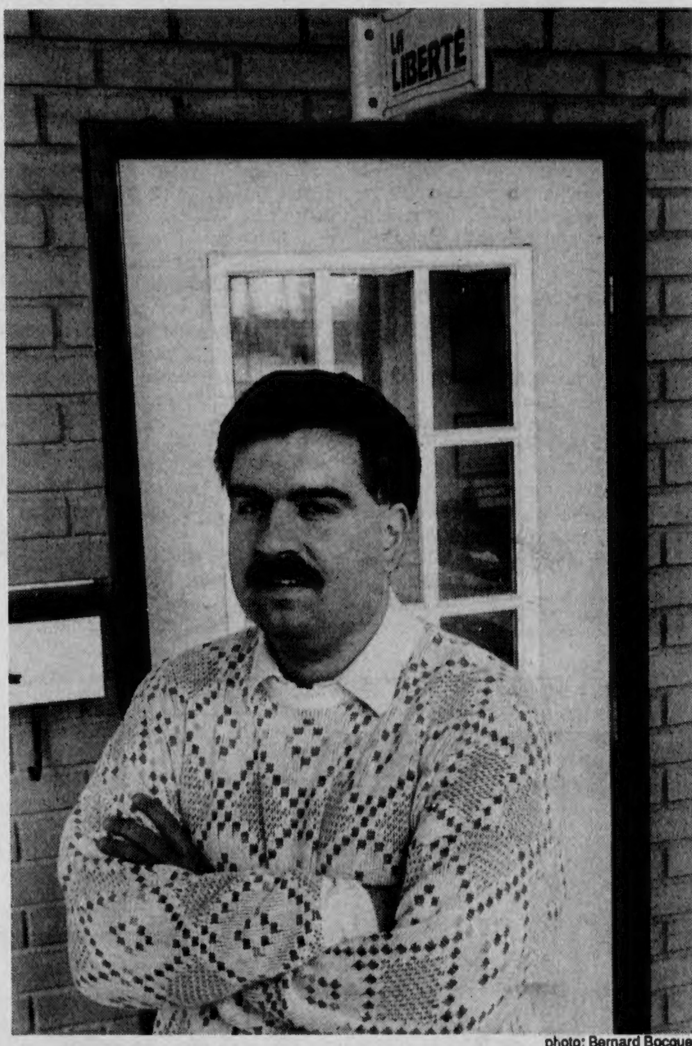


photo: Bernard Bocquel

Yves Chartrand, 29 ans, est à La Liberté depuis le 2 avril afin de succéder à Bernard Bocquel. Originaire du Québec, Yves a résidé en Colombie-Britannique et à Terre-Neuve. Il était installé en Ontario depuis 1983.

D'Orléans à Saint-Boniface, l'enthousiasme est grand

Vous l'avez lu dans La Liberté au début de mars. Vous l'avez peut-être entendu à CKSB. Vous l'avez probablement vu à la télévision de Radio-Canada le 2 avril.

Ce n'était pas un traditionnel poisson! Je suis tout doucement entré en fonction comme prévu.

Après quelques jours, je continue de penser la même chose: ce sera un beau défi et un grand changement.

Le défi pour moi de quitter un journal bilingue récent où je travaillais depuis six ans à Orléans, à l'est d'Ottawa, pour venir m'occuper d'un journal francophone établi dans une communauté aux racines profondes.

Le journal l'Express a été une bonne école. J'y ai laissé plusieurs milliers de textes, de trop nombreuses heures de mon temps et de mon énergie et beaucoup de tracas à l'occasion.

Je suis toutefois encore ému de l'amitié manifestée à mon endroit par des anciens collègues de travail et de nombreux lecteurs fidèles, moi qui n'étais pas originaire de la place.

Pour plusieurs, je pense que j'étais devenu quelqu'un de la gang ou même de la famille.

Mais toute bonne chose a ses limites et j'avais déjà décidé, il y a plusieurs mois, qu'une nouvelle orientation serait salutaire lorsque l'offre de La Liberté est arrivée.

J'ai fait ce changement en sachant qu'il serait grand. Il le sera encore plus pour vous, quoique j'espère qu'il se fera de la même façon que mon arrivée, en douceur.

Avant de parler de moi, il faut d'abord parler de Bernard Bocquel que je connais très peu, si ce n'est que de partager avec lui une chose qui est de laisser un journal auquel nous avons consacré beaucoup de notre énergie respective.

Je ne suis évidemment pas un double et il n'y a donc aucun doute que certaines choses vont changer à La Liberté. C'est la portée de ces changements qui importe et ils doivent se faire après une période d'observation.

Par exemple, on ne peut pas s'attendre à ce que j'assimile d'un coup de baguette magique l'expérience et les connaissances de Bernard qui est ici depuis une dizaine d'années.

J'ai à l'égard des autres la politique de donner la chance au coureur. J'espère que vous l'aurez à mon endroit, en me rappelant gentiment, à l'occasion, que je peux dérailler (ce qui ne serait pas surprenant dans cette province... puisqu'il y a beaucoup de voies ferrées!).

Pour l'instant, je vous laisse avec cette vieille expression: l'essayer, c'est l'adopter. Vous m'en reparlerez dans quelques temps.

Yves CHARTRAND

La Liberté remercie la France

Après Stéphane Jarre en 1986, Laurent Gimenez en 1988, c'était au tour de Philippe Descamps de terminer le 31 mars 1990 une période de 16 mois à La Liberté en qualité de journaliste coopérant.

La coopération est une option que le Gouvernement français offre à un certain nombre de jeunes gens appelés sous les drapeaux pour effectuer leur Service national.

Pour le plus grand bénéfice de la Liberté, les coopérants qui se sont succédé au journal ont toujours su mettre en valeur leurs meilleures qualités. Et c'est bien pourquoi l'engagement de la France au Manitoba est tant apprécié.

Diplômé du Centre Universitaire de l'Enseignement du Journalisme de Strasbourg, Philippe Descamps le Grenoblois a eu la possibilité de faire ses premières armes professionnelles à La Liberté.

Durant les prochains mois, Philippe va rester au Canada comme touriste. Une occasion de continuer à engranger de bons souvenirs. Toute l'équipe de La Liberté lui souhaite un très plaisant séjour canadien, puis les meilleures chances de succès dans sa profession.

Philippe Descamps.

La perspective manquée du Commissaire

Chaque année, lors de la sortie de son bilan annuel sur l'état du bilinguisme au pays, le Commissaire aux langues officielles se fait un devoir de pointer du doigt les organismes qui se traînent les pieds. Signe des temps, cette année D'Iberville Fortier a réservé ses plus dures critiques au gouvernement fédéral.

Motif? Voilà bientôt deux ans qu'Ottawa a adopté une nouvelle version de la Loi sur les langues officielles et les décrets d'application ne sont toujours pas en vue. Et sans décrets d'application, autant dire que les nouvelles dispositions de la Loi restent lettre morte.

Voilà pourquoi le très diplomate D'Iberville Fortier a décidé de tancer vertement le gouvernement fédéral, qui devrait avoir «le courage de ses convictions» et ne pas «se laisser intimider par des groupes restreints».

Des «groupes restreints»? Voire. D'Iberville Fortier laisse entendre que le fédéral s'inquiéterait d'un possible backlash d'une minorité d'agités anglophones particulièrement actifs depuis quelques mois (APEC, Sault-Sainte-Marie unilingue...). Si c'est la seule explication, il y a effectivement matière à s'inquiéter.

Mais il faut qu'il y ait plus. Il faut prendre en compte l'accord du lac Meech dans l'équation pour expliquer le «pas de tortue» du gouvernement fédéral. Car des décrets d'application de la Loi sur les langues officielles clairs et nets, faut-il le souligner, bénéficieraient autant aux francophones hors Québec qu'aux Anglo-Québécois.

Or tout ce qui pourrait sembler profiter aux Anglo-Québécois, par les temps qui courent, risquerait sûrement d'apporter de l'eau au moulin nationaliste québécois. Il suffit de se rappeler les hauts cris poussés au Québec la semaine dernière à l'annonce de la proposition d'accompagnement McKenna à l'accord du lac Meech. On s'en souvient, le premier ministre néo-brunswickois veut que le fédéral puisse non seulement «protéger», mais aussi «promouvoir» la dualité linguistique.

ÉDITORIAL

Pas question, a rétorqué (par exemple) le ministre des Transports fédéral Benoît Bouchard. Pourquoi? Parce que l'ajout McKenna pourrait diluer la clause de la «société distincte». Résultat? Franck McKenna s'est promené un peu partout au Québec sur la défensive pour expliquer que sa proposition ne donnerait pas de nouveaux pouvoirs au gouvernement fédéral.

Et D'Iberville Fortier voudrait, dans ce contexte politique, qu'Ottawa clarifie dans les plus brefs délais les obligations des fonctionnaires fédéraux en matière de bilinguisme officiel? Interrogé sur la question, le Premier ministre du Canada s'est à peine excusé des délais en notant sèchement que, des fois, les choses prenaient plus de temps que prévu. Avec Meech, il en sait quelque chose.(1)

Peut-être que le Commissaire aux langues officielles, par ailleurs ardent défenseur du lac Meech, s'est trompé de cible? Au lieu de fustiger Ottawa, peut-être aurait-il dû expliquer aux Québécois qu'il n'y a pas incompatibilité, à ses yeux, entre une nouvelle Loi sur les langues officielles efficace et la «société distincte».

Très justement, D'Iberville Fortier a tenu à souligner que, bien que le climat actuel soit «assombri», il ne faut sous-estimer ni les progrès réalisés d'année en année, ni l'indéniable évolution depuis 20 ans en faveur du bilinguisme officiel. Sa conclusion est tout à fait opportune: «Ce qu'il faut maintenant à pas mal de Canadiens, c'est un meilleur sens de la perspective». (2)

Excellente remarque. Dommage cependant que D'Iberville Fortier n'ait pas mis à profit l'occasion rêvée qui lui était offerte pour donner une véritable mise en perspective des «inacceptables lenteurs» du gouvernement fédéral.

Bernard BOCQUEL

(1) Pour sa part, le président du Conseil du Trésor, responsable de l'établissement des décrets d'application, expliquait en substance que le retard se justifiait par la complexité du processus. Pourtant, Robert de Cotret avait promis des décrets avant la fin de 1989. Commentaire du Commissaire: «On nous dit que la consultation se poursuit. Nous ne savons pas avec qui. Tout le monde a été consulté».

(2) D'Iberville Fortier a cité les données suivantes: 3 parents sur 4 sont en faveur de l'apprentissage par leurs enfants de la langue seconde et 80% des Canadiens reconnaissent l'égalité des deux langues officielles.

LETTRES

L'abstinence est une question de vouloir

M. le rédacteur,

«Victoire! Bravo! Hourra! Les étudiants et les étudiantes du Collège universitaire de Saint-Boniface auront bientôt à leur disposition des distributrices de condoms lors des soirées sociales. Maintenant, qu'on n'en parle plus!» Voilà la réaction de plusieurs de mes camarades au Collège.

Voici ma réaction face à cette situation à laquelle je me suis opposé dès le début.

Vous avec sûrement entendu à la télévision des étudiant(e)s dire que le sida est une question de réalité, et non de moralité. Eh bien, cette réalité, et non la moralité, veut que «l'abstinence», et non le condom, soit l'unique moyen qui nous garantisse une protection efficace et complète contre les maladies transmises sexuellement et les possibilités de grossesse non-désirée.

«Et si on ne peut pas s'abstenir?» L'abstinence n'est pas une question de pouvoir, mais de vouloir. La question suivante devrait alors se poser: «En raison de la peur que j'ai du sida, est-ce que je veux m'abstenir de relations sexuelles?» Si je veux m'assurer d'une vraie protection contre le sida, j'éviterais sans doute des relations sexuelles sans engagement, car le condom ne m'offre en rien la garantie de «l'abstinence». Bref, l'utilisation du préservatif masculin se compare drôlement à la roulette russe.

«L'installation d'une distributrice de condoms mérite autant d'attention que l'installation d'une machine à Coke!» nous disent des étudiants. Si mon Coke n'est pas de bonne qualité, je peux le cracher. Par contre, si le condom, que j'ai cru «invincible», «safe», me fait défaut... La déception est à la mesure de la confiance que j'ai alors mise dans un condom! Voilà une réalité!

«Mais tu n'es aucunement obligé de te servir de nos condoms; c'est un service que l'Association étudiante t'offre. Tu est libre de t'abstenir. Les condoms sont disponibles pour ceux qui veulent les utiliser.»

Cher Conseil exécutif de l'AE, pourquoi ne pas offrir le meilleur service de protection aux étudiants, ainsi qu'aux nombreux élèves qui participent aux soirées sociales? C'est plus facile d'installer une distributrice et de t'en laver les mains que de t'engager sérieusement en faisant la promotion de l'abstention de relations sexuelles en dehors du mariage.

En conclusion, les valeurs chrétiennes incitent au respect des autres, à l'engagement et à la maîtrise de soi. Le Collège, selon sa constitution, a justement pour but de promouvoir ces valeurs. Les distributrices de condoms dans cet établissement diffusent-elles un tel message?

Raymond Comeault
étudiant au CUSB
Saint-Boniface
le 2 avril 1990

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

SAINT-BONIFACE

Un atelier d'écriture pour les femmes

Un atelier d'écriture journalistique organisé par la revue Femmes d'action aura lieu les 27, 28 et 29 avril à Saint-Boniface.

L'atelier s'adresse aux femmes déjà correspondantes de la revue nationale trimestrielle Femmes d'action, publiée à Ottawa, à celles qui souhaitent collaborer à cette revue, ou tout simplement aux femmes désireuses d'acquérir quelques techniques d'écriture journalistique.

Les personnes intéressées peuvent appeler Gilberte Proteau (une des deux animatrices avec Jacqueline Blay) au 233-1492. L'atelier est gratuit.

L.G.

SAINT-BONIFACE

Pâques pour les enfants

Pour célébrer Pâques, la bibliothèque de Saint-Boniface offre aux enfants âgés de 6 à 12 ans un atelier de bricolage.

Quand? Le 7 avril à 14h. Détails: 986-4332.

Rapport annuel du Commissaire aux langues officielles

Bilinguisme: le fédéral traîne la patte

Malgré l'adoption de la nouvelle Loi sur les langues officielles en 1988, les services bilingues offerts par les institutions fédérales dans tout le Canada n'ont guère progressé l'année dernière.

Comme le souligne le Commissaire aux langues officielles, d'Iberville Fortier, dans son rapport annuel rendu public le 3 avril, «dans au moins 80% des institutions fédérales, la Loi sur les langues officielles de 1988 n'a eu que peu d'effet».

Raison principale: l'absence de décrets d'application que le gouvernement fédéral s'était pourtant engagé à élaborer au plus vite. Et en l'absence de décrets d'application, la plupart des institutions fédérales ne reçoivent aucune directive sur la façon de mettre en oeuvre une vraie politique des services bilingues dans leur administration.

14% seulement

Prenons un cas concret: l'offre active, qui impose aux fonctionnaires fédéraux d'offrir des services bilingues aux usagers dès le premier contact (par exemple en accueillant la personne par une formule bilingue type: *Secretary of State*, Bonjour).

Une enquête effectuée par le Commissariat aux langues officielles auprès de 400 bureaux ou organismes a montré que 14% d'entre eux seulement proposaient un accueil en personne dans les deux langues.

Autre motif de déception pour le Commissaire aux langues officielles: sur les 60 recommandations qu'ils avaient formulées l'année dernière pour une «mise en oeuvre vigoureuse de la nouvelle loi», très peu ont été jusqu'à présent reprises par le gouvernement.

Louis Gosselin, représentant du Commissaire aux langues officielles pour le Manitoba et la Saskatchewan, donne un exemple: «Une des recommandations suggérait tout simplement la mise en oeuvre par le Secrétariat d'État d'une campagne d'information dans les médias sur le bilinguisme. Cela n'a pas été fait».

«Le résultat, c'est que les fausses idées concernant le bilinguisme continuent de circuler, par exemple l'idée que les employés francophones sont avantagés. Il faudrait peut-être rappeler qu'au Manitoba, par exemple, 60% des 547 postes désignés bilingues sont occupés par des anglophones».

Pas de décrets d'application, pas de directives ministérielles, pas d'information. Faut-il en conclure que le gouvernement fédéral a relégué le bilinguisme au dernier rang de ses priorités? Louis Gosselin relève effectivement un «manque de volonté, d'impulsion politique».

Laurent GIMENEZ

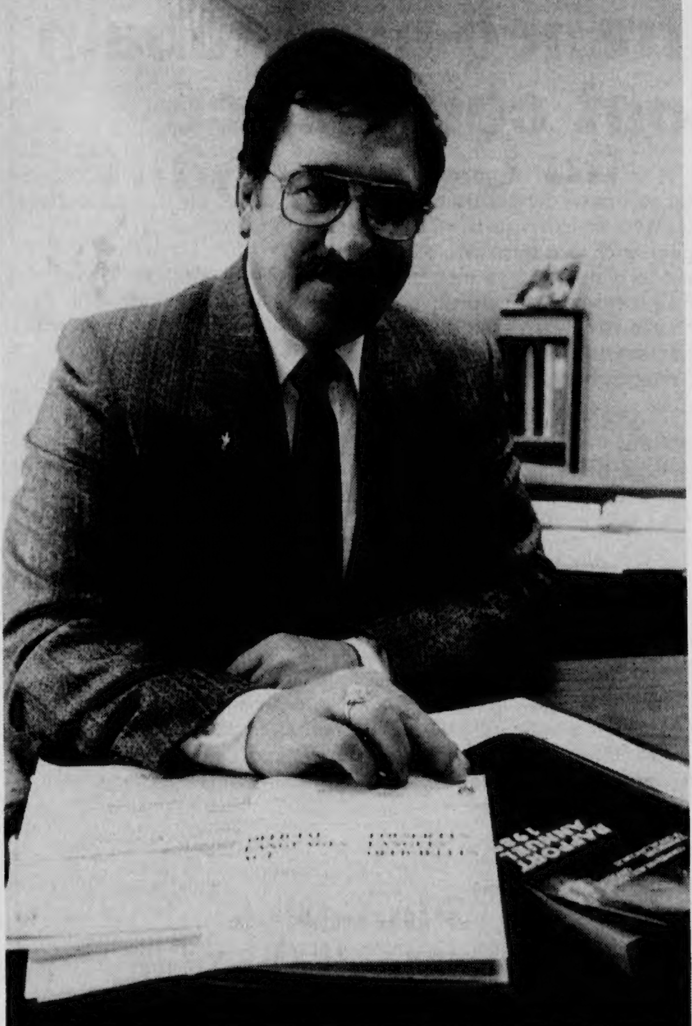


photo: Laurent Gimenez

Louis Gosselin, représentant du Commissaire aux langues officielles pour le Manitoba et la Saskatchewan. L'offre active doit-elle exister partout dans la province et dans tous les organismes fédéraux.

«C'est le genre de choses encore floues faute de réglements. Pour l'instant, nous nous référons à la carte des régions désignées bilingues par la province. Ça veut dire, par exemple, que les gens de Lourdes ont droit à une offre active à la GRC de Treherne».





Les plaintes ont augmenté de 50% au Manitoba

Le rôle du bureau des langues officielles à Winnipeg est de veiller à ce que les institutions fédérales offrent effectivement les services bilingues exigés par la loi, et de les encourager à développer ces services.

L'une des principales activités consiste à mener enquête lorsqu'un usager se plaint d'un manque de service bilingue. Si le bureau des langues constate qu'il y a effectivement une lacune, il demande au service fautif de la corriger au plus vite.

Les plaintes déposées auprès du bureau des langues officielles à Winnipeg ont augmenté de 50% en 1989, atteignant 250 (augmentation nationale: 25%).

Une grosse partie d'entre elles concernaient les transports aériens et spécialement l'aéroport de Winnipeg. Si l'augmentation des plaintes apparaît au premier abord inquiétante, elle prouve aussi, souligne Louis Gosselin, que le public est de plus en plus conscient de ses droits linguistiques et des recours qui s'offrent à lui pour les faire respecter.

Au chapitre des points positifs, Louis Gosselin signale également que «75% des plaintes enregistrées en 1989 ont été résolues plus rapidement qu'auparavant».

Une des raisons: la Loi de 1988 donne la possibilité au Commissariat aux langues officielles de traîner une administration récalcitrante devant la Cour fédérale. Une arme dissuasive apparemment efficace puisque tous les litiges ont jusqu'à présent été réglés avant cette étape ultime.

«Même si nous sommes déçus de l'attentisme du gouvernement fédéral, nous constatons quand même des progrès ponctuels», indique Louis Gosselin.

«On en prend souvent la mesure dans la vie quotidienne. Il y a quelques temps, par exemple, j'ai été intercepté par un constable de la GRC dans la région de Steinbach. Il s'est présenté en me disant: «Good afternoon, bonjour monsieur». C'est le genre de choses qu'on ne voyait pas avant et c'est un résultat direct de notre travail».

L.G.

Les rénovations du Centre culturel franco-manitobain ont commencé

Les travaux de rénovations du gymnase du Centre culturel franco-manitobain (CCFM) devraient être terminés d'ici le mois d'août, à temps pour Folklorama. Du moins, c'est l'avis de l'entrepreneur en bâtiments, Bockstael Construction.

Bockstael Construction a reçu, fin mars, le contrat pour la rénovation du gymnase et la construction d'une annexe de deux étages au Centre culturel franco-manitobain. Le projet, qui coûtera 1,25 million de dollars, ajoutera 4 240 pieds carrés à l'édifice qui compte présentement 53 400 pieds carrés.

En plus de transformer le gymnase en grande salle polyvalente, des toilettes pour personnes handicapées et un ascenseur seront installés, fournissant ainsi à tout le monde libre accès au Centre culturel franco-manitobain.

L'annexe hébergera aussi une nouvelle salle de conseil, trois bureaux simples et deux bureaux doubles, et une salle de repos pour les artistes qui présenteront des spectacles dans le gymnase rénové.

Avec le gymnase rénové, le CCFM prévoit doubler le revenu de location de cette salle. «Le gymnase est utilisé à 35% du temps durant l'année», explique Maria Chaput, directrice générale du CCFM. «Une fois les rénovations terminées, on prévoit l'utiliser à 70% du temps.»

Le projet est financé, en grande partie, par les gouvernements du Canada et du Manitoba. Grâce à une entente Canada-Manitoba, les deux gouvernements ont contribué 1 million de dollars. Les autres 250 000$ proviendront de sources diverses.

L.C.



Archives La Liberté.

Maria Chaput, directrice générale du CCFM.

SAINT-BONIFACE

L'an 4 d'Entreprise Saint-Boniface est assuré

Entreprise Saint-Boniface, un centre indépendant d'aide aux entreprises, a reçu une subvention de 178 157$ du gouvernement fédéral. Cette somme permettra à Entreprise Saint-Boniface de poursuivre ses travaux pour une quatrième année.

Créé en 1987 dans le cadre du programme fédéral de développement des collectivités, un programme qui vise la création d'emplois en encourageant la création et le développement d'entreprises locales, Entreprise Saint-Boniface offre une aide financière et une aide technique.

Depuis octobre 1987, Entreprise Saint-Boniface a contribué à la création et au maintien de plus de 100 emplois à Saint-Boniface. Les quelque 500 000$ placés dans ces entreprises a engendré 1,9 million de dollars de capitaux privés durant cette même période.

Entreprise Saint-Boniface est administré par un conseil d'administration de 11 bénévoles. Il s'agit de: Raymond Simard (président), Claudette Toupin (vice-présidente), Robin Weins (secrétaire), et Roméo St-Amant (trésorier).

Les autres membres du conseil d'administration sont: Guy de Margerie, Guy Jourdain, Richard Moquin, Raymond Desrochers, Maurice Smith, Mary-Jane Bennett et René Robidoux. Le directeur général d'Entreprise Saint-Boniface est Régis Gosselin.

L.C.

SAINT-JOSEPH

Un mini-salon du livre dimanche

C'est une première pour le Comité culturel de Saint-Joseph. En plus de la traditionnelle vente de pâtisseries, le Comité culturel, en conjonction avec les Éditions des Plaines de Saint-Boniface, organise un mini-salon du livre à la salle Saint-Martin dimanche 8 avril de 10h à 14h.

En plus de la vente de livres en français pour enfants et adultes, les pâtisseries confectionnées par les gens du village seront en vente. Il y aura aussi un grand tirage. Le prix: un lapin de deux livres et demie en chocolat fabriqué par Lise Brais, ancienne présidente du comité culturel.

Le Comité culturel de Saint-Joseph existe depuis 1974. Le conseil d'administration est composé de: Lucille Bérard (présidente), Juliette Parent (vice-présidente) et Audrey Bérard (secrétaire-trésorier). Renseignements: Lucille Bérard au 737-2229 ou Lise Brais au 737-2207.

L.C.

Campagne annuelle de prélèvements de fonds

Francofonds veut pousser les auto-chèques en 90

Francofonds invite les gens à donner l'équivalent d'un verre de jus d'orange chaque matin afin de permettre aux Franco-Manitobains de réaliser des projets qui viendront répondre à leurs intérêts.

Lancée le 3 avril, la campagne annuelle, baptisée «Campagne 33», incite les francophones à donner un cadeau de 33 cents par jour (soit environ $120 par année) grâce au système auto-chèque, l'épine dorsale de Francofonds.

La somme n'a l'air de rien, selon le président Jean-Marie Taillefer, mais permet collectivement de s'acheter un avenir.

En devenant souscripteur à ce système qui compte présentement 260 membres, le compte de banque ou de caisse du donateur est automatiquement débité à intervalle régulier.

La «Campagne 33» vise 50 nouveaux auto-chèques. Les dons uniques sont également acceptés et Francofonds espère ainsi ramasser 20,000$ au cours de la prochaine année.

Toute une stratégie basée sur le bénévolat

Le réseau de bénévoles, particulièrement actif en avril, sera coordonné par Lise Mulaire-Rémillard qui se promène d'un bout à l'autre de la province avec un montage audio-visuel sur Francofonds tout en organisant les bénévoles qui frapperont aux portes.

Un autre employé, Denis Rémillard, ira rencontrer divers groupes à Saint-Boniface, tandis que Monique Lapointe assumera la responsabilité de la cabale téléphonique qui aura lieu auprès des résidants de Saint-Boniface au milieu d'avril.

La campagne est sous la présidence d'honneur de M. Roland Couture, l'ancien président de la Fondation Radio Saint-Boniface, dont la fusion avec Francofonds a été complétée en décembre dernier. La réunion des ressources a permis de dépasser le million de $.

Les intérêts annuels de cette somme sont partagés entre les projets ponctuels et de maintien. Selon Jean-Marie Taillefer, moins de 10% des demandes sont refusées.

Depuis 1973, Francofonds et la Fondation Radio Saint-Boniface ont versé 730 000$ sous forme de subventions et de bourses d'études.

Yves CHARTRAND



photo: Yves Chartrand

Des membres du conseil d'administration vous invitent à faire des «cadeaux» à Francofonds afin de poursuivre l'oeuvre de cet organisme qui a permis, avec l'ancienne Fondation Radio Saint-Boniface, de distribuer 730,000$ dans la communauté. De gauche à droite, René Fontaine (directeur de la station CKSB), la directrice Michelle Smith, la vice-présidente Hélène Bulger, la secrétaire Madeleine Lafond, le trésorier Hubert Bouchard et le président Jean-Marie Taillefer.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Qui veut s'occuper du recyclage

Le village de Saint-Pierre-Jolys met à la disposition des associations du village des boîtes de recyclage des bouteilles de verre et de plastique.

La secrétaire-trésorière du village, Rita Bazin, explique: «Nous recherchons un groupe, scouts, ringuette, hockey, ou autre chose, qui serait d'accord pous s'occuper de l'entretien des boîtes et prévenir le camion du recyclage quand elles sont pleines».

Le groupe en question récolterait naturellement les bénéfices de ce recyclage. Quant aux boîtes, elles seraient placées dans des lieux publics «stratégiques» comme l'aréna ou le garage du village.

L.G.

Le comité de planification provinciale

Avant-projet d'entente
Canada-communauté franco-manitobaine

Depuis la mi-février, des consultants visitent différentes régions du Manitoba et rencontrent des francophones pour identifier des projets pouvant améliorer la qualité de vie en français. Cette initiative du Comité de planification provinciale vise à dresser un inventaire de projets tant à l'échelle locale que provinciale, qui serait éventuellement utilisé pour négocier une entente de financement entre le Gouvernement du Canada et la communauté franco-manitobaine.

Une deuxième série de rencontres publiques aura lieu durant le mois d'avril dans la grande majorité des régions. Lors de ces rencontres, l'on discutera des principes directeurs, des orientations, des objectifs et des mécanismes administratifs d'une entente éventuelle entre le Gouvernement du Canada et la communauté franco-manitobaine. Les participants, ainsi que ceux et celles qui n'ont pas pu assister aux premières rencontres, sont tous invités à participer à la deuxième ronde. Si vous désirez recevoir des informations sur le projet d'entente Canada-communauté franco-manitobaine; veuillez communiquer avec le Comité de planification provinciale. Un bilan des rencontres sera publié dans La Liberté chaque semaine.

Réunions publiques — 2e consultation

le 9 avril 1990	le 10 avril 1990	le 11 avril 1990	le 11 avril 1990
La Broquerie Marchand Saint-Labre Woodridge	Sainte-Anne Richer Sainte-Geneviève	Sainte-Agathe Aubigny	Ile-des-Chênes
Endroit: École Saint-Joachim La Broquerie 19h30	**Endroit:** Centre culturel de Sainte-Anne 19h30	**Endroit:** Salle de la légion Sainte-Agathe 19h30	**Endroit:** Club Chevalier 19h30

le 16 avril 1990	le 17 avril 1990	le 19 avril 1990	le 19 avril 1990
Lorette	Saint-Laurent	Saint-Malo	Saint-Jean-Baptiste Saint-Joseph Letellier
Endroit: École Lagimodière 19h30	**Endroit:** Bibliothèque de l'école de St-Laurent 19h30	**Endroit:** Restaurant Chez Côté 19h30	**Endroit:** Club des Pionniers 19h30

Compte-rendu

Voici quelques projets proposés par les communautés visitées durant la semaine du 26 au 29 mars 1990. Ce qui suit n'est qu'un sommaire des rencontres et n'inclut pas tous les projets identifiés comme étant des solutions pratiques pouvant répondre aux besoins des communautés francophones.

Saint-Claude

Le lundi 26 mars 1990
55 participants

Coordonnateur/trice culturel/le; Aide financière, journal «La Gazette»; Aide financière, Centenaire Saint-Claude; Animateur/trice pour formation biblique; Bibliothèque; Réseau vidéos - cassettes - vidéobus; Équipement audio-visuel; Cours de perfectionnement en français; Programme français en informatique; Financement de base pour une troupe de théâtre; Équipement pour Manoir; Salle de quilles; Cours de musique en français; Lexiques divers en français; Traduction simultanée; Tournées d'artistes dans les régions rurales; Fourgonnette; Animateur/trice de chorale; Équipement pour Club d'âge d'or.

Saint-Léon

Le mardi 27 mars 1990
14 participants

Centre régional d'archives; Maison d'accueil pour personnes handicapées; Coordonnateur/trice d'activités communautaires; Coordonnateur/trice régional/e religieux/se et matériel d'appui; Fourgonnette.

Winnipeg

Le mardi 27 mars
10 participants

Reconstruction de l'église et de la paroisse Sacré-Coeur.

Mariapolis

Le mercredi 28 mars 1990
8 participants

Matériel, local et personnel pour Mini-Francophones/ pré-maternelles; Fonds pour activités culturelles; Cours de français langue seconde/ rattrapage pour adultes; Livre et napperon pour le centenaire de la paroisse; Matériel didactique.

Somerset

Le mercredi 28 mars 1990
15 participants

Centre culturel
Bibliothécaire
Coordonnateur/trice d'activités culturelles; Ordinateurs et programmes informatiques linguistiques; Matériel didactique; Coordonnateur/trice régional/e religieux/se.

Notre-Dame-de-Lourdes

Le jeudi 29 mars 1990
36 participants

Climatisation du Centre d'âge d'or; Formation de professeurs français; Formation de spécialistes français — orthopédagogues, orthophonistes, assistants dentaires, etc.; Budget de compensation pour professeurs en milieux ruraux; Cours de français langue seconde et cours de français au bureau pour adultes; Formation de leadership et financement de base pour repartir la Chambre de commerce; Bourses d'études, contrats de services, budget de compensation et publicité de recrutement pour spécialistes de santé (médecins, infirmiers/ières, travailleurs sociaux, diététiciens/ciennes, etc.); Centre régional de promotion de la santé; Expansion du Centre médical; Coordonnateur/trice religieux/se; Bureau central des communications (services de traduction et de rédaction); Voyages-échanges entre professionnels de la santé; Bureau de placement pour expérience de travail pour étudiants; Voyages organisés pour francophones.

Le Pas

Le jeudi 29 mars 1990
9 participants

Programme de moniteurs français; Activités culturelles; Voyage-échange inter-provincial; Cinéma français; Garderie/préscolaire.

Le comité de planification provinciale

C.P. 145
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Lise Lavack au *237-3374* ou *1-800-665-4443* (ligne sans frais).

SAINT-PIERRE-JOLYS

Le Musée et la Cabane à sucre ont eu de la visite

La cabane à sucre organisée par le Musée de Saint-Pierre-Jolys a rapporté environ 1 000$, estime la trésorière de l'organisation, Annette Hébert. (1)

A cause d'un temps plus inclément («des grands vents») moins de visiteurs se sont déplacés cette année: «de 250 à 300 personnes», évalue Annette Hébert.



photo: Bernard Bocquel

Les grands vents n'ont quand même pas empêché les visiteurs de rouler leurs propres suçons dans la neige. Surtout les enfants, qui pouvaient parfaire leur technique en s'adonnant à la gourmandise.

Des personnes qui sont venues d'un peu partout: Saint-Jean-Baptiste, Garson, Steinbach, Winnipeg, Portage-la-Prairie, et même des visiteurs de France et d'Allemagne qui ont décidé de goûter à la tire sur neige «toujours très populaire», rappelle Annette Hébert. René Desharnais et Michel Beaudoin s'occupaient des randonnées avec les chevaux.

Le souper en soirée a fait salle comble: 115 personnes, animées par deux anciens du village: Victor Sicotte au violon et Arthur Lafrance au banjo.

Signalons que cette année n'a pas été propice pour la récolte de sirop d'érable. «Heureusement qu'il nous restait du sirop de l'an passé», note Annette Hébert.

De plus, le responsable du projet, Armand Desharnais, a été victime de vandalisme. Sur les 380 érables entaillés, une centaine de chalumeaux ont été arrachés.

Prochaine activité de prélèvement de fonds pour le Musée: un marcheton à la fin mai, probablement le dernier dimanche du mois. Par ailleurs, la prochaine caravane d'Henri Desharnais prendra la route le 24 juin en direction du parc Louis-Riel à Saint-Vital.

B.B.

(1) La dette du Musée s'élève à 42 000$. L'ancien couvent des soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie avait coûté 65 000$. Puis des réparations d'un montant de 10 000$ avaient été nécessaires.

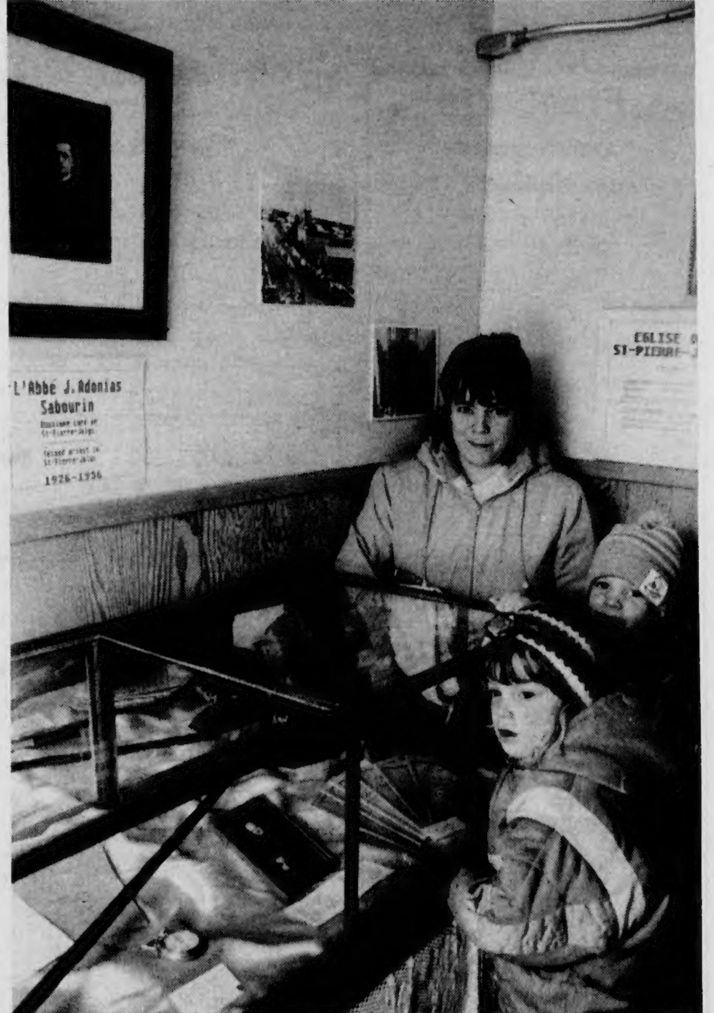


photo: Bernard Bocquel

La Cabane à sucre est une excellente occasion de visiter le Musée et d'intéresser les jeunes à l'histoire de leur village, a dû se dire Murielle Hayma, qui a fait visiter l'ancien couvent à ses filles Natalie et Stéphanie.

PROVINCE

Spécial lac Meech à Radio-Canada dimanche 8 avril

L'invité d'honneur des Beaux Dimanches du 8 avril est l'accord du Lac Meech.

Animée par Bernard Derome, l'émission spéciale brossera un portrait détaillé de cette réforme constitutionnelle qui monopolise de plus en plus de temps d'antenne.

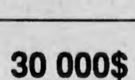
L'émission, d'une durée de deux heures, commence à 20h.

SAINT-BONIFACE

Service de Conseiller: bientôt le 10e anniversaire

Pour boucler son budget révisé pour l'exercice financier 89-90, il manque encore quelque 5 000$ au Service de Conseiller de Gilles Beaudry, csv.

Le souper bénéfice du 16 mars, auquel 115 personnes ont participé, a rapporté 2 500$. Le budget initial pour l'exercice financier 89-90 s'élevait à 314 000$. Faute de pouvoir obtenir une aide gouvernementale, le budget a été révisé à la baisse: 230 000$.



30 000$

Selon Louyse Morin, l'assistante au directeur général, les dons de la communauté se sont pour l'instant chiffrés à 25 000$. Les responsables du Service de Conseiller avaient tablé sur une participation financière de 30 000$ de la communauté pour équilibrer leur budget.

Par ailleurs, notons que le Service de Conseiller célébrera son 10e anniversaire le vendredi 27 avril à 19h30 en l'église du Précieux-Sang (200, rue Kenny à Saint-Boniface).

La messe d'action de grâces sera présidée par Mgr Antoine Hacault. Un goûter-rencontre suivra à la salle communautaire du Précieux-Sang.

B.B.



Archives La Liberté

Gilles Beaudry, fondateur et responsable du Service de conseillers.

CUSB

Ibrahima Diallo, président des profs du CUSB

Ibrahima Diallo est le nouveau président de l'Association des professeurs du Collège universitaire de Saint-Boniface. Il remplace Aurèle Boisvert, qui prend une année sabbatique.

Le nouvel exécutif, qui est entré en fonction le 1er avril 1990, a aussi un nouveau vice-président: Rolland Gaudet qui remplace Normand Fortin. Les autres membres de l'exécutif sont: Nicole St-Onge (secrétaire), André Fauchon (trésorier) et Aurèle Boisvert (président sortant).

L'Association des professeurs du CUSB représente une cinquantaine de professeurs et de professionnels (coordonateur de laboratoire, etc.). En plus de fonctionner comme le syndicat des professeurs dans toutes les négociations des conventions collectives, «il appartient aussi à l'Association d'assurer le rayonnement du Collège sur le plan académique et culturel», précise Ibrahima Diallo.

L.C.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B.
Antoine G. Fréchette B.A., CERT. ED., LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél.: 233-0614

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

Ronald Guay
300, boulevard PROVENCHER
R2H 0G7
Tél.: 233-6659
Fax: 231-1950

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Denyse T. Côté
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher,
pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
la ville au 233-8920

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
Tél. 284-6897

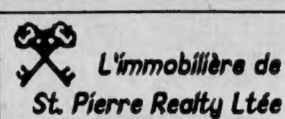
PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AGENTS D'IMMEUBLES



Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR. R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boul. Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr GÉRALD GARAND
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

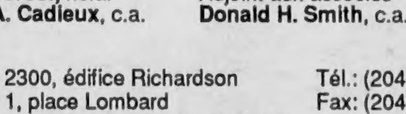
BRUNET Monuments
Troisième génération
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

COMPTABLES AGRÉES

Couture Forest Cadieux
Coopers & Lybrand
Comptables agréés et consultants en affaires

Associés	Principal
André G. Couture, c.a.	**Gérald C. Labossière**, c.a.
Gabriel J. Forest, f.c.a.	Adjoint aux associés
Raymond A. Cadieux, c.a.	**Donald H. Smith**, c.a.

C&L



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Tél.: (204) 956-0550
Fax: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT
Comptables agréés
Téléphone: (204) 233-8593
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉS	*Lucien Guenette, C.A.*	*Gilles Chaput, C.A.*
	Arthur Chaput, C.A.	*André Blondeau, C.A.*
ADJOINTS	*Raymond Desrochers, C.A.*	*James Doer, C.A.*
	Maurice Fillion, C.A.	*Maurice Morissette, C.A.*
	Russell Paradoski, C.A.	*Paul Prenovault, C.A.*
	Richard Senez, C.A.	

BDO CABINET-CONSEIL
Conseillers en administration
Téléphone: (204) 233-9522
Téléfax: (204) 237-0134
ASSOCIÉ *Charles Gagné, M.P.A.*

INTERNATIONAL BDO BINDER
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T7

MÉTIERS

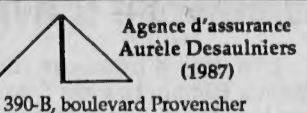


Claude P. Lépine
Représentant
Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

APEEL graphics
Typographie
Travail graphique
Imprimerie
Formulaires administratifs
CYRIL PARENT
233-5162
SERVICE et QUALITÉ

GRIMARD ELECTRIQUE
Installations résidentielles et commerciales
Réparations et rénovations
Appelez Louis au 885-7815
pour estimations gratuites.

ASSUREURS



Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

PIONEER LIFE ASSURANCE COMPANY
Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

GUS PAINCHAUD
assurances
• *vie* • *auto* • *incendie* • *etc.*
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Gilles Beaudry
Thérapie individuelle, de couple et familiale - sessions de groupe
Service confidentiel
261, rue DesMeurons
237-8295

ABONNE-TOI!
LA LIBERTÉ
Juste 5 renseignements très importants
Nom ________ Prénom ________
Adresse ________
Un an (Manitoba) 25$ ☐ hors province 30$ ☐
Deux ans (Manitoba) 45$ ☐ hors province 60$ ☐
Écrivez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à: La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

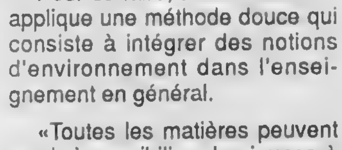
L'écologie à l'école

Quand les enfants éduquent les parents

Bien avant l'an 2 000, date fixée par le gouvernement fédéral pour «faire du Canada le pays industrialisé qui aura le meilleur rapport avec l'environnement» (1), de simples citoyens canadiens ont pris des initiatives très intéressantes pour réconcilier l'homme et la nature.

C'est le cas de Diane Sabourin, enseignante à l'école Queen-Elizabeth et mère de deux enfants de 4 et 10 ans. Pour elle, «le respect de la nature doit s'apprendre le plus tôt possible, donc à l'école».

«La plupart des gens polluent sans s'en rendre compte, par simple ignorance. C'est pourquoi il est nécessaire qu'ils acquièrent des bonnes habitudes et attitudes par rapport à l'environnement dès le plus jeune âge».



Pour ce faire, Diane Sabourin applique une méthode douce qui consiste à intégrer des notions d'environnement dans l'enseignement en général.

«Toutes les matières peuvent servir à sensibiliser les jeunes à l'environnement, explique-t-elle. En français, on peut faire des débats sur ce thème. Pour les cours d'observation et d'expression orale, on peut choisir un arbre comme sujet plutôt qu'autre chose».



Le réflexe de réutilisation

Diane Sabourin a ainsi pris l'habitude d'emmener régulièrement ses élèves âgés de 8 ans dans un parc proche de l'école pour qu'ils «adoptent» un arbre, dont ils suivent l'évolution et la croissance tout au long de l'année.

«Ils adorent ça, affirme-t-elle. Ils me demandent tout le temps: quand est-ce qu'on va voir notre arbre? C'est comme un ami pour eux. Les enfants se sentent vraiment concernés par l'environnement. C'est un sujet qu'ils prennent très au sérieux».

Outre son enseignement teinté d'écologie, Diane Sabourin s'efforce d'inculquer aux jeunes des réflexes simples et quotidiens qui aident à préserver l'environnement. Dans sa classe sont ainsi installées plusieurs boîtes pour le recyclage des canettes d'aluminium, des bouteilles de plastique et du papier.



photo: Laurent Gimenez

Diane Sabourin, matériel en main. «Je suis connue comme la maniaque de l'environnement dans toute l'école. Quand mes collègues reçoivent un message dans une vieille enveloppe usagée, ils savent tout de suite de qui ça vient!»

«Le respect de l'environnement, c'est aussi le réflexe de la réutilisation, explique-t-elle. Par exemple, lorsque les élèves m'apportent de l'argent pour une activité quelconque, je leur demande d'utiliser une enveloppe usagée et non pas neuve. Des fois, ce sont les parents qui ne comprennent pas. Et le plus beau de l'affaire, c'est que les enfants deviennent alors les éducateurs de leurs parents».

Même si elle reconnaît faire encore partie d'une minorité «d'enseignants-écologistes», Diane Sabourin estime que «de plus en plus de professeurs s'intéressent à l'environnement et veulent l'introduire dans leurs cours».

«Ça ne prendrait pas grand chose pour qu'ils embarquent. Simplement leur faire connaître ce qui existe. Je suis toujours frappée de voir que beaucoup de profs ignorent encore l'existence d'un programme comme Arbre en tête».

Laurent GIMENEZ

(1) Cette formule figure dans le préambule du Plan vert présenté le 27 mars par le ministre fédéral de l'Environnement, Lucien Bouchard. Le but du plan est de consulter la population canadienne afin de définir un ensemble de lois, de règlements et de programmes en matière d'environnement.

Les enseignants attirés par l'écologie

Un besoin de formation

Les enseignants de français et d'immersion qui veulent sensibiliser leurs élèves à l'environnement disposent essentiellement de deux ouvrages pédagogiques: Arbre en tête et Atout-faune.

Chaque ouvrage est remis aux enseignants qui suivent l'un des six ateliers organisés chaque année par le Bureau de l'éducation française (BEF).

«Nous rejoignons environ 200 professeurs chaque année», indique Jean-Viannay Auclair, conseiller pédagogique pour les sciences naturelles au BEF. «Le programme existe depuis 3 ans pour Arbre en tête et 1 an pour Atout-faune. Avant cela, il n'y avait à peu près rien».

Jean-Viannay Auclair, qui prépare une thèse de maîtrise sur les attitudes des enseignants face à l'éducation relative à l'environnement, note que «les enseignants démontrent un intérêt mais se sentent mal à l'aise pour aborder le sujet à cause d'un manque de formation».

«Dans un questionnaire que j'ai fait circuler, 80% des répondants étaient favorables à un cour d'éducation obligatoire sur l'environnement dans la formation des enseignants».

En matière d'écologie comme dans beaucoup d'autres domaines, les enseignants de français et d'immersion sont désavantagés par rapport à leurs collègues anglophones, comme le souligne l'enseignante Diane Sabourin.

«Je suis constamment obligée de traduire des articles et des textes en français, et c'est pris sur mon temps personnel. Ce serait formidable si tous les livrets de la Manitoba Forest Association, par exemple, étaient disponibles en français»

L.G.

LA SEINE

Un nouveau restaurant à Sainte-Anne

Le 30 avril, un restaurant pas vraiment comme les autres ouvrira ses portes à Sainte-Anne-des-Chênes. Son nom: le café Notre Rêve.

Ce nouveau café, qui sera ouvert de 8h à 16h du lundi au vendredi, appartient à l'association Dawson Trail Opportunities, créée le 15 août 1987 pour aider les handicapés à se réinsérer socialement.

Une partie des 32 participants, qui viennent de villages comme Sainte-Anne, Landmark, Lorette, Sainte-Geneviève et Richer, travaillent dans le magasin de vêtements d'occasion ouvert il y a 2 ans au 34, rue Centrale, à Sainte-Anne.

Trois ou 4 autres travailleront au restaurant qui sera situé au même endroit. Les autres participants sont occupés à différentes activités professionnelles, notamment le travail à domicile dans les villages environnants.

«Notre objectif est l'intégration totale des participants à la communauté», explique Lucie Saindon, la directrice de l'association. «Nous voulons les aider à trouver un travail fixe pour gagner leur vie et à atteindre ainsi l'égalité».

Inauguration: 31 mai

Tous les participants, dont l'âge varie de 18 à 73 ans, résident dans des foyers ou dans leur famille. 5 d'entre eux participent à une expérience de vie indépendante dans 2 maisons individuelles.

Le nouveau restaurant disposera d'un coin salades et offrira des soupes, des sandwichs et un spécial par jour. L'inauguration officielle du restaurant et du magasin de la Dawson Trail Opportunities aura lieu le 31 mai.

Laurent GIMENEZ



Archives La Liberté

Lucie Saindon précise que 2 personnes sont en attente pour devenir membre de la Dawson Trail Opportunities. «Nous avons fait une demande auprès du gouvernement provincial pour 40 places il y a déjà 2 ans, indique-t-elle, mais nous restons pour l'instant limité à 32». Les autres sources de revenus proviennent du travail des membres et des dons de la communauté.



Les enfants de

Mme Dorothée Fredette

(née Laroche)

sont heureux de célébrer

le 90e anniversaire de naissance

de leur mère.

À cette occasion il y aura un thé en son honneur au

Foyer Chez-Nous

187, avenue de la Cathédrale

le dimanche 15 avril de 14h à 16h

La famille souhaite la bienvenue aux nombreux neveux et nièces ainsi qu'aux bons amis d'hier et aujourd'hui.

SAINT-BONIFACE

Oui au distributeur de condoms au CUSB

Le probable dernier épisode dans l'affaire de l'installation d'un distributeur de condoms au Collège Universitaire de Saint-Boniface (CUSB) s'est déroulé le 29 mars.

Ce jour-là, à une réunion des étudiants, une motion demandant de rendre nulle la décision prise en octobre 1989 par l'Association des étudiants d'installer un distributeur de condoms a été défaite.

La semaine dernière, La Liberté rapportait qu'il n'y aurait pas de distributeur de condoms au CUSB. Parce qu'à une assemblée générale spéciale le 22 mars, une majorité d'étudiants avait annulé le référendum pro-condoms (153 pour; 50 contre) des 21 et 22 mars.

En fait, cette annulation n'éliminait pas la décision de l'Association des étudiants du mois d'octobre, prise suite à l'autorisation de l'administration du Collège.



Marc Bissonnette.

Résultat: un distributeur «devrait être installé avant les nouvelles élections du nouveau conseil de l'Association», a précisé Marc Bissonnette, le représentant Communication de l'Association.

Ces élections se tiendront le 20 avril. Elles ont été rendues nécessaires suite à la réunion du 22 mars où la majorité des 70 étudiants présents avaient fait annuler les élections tenues le 12 mars. Le président réélu, Benoit Duhaime, avait alors remis sa démission. Robert Loiselle assure l'intérim.

B.B.

PROVINCE

Emploi: formation pour jeunes défavorisés

48 jeunes de Winnipeg pourront acquérir des compétences en informatique appliquée au bureau grâce à une subvention fédérale de 457 000$.

Ce programme de formation, qui s'adresse à des personnes fortement défavorisées sur le plan de l'emploi, sera donné par le Youth Business Learning and Development Centre, Inc., une société sans but lucratif mise sur pied par 55 sociétés privées winnipégoises en 1973.

24 personnes pourront participer à chacun des deux programmes d'une durée de 24 semaines. Durant cette période, les participant(e)s touchent le salaire minimum tout en suivant des cours théoriques en bureautique et des stages pratiques chez les sociétés participantes.

Le taux de réussite de ces programmes qui s'adressent à des personnes au chômage parce qu'elles n'ont pas l'éducation ou la formation nécessaires pour le marché du travail d'aujourd'hui est très élevé, souligne Warren Gander, directeur du Youth Business Learning and Development Centre. 80% des participant(e)s se trouvent et gardent un emploi dans le domaine de leurs études.

Les personnes intéressées à participer à ce programme de formation, offert en anglais seulement, doivent s'adresser au Youth Business Learning and Development Centre (786-6701).

L.C.

Recyclez ce journal!

CULTUREL

Suivez le guide

Les vidéocassettes de Daniel Beaulieu

Depuis plus de 3 ans, la bibliothèque de Saint-Boniface met gratuitement à la disposition des usagers près de 1 300 vidéocassettes en français. Un service en pleine expansion, comme l'explique son responsable, Daniel Beaulieu.

• ***Vidéocassettes pour adultes.*** Il y en a environ 900, réparties entre films de divertissement (fiction), documentaires, et la collection complète des films de l'ONF. La grande majorité sont des films français et québécois, mais une petite partie est constituée de succès américains traduits en français (ex: Rain Man).

«Les films que nous choisissons nous arrivent dès qu'ils sont disponibles en vidéo, c'est-à-dire 6 à 9 mois seulement après leur sortie sur écran. A titre d'exemple, nous avons eu La Lectrice (film français de Michel Deville) en primeur, 3 mois avant sa diffusion dans les cinémas de Winnipeg».



Daniel Beaulieu est responsable de l'audiovisuel à la bibliothèque de Saint-Boniface.

• ***Vidéocassettes pour enfants.*** Entre 350 et 400 titres. Surtout des films de divertissement (ex: Contes pour tous de Rock Demers) et des dessins animés.

La liste d'attente est parfois longue dans cette section. Pour un gros succès comme Petitpieds le dinosaure, elle comprend une dizaine de noms. Les adultes doivent aussi s'armer de patience. Tout dernièrement, le film français Camille Claudel exigeait ainsi pas moins de 2 mois et demi d'attente.

• ***Nouveauté:*** une salle de projection à l'automne. La bibliothèque de Saint-Boniface vient de s'équiper du matériel nécessaire pour offrir des séances de projection de vidéocassettes dès l'automne.

• ***Conditions de prêt.*** 3 vidéocassettes maximum par personne pour une durée de 4 jours. Le service est gratuit. Daniel Beaulieu signale que durant les fins de semaine, entre 125 et 175 vidéocassettes sont empruntées. Par ailleurs, la bibliothèque acquiert entre 150 et 175 nouveaux titres chaque année.

Laurent GIMENEZ

Un entretien avec Patricia Claxton, traductrice littéraire

Messagère d'idées

Patricia Claxton, présidente fondatrice de l'Association des traducteurs littéraires et récipiendaire du prix du Gouverneur Général 1987 (1), était de passage à Winnipeg à l'occasion du lancement du numéro spécial de la revue Prairie Fire, consacrée aux auteurs franco-manitobains. ***(voir page 14)***

L'occasion rêvée de parler des défis que représente la traduction littéraire. C'est un métier exercé à temps partiel par une centaine de personnes au Canada, puisqu'il n'est guère possible d'en vivre exclusivement.

Patricia Claxton n'hésite pas un instant quand on lui demande de souligner l'importance de ce défi qu'elle relève depuis 25 ans:

«Le traducteur littéraire, c'est le messager des idées conçues dans une langue, des idées qu'il met à la portée des gens dans une autre langue».

«Des personnes qui restent dans leur petit milieu et qui ne regardent pas au-delà de leurs petites frontières s'appauvrissent. On croît en apprenant, en découvrant. Il n'y a pas d'autres manières».

L'ambiance

«Un traducteur littéraire, c'est une personne qui aime lire, qui aime les idées, les mots, qui a le goût de redire de façon aussi belle dans sa propre langue quelque chose lue dans sa deuxième langue. La traduction littéraire, c'est de la recréation. Il y a un point de départ: l'oeuvre d'origine, qu'on recrée».

«Dans la traduction non littéraire, l'élément le plus important à transmettre, c'est l'information. En traduction littéraire, l'information a sa place, mais elle est loin d'être la chose la plus importante. Le plus important, c'est de rendre le ton, le style, l'ambiance».

«A chaque fois qu'on rencontre un mot donné, il faut donc juger, choisir en fonction du contexte. Il n'y a jamais rien d'automatique: le contexte, c'est tout».

«D'autant plus que chaque auteur, chaque écrivain a son propre sens des mots. Et bien souvent son sens personnel n'est pas tout à fait celui du dictionnaire. Il faut savoir déceler ces petites divergences. Par exemple, Gabrielle Roy donne un sens moins sinistre à l'adjectif «sinistre». Pour elle, il signifie plutôt *cheerless*».

«C'est pourquoi il est indispensable d'établir une relation de confiance avec l'auteur. S'il est bilingue, c'est parfois plus difficile, surtout s'il croit pouvoir juger de la traduction quand sa compétence est moins poussée qu'il ne le pense. Mais le plus navrant, c'est de tomber sur un auteur qui refuse de collaborer».

«Pour un traducteur littéraire, la chose la plus exaspérante est de tomber sur une allusion à une autre oeuvre. Car à moins qu'elle ne soit d'une évidence éclatante, il faut faire comprendre le sens de l'allusion».

«Quant à la métaphore, elle représente le dilemme même de la traduction littéraire parce qu'elle représente l'exigence par excellence de poser un jugement sur les éléments à garder et ceux à perdre».

«Le plus gros compliment que puisse recevoir un traducteur littéraire? C'est que les lecteurs croient lire l'auteur, qu'ils n'entendent que la voix de l'auteur».

Bernard BOCQUEL



photo: Bernard Bocquel

Patricia Claxton, traductrice littéraire. «Un ordinateur pour traduire? Ça peut être très bien pour un catalogue, des manuels, mais pas pour une oeuvre littéraire. Un ordinateur, c'est un outil, rien de plus».

(1) Le prix a été obtenu pour sa traduction de La détresse et l'enchantement de Gabrielle Roy. Patricia Claxton a aussi traduit, entre autres, Nicole Brossard, Cécile Gagnon, Fernand Ouellet, Marcel Trudel, Pierre Elliott Trudeau.

La traduction de La détresse et l'enchantement (500 pages) a nécessité 14 mois de travail, 6 jours par semaine, 10 à 12 heures par jour. Un traducteur reçoit 10 cents du mot. Un tarif raisonnable, estime Patricia Claxton, serait de 15 à 20 cents du mot.

Français-anglais: les différences

Patricia Claxton traduit depuis 25 ans, a enseigné la traduction à l'université de Montréal. Elle est donc bien placée pour comparer le français et l'anglais.

«Les structures de pensée sont très différentes d'une langue à une autre. Même entre deux langues historiquement en contact et qui ont eu beaucoup d'échanges, comme le français et l'anglais».

«Le français a tendance à s'agencer sur des noms et des verbes. L'anglais s'appuie beaucoup plus sur les adjectifs et les adverbes. Dans une phrase, dans un paragraphe, l'anglais a tendance à dire la chose importante au début, pour ensuite élaborer; le français a la tendance contraire».

«L'anglais est une langue très forte au niveau des choses concrètes, comme tout ce qui touche aux sens physiques. Mais au niveau des concepts, le français me paraît plus fort. C'est un fait qu'on peut dire énormément en quelques mots qui deviennent des lignes en anglais».

Des textes sont-ils intraduisibles? «On peut tout traduire. Mais la traduction est toujours un compromis et parfois, les compromis à faire sont trop grands, comme des fois en poésie».

Le style le plus dur à traduire? «C'est le style dépouillé. Car les mots dépouillés en français ne se rendent pas toujours par des mots dépouillés en anglais».

B.B.

Vol 217, Calgary du Cercle Molière

On s'est fait jouer. Avec plaisir!

AVERTISSEMENT: Si vous avez vos billets pour Vol 217, Calgary, attendez d'avoir vu la pièce avant de lire cette critique, qui pourrait vous donner trop d'indices.

Le suspense de la saison 89-90 du Cercle Molière aura duré jusqu'au bout: la troupe de théâtre allait-elle présenter une pièce susceptible de faire la quasi-unanimité du grand public?

La réponse est tombée, comme dans les meilleurs thrillers, au dernier moment, avec Vol 217, Calgary, un divertissement qui vaut le déplacement, à tous les niveaux.

A l'exception d'un démarrage lent -les araignées, il est vrai, prennent parfois du temps à tisser leur toile-, ce suspense dans la bonne tradition des rebondissements de dernière seconde n'accuse pas de faiblesses irritantes.

Le metteur en scène invité, Rychard Thériault de Québec, a fait appel à des comédiens capables de donner les nuances de jeu nécessaires. Citons tous les accusés de double jeu à la barre: Irène Mahé, Brigitte Léger, Jean-Marc Ousset, et les policiers Robert Trudel, Robert Lemoine et André Soulodre (eh oui, même la police est coupable de jouer le jeu!).

Et donnons une mention toute spéciale à Claude Dorge, Janus joliment machiavélique, capable d'inquiéter comme mari torve et d'amuser en se métamorphosant, touche par touche, en petit frère niaiseux. Du grand art. Un hit, si l'on ose dire.

Pour l'occasion, le Cercle Molière a intégré au décor, magnifiquement Réjean Labrie-esque comme d'habitude, trois écrans vidéos pour donner des indices en différé, et des furetages de caméra en direct, histoire de caresser notre goût du voyeurisme dans le sens du poil.

Un vrai coup de théâtre

Le texte de Robert Thomas, adapté par Jean-Guy Roy et Rychard Thériault, offre aussi d'assez bons mots qui prennent tout leur sens, suspense exige, après le dénouement.

Ainsi, qui n'a pas rit à la réplique de Claude Dorge clâmant ne pas vouloir être là quand son quasi-sosie de frère serait drogué? Drôle, parce que tout le monde savait que Claude Dorge jouait les deux rôles, un coup classique au théâtre.

Mais quand on apprenait -vrai coup de théâtre- que Claude Dorge, Monsieur double jeu en personne, jouait consciemment les deux rôles pour les besoins de son coup monté, il fallait bien avouer qu'on s'était laissé berner. Espèces d'innocents qu'on était!

Sauf que cette fois, tout le plaisir était pour nous.

Bernard BOCQUEL



photo: Hubert Pantel

L'équipe au grand complet de Vol 217, Calgary. Une photo-souvenir d'un divertissement de bonne facture.

MANITOBA



photo: Lucien Chaput

Le Manitoba français en vers et en prose

L'édition spéciale de Prairie Fire consacrée à la littérature franco-manitobaine a été lancée jeudi 29 mars au Foyer du Centre culturel franco-manitobain. Ce numéro spécial de la revue littéraire manitobaine est disponible en librairie au prix de 11,95$.

On reconnait sur la photo 12 des 22 écrivains et artistes qui ont contribué à ce numéro bilingue de Prairie Fire. De gauche à droite: Assis: Louise Fiset, Rosmarin Heidenreich, Roger Léveillé, Jacqueline Barral. Debout: Charles Leblanc, Bertrand Nayet, Ingrid Joubert, Daniel Tougas, Marcel Gosselin, Lise Gaboury-Diallo, Jean Lafontant et Réal Bérard.

Les Rendez-Vous

CONCERTS

• ***Pauline Charrière***, vendredi 6 avril au Foyer du CCFM.

• ***Le Magnificat de Bach et la Messe en do mineur de Mozart***, par la Winnipeg Philharmonic Choir et le Manitoba Chamber Orchestra, dimanche 8 avril à 20h au Pantages Playhouse Theatre (180 Market Avenue). Billets 11$ au 831-0056.

• ***Les vents du printemps: Aurora musicale***, la société winnipégoise de musique de chambre, présente des oeuvres inédites du compositeur manitobain David Scott, lundi 9 avril à 20h au West End Cultural Centre (586, Ellice). Billets: 10$ au 589-1979.

• ***Gilles Fournier***, dans le cadre du mardi jazz, mardi 10 avril au Foyer du CCFM.

• ***Stickshift***, jeudi 12 et vendredi 13 avril, au Foyer du CCM.



Lake McArthur (Rocky Mountains) de Harris. L'une des toiles canadiennes de la collection du Musée des Beaux-Arts de Winnipeg, en exposition jusqu'au 17 juin.

CINÉMA

• ***«Cannes 1989»***, les meilleures publicités du Festival international du film publicitaire de Cannes 1989. Jusqu'au dimanche 8 avril, à 19h et 21h, (également à 14h, samedi 7 et dimanche 8), au Musée des Beaux-Arts de Winnipeg.

• ***Les films les plus épeurants au monde!*** Eraserhead de David Lynch, vendredi 6 et samedi 7 avril à minuit à la Cinémathèque (100, rue Arthur). Entrée: 4$

• ***Festival de films japonais:*** Rashomon (1951) d'Akira Kurosawa, vendredi 6 au dimanche 8 avril à 19h30 et 21h30; lundi 9 au jeudi 12 avril à 20h, à la Cinémathèque (100, rue Arthur). Entrée:4$

EXPOSITIONS

• ***Oeufs de Pâques***, une exposition dans le foyer du Musée de l'Homme et de la Nature (190 Rupert Avenue), jusqu'au 20 avril.

• ***Des yeux dans les cieux***, une exposition de cerfs-volants chinois, dans l'Alloway Hall du Musée de l'Homme et de la Nature (190 Rupert Avenue) du jeudi 12 avril au 24 juin.

• ***«Réalités éphémères»***, de Jocelyne Prince, jusqu'au 13 mai dans les galeries I et II du CCFM.

THÉÂTRE

• ***Vol 217, Calgary***, une adaptation de Jean-Guy Roy et Rychard Thériault de Double jeu de Robert Thomas, présentée par le Cercle Molière, avec Claude Dorge, Irène Mahé, Robert Trudel, Brigitte Léger, Jean-Marc Ousset, Robert Lemoine et André Soulodre. Vendredi 6 et samedi 7 avril, à la salle Pauline-Boutal du CCFM. Billets: 233-8972.

JEUNESSE jaze

Volume 1 nº 4 Saint-Boniface (Manitoba) le 6 avril 1990

Ballerine: la danse accrochée au coeur

page 4



Natalie André ne ménage pas ses efforts pour réussir son rêve.







Quelques mannequins volontaires pour prélever des fonds.

Mannequins: la mode au service du Collège Louis-Riel

page 3



Danielle Fillion du Collège Saint-Jean-Baptiste avec une résidante du Foyer Valade.

Étudiants-Aînés: la grande rencontre grâce au Projet Étudiants-Animateurs

page 3

Jeunesse Jaze: les grands débuts de la presse écrite PAR les jeunes

Le Conseil jeunesse provincial, responsable du projet Jeunesse Jaze, félicite les participantes et les participants à cette grande première PAR les jeunes et POUR les jeunes.

Ce numéro 4 de Jeunesse Jaze est le dernier du projet de communication 1989-1990.



1

JEUNESSE jaze

Destination Banff pour l'aventure

Un événement qui encourage l'esprit des Fêtes

Le Conseil jeunesse provincial souhaite à toutes et à tous un Noël «cool» et une année 1990 «au boute»!

15 décembre 1989

2

JEUNESSE jaze

Ça va brasser aux Trembles !!

Le Festival, c'est pour rapprocher les gens de Winnipeg

Bon Festival à tous!

9 février 1990

3

JEUNESSE jaze

Parlement Jeunesse : un bon bain de politique!

Ringuette jeu de fillette? PANTOUTE!

Félicitations aux responsables du 7e Parlement Jeunesse!

9 mars 1990

Parlement Jeunesse Franco-Manitobain:

Manquez pas l'occasion l'année prochaine!

Il me semble que les jeunes d'aujourd'hui prennent beaucoup plus d'intérêt à la politique qu'on ne le pense.

C'est ce que j'ai conclu après avoir assisté à la 7e session du Parlement Jeunesse Franco-Manitobain, qui s'est déroulé du 8 au 11 mars.

Ce n'était que ma première année au PJFM, mais j'ai eu une assez bonne impression pour être capable de dire que c'était un grand succès.

Il faut admettre que «Parlement» n'est pas le mot le plus populaire dans le vocabulaire des jeunes. Mais il doit y avoir un certain intérêt pour attirer 85 participants!

J'ai été impressionnée de savoir que l'organisation du PJFM se fait uniquement par des jeunes de niveaux secondaire et universitaire.

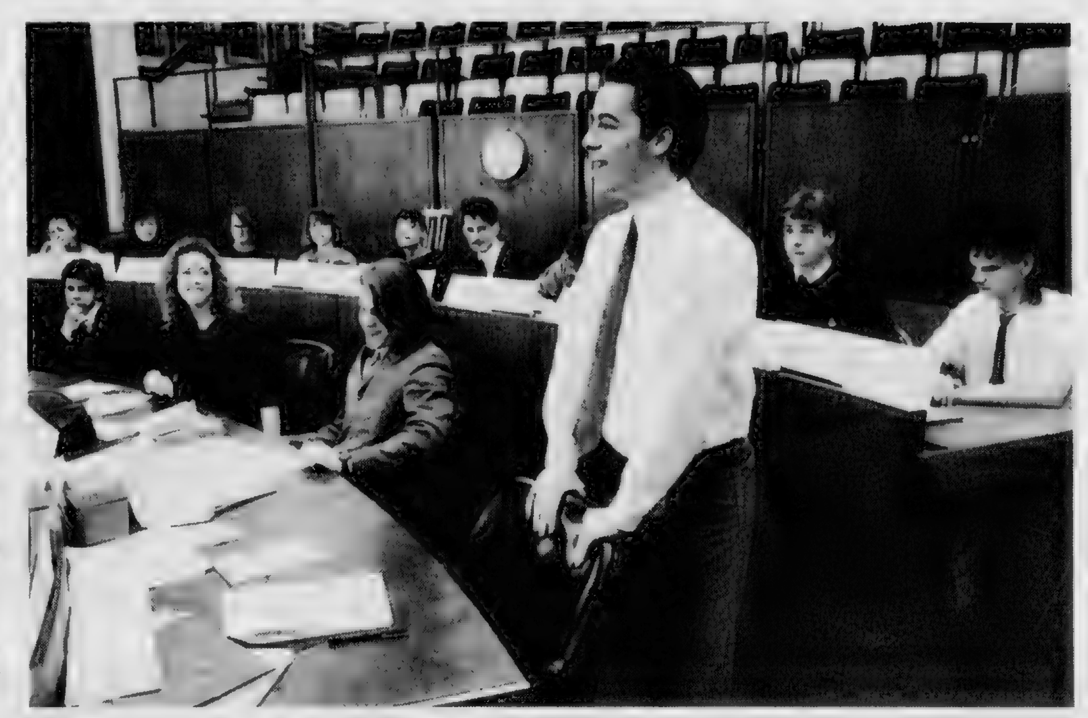
Sans compter que tu n'as pas besoin de vouloir devenir politicien ou politicienne pour participer au PJFM. Mais en y participant, tu apprends les fonctions du gouvernement d'une façon vivante.

En même temps les jeunes ont la chance de rencontrer des gens et d'exprimer leurs opinions sur divers sujets d'actualité.

Mais croyez moi, la fin de semaine du 8 au 11 ne s'est pas déroulée dans un sérieux total. Il y avait souvent des occasions ou des questions «non-parlementaires». Aussi il y avait le souper au «Old Spagetti Factory», au «Marigold» et un rassemblement chez le Vice-Premier ministre le samedi soir.

Pendant mes quatre jours de PJFM, je peux honnêtement vous dire que j'ai acquis une nouvelle opinion du mot «Parlement». Je vous conseille fortement d'y participer l'année prochaine!

Micheline Marchildon



Durant la période de questions (plutôt axée sur l'humour), Denis Prieur se lève pour se défendre des allégations douteuses pesant sur sa réputation.

Une semaine au Château Frontenac

Coup de chapeau à l'éducateur de l'année

Du 22 au 29 mars, 87 étudiants de partout au Canada se sont réunis au Château Frontenac pour élire l'Éducateur de l'année, discuter de l'environnement et partager une expérience tout à fait unique.

Il s'agit du Prix du Mérite Canadien «Jeunesse — Éducation». C'est un prix présenté à l'éducateur que les jeunes Canadiens veulent reconnaître et remercier pour son travail auprès des jeunes dans le domaine de l'éducation.

3e gagnant

Le 3e gagnant du prix annuel est Verna Kirkness, une enseignante autochtone qui a été un des fondateurs du First Nations House of Learning à UBC *(Colombie-Britannique)* qui rend l'éducation post-secondaire plus accessible pour les autochtones.

En février, les élèves des 10 provinces ont élu un lauréat provincial pour le prix. Au Manitoba ce fut Murray Smith, un professeur du secondaire qui a pris sa retraite il y a 5 ans.

Il a été choisi pour son dévouement comme éducateur ainsi que pour sa participation dans l'éducation de la société. Il siégea à plusieurs comités, tels que ceux contre l'ivresse au volant et l'anti-sémitisme. Il lutta aussi pour les débouchés égaux pour les femmes.



La délégation manitobaine à Québec. 1ère rangée: Colleen McElhone, Dave Ross, Michelle Henning, Geneviève Pelletier, Cynthia Myslicki. 2e rangée: Ian Barnett, Sheri Burns, Kerry Stokotelny, Alice Young, Marc Bissonnette (représentant de la délégation), François Longpré.

Pendant la semaine à Québec, il y a eu des forums concernant l'environnement. Air Canada, le commanditaire national, a présenté un prix environnemental à Babyland Diaper Service, un compagnie qui produit des couches.

Les jeunes ont voté pour le récipiendaire suite à une présentation de 5 compagnies comptant aussi Loblaws International Merchants, Canada Life Insurance Co., Ciment Saint-Laurent et Laidlaw Waste Systems.

Cynthia Myslicki



Le candidat manitobain au prix du Mérite: Murray Smith, prof à la retraite.

Lettre à Jeunesse Jaze

Des nouvelles d'Indonésie!

Bonjour l'équipe du CJP!

Oui, enfin des nouvelles! Je suis déjà dans mon village depuis 2 mois et jusqu'à présent tout se déroule très bien.

Nos projets de travail sont pour la plupart terminés. Nous avons construit un pont, quelques puits, un jardin, des terrains de jeux et rénové 2 mosquées. Il ne reste qu'à terminer une toilette publique et un petit système d'irrigation.

Je suis de plus en plus familière avec la langue et les coutumes.

C'est une des expériences les plus enrichissantes qu'il m'ait été donné de vivre et sans l'aide que vous m'avez apportée, je n'aurais pas ce privilège. Je vous en remercie infiniment. De retour en avril, je vous conterai tout en détail.

Amitiés.

Rachelle Brière
(ancienne élève
de Précieux-Sang)
Indonésie
mars 1990

N.D.L.R. Rachelle Brière travaille pour Jeunesse Canada Monde, un organisme privé à but non lucratif qui vise à élargir les horizons des jeunes Canadiens en leur donnant une expérience de travail au Canada (3 à 4 mois) et dans un pays du Tiers-Monde (3 à 4 mois).



Champ de riz en Indonésie.

Journaliste? Pas si facile que ça!

Être journaliste, ce n'est pas si facile que ça! Il faut bien rédiger son article, avoir un lead et un angle.

Jeunesse Jaze a donné une chance à des jeunes Manitobain(e)s de connaître plus du journalisme. C'était une expérience positive et on a appris beaucoup de nouvelles choses dans ce domaine.

Ce projet était quelque chose d'unique et de spécial et on doit un gros merci à Bernard Bocquel et Danielle Dumesnil!

Natalie Bouvier

Le Projet Étudiants-Animateurs en détails

Une expérience unique et irremplaçable

Q.: D'où vient le Projet Étudiants-Animateurs (P.E.A.)?

R.: C'est en 1976 qu'un rêve fut réalisé. Pour les deux premières années le Gouvernement provincial prit en charge le P.E.A. La Société franco-manitobaine a ensuite assumé la responsabilité du P.E.A. pour les quatre prochaines années. Depuis 1982, c'est le Conseil jeunesse provincial (CJP) qui en est responsable.

Q.: Qu'est ce le P.E.A.?

R.: Le P.E.A. est une organisation qui donne la chance à des étudiant(e)s de la 10e à la 12e de devenir des animateur(trices). Chaque année des élèves sont choisis dans les écoles francophones pour participer à trois camps. Les trois camps sont développés pour l'information, l'éducation, le divertissement et l'expérience.

Le premier camp est tout planifié pour vous. Les ateliers, les repas, les heures de lever et de coucher, les activités, tout est déterminé.

Pour le deuxième camp, les responsabilités sont plus nombreuses: organiser les repas, faire de l'animation et choisir ton heure de coucher.

Pour le troisième camp, la majorité des activités sont sous la responsabilité des élèves.

Q.: Qui est responsable dans chaque école?

R.: Il y a des prof-conseillers qui nous évaluent dans chacune de nos activités. Ce sont ces professeurs qui assument la responsabilité d'une partie de la note finale (80%), puisque le PEA est un cours accrédité de 120 heures.



Nicole Chartier.

Q.: Qui sont les responsables aux camps?

R.: Certainement il ne faut pas oublier les animateurs des camps. Le coordinateur Christian Delaquis, ainsi que Marc Prescott sont avec nous tout le temps. Ils sont toujours prêts à t'aider et à t'offrir des idées. Eux, ainsi que des invités, font le PEA. Sans ces gens, le projet n'existerait pas. Ils sont dévoués, sincères et de très bons ami(e)s.

Q.: Quelles sont les devoirs du PEA?

R.: Il y a deux devoirs à préparer dans ce cours. Le premier devoir est d'organiser une journée de loisirs avec une clientèle de ton choix. Le second devoir est de faire une présentation publicitaire, c'est-à-dire essayer de vendre le projet étudiants-animateurs.

En plus de ces deux devoirs, il y a 40 heures de travail pratique auprès du public. Vous pensez peut-être que cela est beaucoup d'heures à sacrifier, mais c'est rapidement passé et c'est une expérience irremplaçable.

Q.: Pourquoi prendre un cours supplémentaire quand on doit sacrifier une semaine des vacances d'été pour y participer?

R.: La réponse est très facile. C'est une opportunité unique d'apprendre à mieux se connaître et à s'améliorer. Tu acquiers des connaissances de leadership, un sens d'organisation et un sens d'épanouissement personnel.

Les étudiants qui étaient des étrangers à première vue sont maintenant devenus de sincères ami(e)s. C'est une belle famille qui s'entraide et chaque camp est une nouvelle expérience!

Nicole Chartier



Marc Fiola et Rachel Dupuis sont émerveillés par une belle manoeuvre tactique.



Martin Lévesque et Rémi Lemoine montrent leurs talents à un résidant du Foyer Valade.



Brigitte Lafond en compagnie d'une résidante de bien bonne humeur du Foyer Valade.

Une manière originale de prélever des fonds

«Feu vert» pour les finissants de 90

Pour tous les finissants, juin est le mois attendu depuis longtemps. La collation des diplômes, qui était un rêve, deviendra, finalement, une réalité. Et, comme tout autre chose, ça coûte de l'argent.

Alors les finissants du Collège Louis-Riel ont mis sur pied un défilé de mode. Sous le thème «Feu vert», les mannequins porteront des habits de style classique et des vêtements sports. Parmi les magasins qui contribuent des vêtements: Boca, Classy, Freedom et Le Château.

Le défilé, qui aura lieu les 17 et 18 avril, se déroulera dans le gymnase du CL-R en soirée. Prix d'entrée: 5$. L'argent prélevé aidera les finissants à couvrir les dépenses pour la Cathédrale, les toges, le souper ainsi que pour d'autres nécessités.

Faut-il préciser que le défilé est grand ouvert à tout le monde?

Cindy Gioux





La professeur responsable des mannequins (habillement et textiles) est Claire Ferré (à gauche). Ci-dessus, 7 des 21 mannequins: Dan Joanisse, Alain Neveux, Angela Rourke, Micheline Sabourin, Lisette Ferraton, Glynis Bigourdan et Aileen Clark.

Félicitations aux élèves du ***Projet étudiants-animateurs 1989-90***

Collège Louis-Riel:
Jo-Anne George, Marc Fiola, Manon Roy, Brigitte Lafond, Roxanne Letourneau, Claire Rioux, Chantal Sabourin, Rachel Sarrasin.

Collège Gabrielle-Roy:
Nicole Arnould, Isabelle Cuillerier, Nathalie Fenez, Christina Samardzija.

École Pointe-des-Chênes:
Rémi Lemoine, Danielle Laurin.

École Saint-Joachim:
Sylvie Laurencelle, Candace Link, Danielle Normandeau.

Collège Saint-Jean-Baptiste:
Nicole Chartier, Lucette Courcelles, Rachel Dupuis, Danielle Fillion, Martin Levesque, Vivianne Sarrasin, Stéphane Touzin.

Portrait d'une ballerine: Natalie André

La volonté de danser au fond du coeur

«C'est une différente manière de communiquer avec les gens. La danse est ce qui semble la chose la plus naturelle pour moi et quand je danse, ça me fait sentir bien».

Voilà pourquoi Natalie André, âgée de 15 ans et danseuse de ballet depuis 11 ans, veut faire du ballet son métier.

Du lundi au vendredi, elle prend ses leçons à l'édifice du Royal Winnipeg Ballet de 16h à 19h. Le samedi, c'est de 9h à 15h30. Ça veut dire qu'au moins 22 heures de son temps personnel sont prises par la danse (plus le temps écoulé sur l'autobus de ville).

Un rêve

Est-ce qu'un tel horaire la dérange? «Ça me dérangeait un peu au commencement, mais maintenant ça ne me dérange plus. C'est un rêve que j'ai la chance de réaliser. De toutes façons, mes meilleur(e)s ami(e)s dansent avec moi. Ils sont comme ma famille».

Mais pour être danseuse de ballet professionnelle, il y a quelques points importants: «Il te faut beaucoup de discipline, être travaillante, rythmée et avoir l'habileté d'être "un" avec la musique». En plus: «Il te faut un corps proportionné; tes jambes doivent être longues et fortes ainsi que ton cou, ton dos et tes bras pour donner l'impression d'être grande et gracieuse».

Quels conseils donne-t-elle à quelqu'un voulant être ballerine? «Bien, il faut que tu sois toujours prête à travailler très fort, dédier tout ton temps pour un rêve qui ne dure qu'à peu près 10 ans. Mais le plus important: il faut que tu aies un amour très spécial pour la danse, il faut avoir la volonté de danser dans le fond de ton coeur».

Lynelle Hébert



Natalie André fait une démonstration de mouvement élégant.



Les gagnants de la Chicane Électrique 1989.

Superfixie se fixe super

Qu'est-ce qu'il y a derrière le succès de Superfixie?

D'après David Larocque, directeur du 100 Nons, «C'est l'image du groupe, la qualité des spectacles et la musique qu'ils jouent. De la musique accessible à tous, du genre top 40».

Les 7 membres de Superfixie ont fait un long trajet ensemble depuis juin 88, lors de leur début. Maintenant, le groupe est bien connu au Manitoba ainsi qu'en Saskatchewan.

Superfixie joue dans des écoles secondaires, au Festival du Voyageur, au Foyer du Centre culturel franco-manitobain et a gagné la Chicane Électrique II (1988) et III (1989). C'est le groupe du 100 Nons le plus jeune et le groupe qui est ensemble depuis le plus long temps.

Le groupe a déjà fait des enregistrements et pense peut-être lancer une cassette. Cependant aucun projet n'a encore été entamé.

Mené par 4 filles, (Nicole et Joanne La Coste, Sara Côté et Marie-Claude MacDonald), Superfixie est «le groupe le plus jeune, mais ils sont quand même très, très bon!», dit David Larocque. «Superfixie est comparable à Hart Rouge!»

Cindy Gloux



Les six participants à la 5e session de formation, tenue le 10 mars, pour la réalisation du Jeunesse Jaze numéro 4: Gaétan Ruest, Martin Lajoie, Cindy Gloux, Natalie Bouvier, Lynelle Hébert et Micheline Girardin.

L'équipe du numéro 4

Le numéro 4 de Jeunesse Jaze a été produit par Cynthia Myslicki, Natalie Bouvier, Micheline Marchildon, Lynelle Hébert, Cindy Gloux et la collaboration de Nicole Chartier.

Les 4 numéros de Jeunesse Jaze ont été publié avec un coup de main de Danielle Dumesnil du Conseil jeunesse provincial (CJP) et Bernard Bocquel. Des commentaires? Un nom: Danielle Dumesnil. Un numéro de téléphone: 237-8947 au CJP.

Voici les personnes qui ont participé à au moins 1 des 4 numéros: Mireille Guay, Cindy Gloux, Natalie Bouvier, Lynelle Hébert, Cynthia Myslicki, Joëlle Marion, Micheline Sabourin, Micheline Marchildon, Micheline Girardin, Martin Lajoie, Gaétan Ruest, Nathalie Slawinski, Dominique Pujo, Shawn Letain, Danielle Fontaine, Brigitte Reynolds, Danielle Normandeau et Nicole Chartier.

Les 4 numéros de Jeunesse Jaze ont été rendus possible grâce à une contribution financière du Secrétariat d'État du Canada.

"France-Canada"

L'Association France-Canada est à la recherche de familles qui aimeraient accueillir des jeunes français(es) dans leur foyer durant les mois d'été en vue d'échange.

Pour plus de renseignements, contactez Monsieur Marcel Marchildon au 1-422-8119.

Manitoba Telephone System
présente

LES AUDITIONS



Grand prix

Manitoba Telephone System remettra au(x) gagnant(s) une bourse de 350$ et un billet d'avion aller-retour pour participer à la grande finale des Auditions Juste pour rire à Montréal le 14 mai 1990.

Inscription

Formulaire disponible sur demande auprès du Festival du Voyageur.



Laissez-passer pour assister à la soirée des Auditions. Disponibles sur demande auprès du Festival du Voyageur et de CKSB, à partir du 9 avril.



DIMANCHE LE 29 AVRIL À 20H À LA SALLE LE RENDEZ-VOUS

LA LIBERTÉ





Radio-Canada
Manitoba

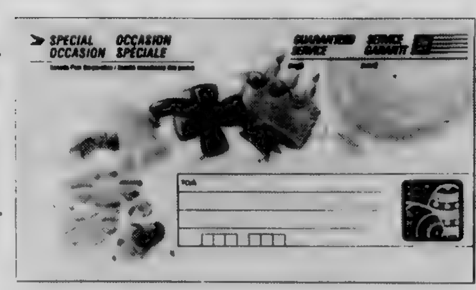


Festival du Voyageur

ENDIMANCHEZ VOS SOUHAITS DE PÂQUES!

Cette année, à Pâques, postez vos voeux en beauté dans les enveloppes Occasion spéciale de la Société canadienne des postes.

Les enveloppes Occasion spéciale, une façon attrayante et sûre de transmettre vos voeux. La livraison est garantie le prochain jour ouvrable dans la même localité et dans les deux jours ouvrables entre les



grands centres du Canada.

Elles ne coûtent que 1,95 $, port payé. Mieux encore, économisez en optant pour un jeu de 6 enveloppes à 9,95 $. Postez-les ensuite dans toute boîte aux lettres.

Procurez-vous les enveloppes Occasion spéciale à votre comptoir postal et endimanchez vos souhaits!

POSTE MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

À 1,95 $, C'EST LA MEILLEURE FAÇON D'EXPRIMER VOTRE AFFECTION.

Hanover-Taché

Les armes secrètes des Canadiens

La scène était, pour le moins, hors de l'ordinaire. On était en pleine deuxième période du premier match des grandes finales. Pendant que tous les partisans suivaient le jeu sur la patinoire, un joueur des Canadiens de Saint-Pierre, son gilet par terre, se faisait masser l'épaule droite par un barbu.

Le barbu en question s'appelle Larry Friesen, précise Gilbert Lahaie, gérant des Canadiens de Saint-Pierre. Il ajoute: «cet homme-là a un don pour frotter.»

Le tout a commencé lorsque Robert Bérard, l'une des étoiles des Canadiens, souffrait d'un mal de dos. «Entre la deuxième et la troisième période, Larry lui avait frotté le dos. Et ça a marché. Depuis, il a une job steady pour les séries éliminatoires!»

Pas content d'avoir un frotteur officiel, les Canadiens de Saint-Pierre ont déniché une autre arme secrète. Celle-ci porte le nom de Germain Roy.

La job de Germain Roy? Entonné l'hymne national du Canada au début de chaque match des finales contre les As de Sainte-Anne. Lorsqu'on se trouve en finales pour la première fois depuis 1981-82, tous les moyens sont bons!

L.C.

Les grandes finales de la Ligue Hanover-Taché

Saint-Pierre: la belle chance de tout gagner

Les As de Sainte-Anne se trouvent, pour la première fois cette saison, dans une position qui leur est étrangère. Contrairement aux commentaires qu'ils entendaient durant l'année, tout le monde les donnait gagnants dans les finales contre les Canadiens de Saint-Pierre.

«Au début de la saison, tout le monde disait: vous allez rien faire cette année», raconte Jude Boulianne, entraîneur des As de Sainte-Anne. «Contre Ile-des-Chênes et ensuite contre Niverville, on disait: les As vont perdre. Maintenant tout le monde disait que Saint-Pierre n'avait aucune chance contre nous!»

Les Canadiens de Saint-Pierre ont remporté la première partie des finales de la Ligue Hanover-Taché, 7 à 6 en prolongation à Sainte-Anne. A la grande surprise de plusieurs personnes, aussi bien à Sainte-Anne qu'à Saint-Pierre.

Gilbert Lahaie, le gérant des Canadiens de Saint-Pierre, refuse d'utiliser le mot surprise pour décrire la première victoire de son équipe. «Avant ce match, on n'était pas super confiant. Nos joueurs savaient qu'ils avaient une chance. Mais ils ne s'en vantaient pas.»

«Gagner la première partie de la série, ça a été un bon boost psychologique», concède Gilbert Lahaie. «Maintenant les gars savent vraiment qu'ils ont une chance de tout gagner. Dans les vestiaires, après le match, l'atmosphère était bonne. Les gars se disaient, c'est juste une partie. Il faut en gagner trois autres.»



photo: Lucien Chaput

Larry Friesen massant l'épaule droite de Ron Fillion des Canadiens de Saint-Pierre-Jolys. Les prochains matchs: vendredi 6 avril à Sainte-Anne (20h), dimanche 8 avril à Saint-Pierre-Jolys (14h).

«C'est bon pour la ligue!»

Jude Boulianne et Gilbert Lahaie sont d'accord sur un point: la première victoire des Canadiens de Saint-Pierre a créé beaucoup d'intérêt dans les finales. Et c'est bon pour la ligue en général.

«Ça a fait beaucoup pour la crédibilité des finales. Certains de nos partisans disaient: on n'avait pas de chance. Alors ils ne sont pas venus à la partie», affirme Gilbert Lahaie. «Maintenant la foule sera là».

«La foule était bien, mais pas exceptionnelle», évalue à son tour Jude Boulianne. «Parce qu'on a perdu la première partie, ça va créer de l'intérêt. Trop de personnes prenaient pour acquis qu'on gagnerait. Une bonne finale, c'est bon pour la ligue.»

Lucien CHAPUT

Les prédictions, division par division, du docteur Brin

Les Jets gagneront en six parties!

La «vraie» saison a commencé. Maintenant on peut parler de véritable parité puisque les Nordiques de Québec et leurs 62 défaites ne sont plus de la partie!

Division Adams

Boston contre Hartford: Quelle que soit la santé de Craig Janney, les Bruins de Boston sont beaucoup trop gros et forts pour les Whalers de Hartford. Le long de la bande, les Whalers seront durement pressés pour sortir avec la rondelle. Boston en 6 parties.

Buffalo contre Montréal: La série à surveiller au premier tour des séries éliminatoires. Montréal souffre toujours de ses blessures. Chris Chelios des tricolores pourrait manquer des matchs. Du côté des Sabres de Buffalo, les joueurs d'expérience se font rares. Ils leur auraient fallu un Peter Stastny.

La clé: Pierre Turgeon contre Guy Carbonneau. Le neutralisateur des Canadiens devra éliminer la vedette des Sabres. Sans Turgeon, Buffalo perdra rapidement ses moyens. Montréal en 7 parties.

Division Patrick

Les Rangers contre les Islanders: Par tradition, les Islanders ne perdent pas en séries éliminatoires contre les Rangers. Mais malgré la présence d'Alger Arbour derrière le banc, les Islanders ne semblent pas avoir les outils à l'attaque pour se mesurer à l'attaque diversifiée des Rangers. Rangers en 6 parties.



André BRIN

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada

New Jersey contre Washington: Les Devils de New Jersey sont les préférés dans la division Patrick, surtout après une fin de saison impressionnante. D'excellents jeunes et plusieurs vétérans mèneront les Devils à la victoire. New Jersey en 5 ou 6 parties.

Division Norris

Chicago contre Minnesota: En mars, les North Stars de Minnesota ont été excellents. Ils ont devancé les Red Wings de Détroit au classement général. Mais il reste à voir si les petits joueurs des Stars peuvent être efficaces dans une longue série robuste. De leur côté, les Black Hawks de Chicago sont très bien équilibrés. Chicago en 6 parties.

St. Louis contre Toronto: La perte d'Al Iafrate a porté un dur coup aux espoirs des Leafs. Doug Carpenter perd le plus mobile de ses défenseurs. Les Blues se fient trop au duo «Hull and Oates». Mais au moins, St. Louis est solide défensivement d'un bout à l'autre de l'alignement. St. Louis en 7 parties.

Division Smythe

Calgary contre Los Angeles: Gretzky n'est pas à 100 pour cent. Point à la ligne. Calgary en 5 parties.

Edmonton contre Winnipeg: Les Oilers sont toujours rapides et explosifs dans la zone adverse. Mais cette année, Grant Fuhr, l'architecte des coupes Stanley du passé, n'est pas là. Pour les Jets, c'est une excellente nouvelle.

Tout dépendra du jeu des unités spéciales. Si, en désavantage numérique, les Jets limitent les dégâts; et si, en attaque à cinq, ils font payer les Oilers, ils vont gagner. Winnipeg en 6 parties.

La Division scolaire de Saint-Boniface nº 4

recherche

des enseignant(e)s

pour le Collège Béliveau (immersion):

1) français et autres sujets en français, niveaux 7-8.

2) français et possiblement théâtre et/ou autre sujets.

Postes à temps plein (1,0)

Entrée en fonctions: le 29 août 1990

On vous demande de prendre contact avec:

Jean-Yves Rochon
Directeur
Collège Béliveau
296, chemin Speers
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1M7
Tél.: 255-3205

Concierge

Date d'entrée en vigueur — le 1er juin 1990

Qualifications:

- Expérience en conciergerie.
- Excellente santé.
- Bilingue français/anglais.
- Attitude positive, endurance, coopération.
- Certificat classe 5 d'opérateur de chaudières ou de compresseurs un atout.
- Permis de conduire valide, de préférence classe 2.

Habiletés:

- Dispositions incontestées en conciergerie.
- Avoir une bonne connaissance du fonctionnement et de l'entretien des contrôles électriques et électroniques.

Postez vos demandes avant le **13 avril 1990** à la compétence du:

Directeur de l'entretien
Division scolaire de Norwood nº 8
200, chemin St. Mary's
Winnipeg (Manitoba)
R2H 1H9

EMPLOIS

Conseiller(ère), services d'emploi

CFP · PSC

Centre d'emploi du Canada
The Pas et Flin Flon (Manitoba)

33 058 $ - 37 241 $

Les personnes

Les personnes qui travaillent pour Emploi et Immigration Canada gèrent les politiques et programmes touchant l'emploi, l'assurance-chômage et l'immigration qui, conjointement, assurent le bon déroulement des activités reliées au marché du travail, fournissent un soutien au revenu des sans-emploi et facilitent le contrôle des personnes désireuses d'entrer ou de rester au pays.

Votre apport

Nous recherchons des personnes débrouillardes pour combler immédiatement un poste permanent à Flin Flon et un autre, ultérieurement, à The Pas. Vous devez posséder de l'expérience dans le domaine du conseil aux adultes ou de l'entrevue avec ce groupe, et ce, dans le secteur de l'emploi, ou encore dans la liaison avec des représentants de l'industrie. Nous encourageons la candidature des femmes, des autochtones, des membres des minorités visibles et des personnes handicapées.

La connaissance de l'anglais est essentielle.

Pour de plus amples renseignements, veuillez appeler **Val Whitebread au (204) 687-8231.**

Acheminez votre demande d'emploi avant le 23 avril 1990, en indiquant le numéro de référence S-90-51-0248-0115-510 pour le poste situé à The Pas et S-90-51-0249-510 pour celui à Flin Flon, à **John Ely, agent de ressourcement, Commission de la fonction publique du Canada, 391, avenue York, bureau 400, Winnipeg (Manitoba) R3C 4G8.**

Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

This information is available in English.

Canada



Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada



Transports Canada — Transport Canada
Groupe de gestion des aéroports — Airports Authority Group



AVIS PUBLIC

PROGRAMME D'UTILISATION DES PESTICIDES AÉROPORT DE ST-ANDREWS

Au cours de l'année 1990, Transports Canada compte mettre en oeuvre les programmes d'utilisation d'herbicides et de pesticides suivants:

1. Lutte contre les pissenlits par l'utilisation de l'herbicide 2-4-D Amine sur la propriété de l'aéroport uniquement.
2. Lutte contre toute la végétation dans les fossés de drainage de l'aéroport par l'utilisation de l'herbicide Roundup.
3. Lutte contre les spermophiles sur la propriété de l'aéroport par l'utilisation du pesticide Gopher Cop.
4. Contrôle total de la végétation sur la propriété de l'aéroport par l'utilisation de l'herbicide Primatol.

Ces programmes devraient être en vigueur du 1er mai au 31 octobre 1990. La durée de chacun variera en fonction des conditions météorologiques et de niveaux de populations d'animaux nuisibles. Les herbicides et les pesticides seront utilisés selon les méthodes prescrites sur les étiquettes par le gouvernement fédéral et conformément aux recommandations sur le désherbage du ministère de l'Agriculture du Manitoba.

Dans les 15 jours suivant la publication du présent avis, le public peut faire parvenir des soumissions écrites à l'adresse suivante: **Environnement Manitoba, Immeuble 2, 139, avenue Tuxedo, Winnipeg (Manitoba) R3N 0H6.**

Canada

AVEC NOUS AU CROISEMENT DES TECHNOLOGIES

La Société de Recherche d'EACL explore les applications pacifiques de l'énergie atomique dans ses laboratoires modernes utilisant une technologie de pointe. Nos chercheurs travaillent avec l'équipement le plus perfectionné dans un cadre technique stimulant afin de contribuer au progrès dans des domaines comme le développement de réacteurs, le stockage permanent des déchets radioactifs, l'utilisation du rayonnement et la recherche médicale. Entrez dans notre équipe afin de répondre aujourd'hui aux besoins de demain.

Technologue de recherche mécanique

On demande un(e) technologue pour installer du matériel de laboratoire et exécuter des essais mécaniques sur des matériaux candidats à l'étude en vue de la construction de conteneurs résistants d'évacuation de déchets de haute radioactivité. On porte un intérêt particulier aux propriétés de fluage à long terme du titane et du cuivre dans les conditions pouvant régner en enceinte souterraine de stockage permanent. Le(la) candidat(e) choisi(e) devra en outre aider à l'exécution de programmes de calcul pour la prédiction du comportement structural à long terme des conteneurs dans les conditions pouvant régner en enceinte, conditions pour lesquelles les résultats des essais comprendront une partie des données d'entrée.

Les candidats(es) devront être diplômés(es) en génie mécanique ou dans un domaine connexe d'un institut reconnu de technologie (Collège d'Education Populaire). De plus, ils(elles) devront avoir de l'expérience en essais mécaniques de matériaux technologiques conformément aux normes ASTM. Quelque connaissance d'exécution de programmes de calcul en analyse structurale serait un atout. **(Nº de dossier à rappeler: 2079)**

Technicien(ne)/Technologue de recherche

On demande un(e) technicien(ne)/technologue pour travailler aux formes de déchets. Les travaux comprendront l'exécution d'essais de lixiviation sur le combustible nucléaire irradié; la mise en oeuvre de techniques de séparation chimique sur lixiviat provenant du combustible irradié; la préparation de lixiviats contenant des actinides à des fins d'analyse par électrodéposition (galvanoplastie); l'exécution d'analyse instrumentale de lixiviats par des techniques spectroscopiques et électrochimiques; la collecte et le traitement des résultats analytiques au moyen des programmes d'ordinateur VAX et Apple PC; l'exécution de calculs des propriétés du combustible irradié à l'aide d'une ordinateur CYBER 990; la tenue de dossiers précis des emplacements et inventaires de radioisotopes et matières fissiles utilisés lors des essais. Les essais seront effectués dans les Cellules Chaudes Blindées et laboratoires de matières radioactives de l'Installation d'Essais du Combustible Immobilisé (IECI).

Les candidats(es) devront être titulaires d'un baccalauréat ès sciences (chimie) ou en technologie chimique d'un institut de technologie (Collège d'Éducation Populaire) reconnu. Un diplôme dans une science connexe est acceptable si les personnes ont une base solide de connaissance en chimie. **(Nº de dossier à rappeler: 2072)**

Le salaire de départ pour ces postes sera proportionnel aux compétences et à l'expérience. EACL offre un ensemble complet d'avantages sociaux.

L'aisance à s'exprimer en anglais est essentielle pour ces postes.

"EACL a un programme d'équité en matière d'emploi et encourage les demandes d'emploi des femmes, autochtones, membres des minorités visibles et personnes handicapées."

Les personnes des deux sexes intéressées sont priées de se mettre en rapport par écrit, tout en joignant leur Curriculum Vitae (discrétion garantie) et rappelant les numéros de dossiers appropriés avec:

E.A. McDonald
Agent du personnel
Énergie atomique du Canada limitée
Établissement de Recherches Nucléaires de Whiteshell
PINAWA (Manitoba) R0E 1L0







Énergie atomique du Canada limitée — Atomic Energy of Canada Limited

"L'ERNW est un lieu de travail ou on ne peut pas fumer."



DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE Nº 4

recherche

un(e) directeur(trice)

pour **l'école Provencher** (maternelle à 9e année) d'environ 300 élèves. Le programme est 50% français et 50% anglais.

Les candidats devront posséder de l'expérience en enseignement et en administration dans un milieu français. En plus de ses capacités d'administrateur, le candidat choisi devra faire preuve d'un sens de direction éducationnelle et d'un engagement envers un développement solide continu du milieu français dans l'école. Le(la) directeur(trice), possédant de fortes aptitudes en relations humaines, travaillera de près avec la communauté scolaire. Reconnaissant que les enseignants sont des professionnels, le directeur établira un climat collaboratif pour résoudre les problèmes.

Le candidat choisi entrera en fonctions le 1er août 1990.

Veuillez adresser, avant le 27 avril, un curriculum vitae complet ainsi que les noms de trois références à:

M. Gérald McConaghy
Directeur général
La Division scolaire de Saint-Boniface nº 4
50, chemin Monterey
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1X1



DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE Nº 4

recherche un(e)

employé(e) de bureau I

au

Collège Béliveau

pour combler les fonctions de réceptionniste

Exigences:

- expérience des micro-ordinateurs sera un avantage
- bonnes capacités d'organisation
- capacité de communiquer et de travailler avec les autres efficacement
- bonne connaissance du français et de l'anglais

Date d'entrée en fonctions: le 16 avril 1990

Veuillez faire parvenir votre demande et curriculum vitae par écrit à:

Madame Lillian La Flèche
Secrétaire administrative
Division scolaire de Saint-Boniface nº 4
50, chemin Monterey
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1X1

La Division scolaire Agassiz nº 13

est à la recherche

d'un(e) orthopédagogue bilingue

pour l'école de Powerview section immersion française M - 9 avec une clientèle de 300 élèves.

Le(la) candiat(e) devra posséder un brevet en orthopédagogie du Manitoba (ou l'équivalent).

Powerview est situé à environ 135 kms au nord-est de Winnipeg.

Veuillez s.v.p. faire parvenir votre demande ainsi que votre curriculum vitae avant **le 23 avril 1990** à:

M. Czuboka
Directeur général
La Division scolaire Agassiz nº 13
C.P. 1206
Beausejour (Manitoba)
R0E 0C0



DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE Nº 4

recherche un(e)

employé(e) de bureau III

au

Collège Louis-Riel

Exigences:

- excellente dactylographie
- bonnes capacités d'organisation
- capacité de communiquer et de travailler avec les autres efficacement
- capacité de maintenir un système de gestion de données compatible avec I.B.M. et capacité de travailler avec «Microsoft Word» seront des avantages. La Division donnera la formation nécessaire
- bonne connaissance du français et de l'anglais

Date d'entrée en fonctions: le 16 avril 1990

Veuillez faire parvenir votre demande et curriculum vitae par écrit à:

Madame Lillian La Flèche
Secrétaire administrative
Division scolaire de Saint-Boniface nº 4
50, chemin Monterey
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1X1



La Société franco-manitobaine

est à la recherche d'un(e) candidat(e) au poste de

Agent de développement communautaire

Sous la directrice générale et en collaboration avec l'agent responsable du secteur de la promotion des services en français, cette personne sera responsable de:

- encourager les initiatives locales en vue de promouvoir les services en français;
- appuyer la mise sur pied de mécanismes et d'infrastructures susceptibles de contribuer au développement communautaire et à l'épanouissement de la vie en français au Manitoba;
- encourager la mise en place de l'offre et la demande de services en français.

Qualité requises:

- bonne connaissance de la communauté franco-manitobaine;
- bonne connaissance des deux langues officielles écrites et parlées;
- capacité de rédaction de rapports;
- formation en développement communautaire ou expérience connexe;
- à l'occasion, l'agent(e) devra se déplacer à l'intérieur de la province.

Salaire: selon la formation et l'expérience et selon l'échelle de salaire.

Veuillez expédier votre curriculum vitae et toute autre information pertinente **avant le 15 avril 1990**, à:

Cécile Berard
Directrice générale
Société franco-manitobaine
C.P. 145 – Saint-Boniface (MB)
R2H 3B4

La Division scolaire de Saint-Boniface nº 4

recherche

des enseignant(e)s

aux postes de conseiller(ère)s à l'élémentaire.

Provencher	(0,50)
Lacerte	(0,50)
Taché	(0,33)
Howden	(0,50)
Guyot	(0,50)
Van Belleghem	(0,33)

** Ces postes pourront être combinés s'il y a lieu.*

Les candidat(e)s devront avoir terminé ou être en voie de terminer un programme de formation en orientation: B. Éd. ou pré-maîtrise en Orientation.

Date d'entrée en fonctions: le 29 août 1990

Faire parvenir votre curriculum vitae avant **le 16 avril 1990** à:

Jeannette Filion-Rosset
Coordonnatrice des Programmes spéciaux
Division scolaire de Saint-Boniface
50, chemin Monterey
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1X1
Tél.: 253-2681



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h le jour de la date limite. Elles devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, boîte postale 1408, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission au bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone (204) 983-2372.

PROJET

Nº 770500-II — ENVIRONNEMENT CANADA
Winnipeg (Manitoba)
Immeuble Fédéral
269, rue Main, 4e étage
Nouveaux bureaux et laboratoires

Les documents de soumission peuvent aussi être consultés au bureau de l'Association des constructeurs de Winnipeg.

Date limite : le mercredi 18 avril 1990

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres.

Canada



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

Avis de modification relatif à un avis public

Avis public CRTC 1990-12-1. **Prorogation du délai pour formuler des commentaires concernant l'examen de la radiotélédiffusion autochtone — un projet de politique.** Dans son avis public CRTC 1990-12 du 2 février 1990 intitulé: Examen de la radiotélédiffusion autochtone — un projet de politique, le Conseil invitait les parties intéressées à lui soumettre des commentaires au plus tard le 2 avril 1990. Suite à une demande de la National Aboriginal Communications Society qui a exprimé le désir de bénéficier de temps supplémentaire pour la préparation de ses commentaires vu les récentes coupures dans les octrois gouvernementaux aux radiodiffuseurs autochtones, le Conseil reporte la date limite de réception des commentaires au **1er juin 1990.**

Canada

Construction de Défense Canada — Defence Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour

Construction et réparation de diverses routes, bfc Shilo (Manitoba).

La date limite prescrite de réception des soumissions est **le mercredi 9 mai 1990.**

Pour de plus amples renseignements s'adresser à la Section des plans à Ottawa (613) 998-9549.

Référence: SL 064 10

Canada

Nécrologies



SOEUR ROSALIE CÔTÉ
(Soeur Marie-Alfred), f.d.l.c.

Vendredi soir 30 mars, vers 18h, à l'hôpital de Saint-Boniface, Soeur Rosalie Côté, des Filles de la Croix mourait, vaincue par le cancer qu'elle combattait vaillamment et sereinement, depuis le début de l'année.

Elle est née le 17 juillet 1912 à Saint-Thomas de Pierreville, Comté de Yamaska, au diocèse de Nicolet (Québec). L'année suivante la famille se dirigeait vers les États-Unis et 4 ans plus tard s'établissait à Saint-Victor (Saskatchewan). Étant donné l'éloignement de l'école, c'est Mme Côté elle-même qui enseignait la lecture à ses enfants. Un autre déplacement s'imposant, la famille se rendait à Scout Lake, où les nouveaux élèves fréquentaient l'école rurale située à plus de 2 milles, distance qu'ils franchissaient à pied, matin et soir.

Les 2 filles aînées, l'une comme institutrice et l'autre pour parfaire ses études en français étant allées à Nicolet, Rosalie est placée à l'École-Pensionnat de Willow Bunch sous la direction des Filles de la Croix. Intelligente, très appliquée, ouverte à ses compagnes — surtout aux moins populaires — elle s'y trouvait heureuse et bientôt se sentait attirée à se joindre aux Religieuses. Aussi, en 1929, bien que choyée de ses parents et de ses 5 frères et 3 soeurs, elle partait pour la France. Quand ses deux ans sont terminés elle y prononce ses premiers voeux et revient à Saint-Adolphe et à Saint-Malo.

En 1935, ayant obtenu son diplôme de l'École Normale, Soeur Rosalie débute dans l'enseignement et sera maîtresse 35 ans de file, soit au Manitoba, soit en Saskatchewan, même au Québec. À cette coupure elle se rendait prêter mains fortes, comme aide communautaire, à notre maison mère en France. Là encore elle s'est donnée sans compter laissant le souvenir d'une religieuse dédiée à tout ce qu'elle entreprenait. Revenue en Saskatchewan, cette période d'aide outre-mer terminée, elle est Agent de Pastorale puis après 2 ans reprend l'enseignement 8 autres années.

Retirée à Saint-Malo en 1982, c'est à la Pastorale, à l'église, comme sacristine ou au choeur de chant qu'elle déploie son savoir-faire, sa créativité, douée comme elle l'est de ses mains. De fait, que ce soit au jardinage, à la couture, à l'ornementation des autels, à la confection de petits vêtements ou de couvertures pour aider «les filles-mères», rien n'arrête son zèle. Que d'objets elle a créés ou reproduits pour les vendre au profit des missions et venir en aide à *ses* missionnaires.

Soeur Rosalie est décédée comme elle a vécu, paisiblement. À sa famille religieuse, elle laisse le souvenir d'une grande fidélité au Seigneur, d'un grand esprit de famille qui la rendait serviable et disponible à tous.

C'est son approche des personnes âgées, sa contance à les visiter, sa patience à les écouter que Soeur Rosalie laisse en souvenir aux paroissiens de Saint-Malo et tous sont d'accord pour louer son ouverture et son fraternel accueil aux nouveaux arrivés dans la paroisse et son zèle à leur faire partager sa Foi.

Soeur Rosalie laisse dans le deuil sa soeur Hélène qu'elle chérissait très particulièrement, le mari de celle-ci M. Willie Chrétien, trois autres belles-soeurs, plusieurs neveux et nièces en plus de sa famille religieuse.

C'est à la Maison provinciale, 66, Moore, que parents et amis assistant aux prières le 1er avril ou aux funérailles le 2, ont témoigné de leur affection et amitié à la chère soeur. À tous le merci de la communauté, merci qui veut rejoindre les médecins et le personnel hospitalier des soins palliatifs de l'hôpital de Saint-Boniface.

SOEUR SOPHIE BOSC,
m.o.

Dans la paix du Seigneur, à l'hôpital de Saint-Boniface est décédée à l'âge de 93 ans, Soeur Sophie Bosc, m.o. (en religion Soeur Saint-Bruno) le vendredi 30 mars 1990. Elle est retré à Lui avec la sécurité de l'enfant qui rentre le soir à la maison du Père. Elle était la dernière des dix enfants de Augustin et Sophie Bosc à quitter cette terre. Ces derniers, vaillants pionniers immigrés de France au Canada en 1891, étaient venus s'installer dans la région de la Montagne.

Soeur Sophie Bosc, entrée dans la communauté des Soeurs Missionnaires Oblates le 7 mai 1923, a consacré sa vie à l'enseignement avec un total de 64 ans de vie religieuse. Avec ses anciens élèves et leurs familles, avec ses nombreux amis, elle avait tissé les plus beaux souvenirs. Elle savait partager les joies et les peines avec ceux qu'elle aimait.

Voici un court résumé des endroits où elle a oeuvré:

Fannystelle, 23 ans: 1925-1937, 1938-1939, 1941-1944, 1947-1951, 1970-1973. Dunrae, 5 ans: 1940-1941, 1944-1947, 1951-1952. Camperville, 5 ans: 1953-1958. Sainte-Amélie, 5 ans: 1958-1963. Duck Bay, 2 ans: 1964-1966. Transcona, 1 an: 1952-1953. Iles-des-Chênes, 1 an: 1963-1964.

Elle eut aussi de courts stages de quelques mois aux endroits suivants: Jardin Langevin (Maison Chapelle), Saint-Charles et Cayer.

Soeur Sophie avait fait son école normale aux environs de 1916 alors qu'elle avait 20 ans. Avant d'être religieuse, Sophie Bosc avait enseigné aux écoles de Saint-Claude, Montcalm et Beausale.

Soeur Sophie passa les dernières années de sa vie à l'infirmerie des Soeurs Missionnaires Oblates de Saint-Boniface. Ses journées se passaient dans le calme et la prière. Elle aimait les travaux manuels, la lecture, la musique et les belles choses. Par voie épistolaire, visites, ou appels téléphoniques, elle était fidèle à entretenir des liens d'amitié étroits avec sa chère parenté et ses nombreuses connaissances. Elle dut renoncer à cela dans un grand esprit de foi et de sacrifice, durant les dernières années de sa vie remplie.

Toujours demeurée très attachée à sa famille, elle ne regrettait cependant pas le don de sa vie au Seigneur et elle aimait dire en souriant: «On ne reprend pas ce que l'on a donné».

Soeur Sophie a eu la joie de célébrer trois jubilés de profession religieuse: jubilé d'argent: le 1er août, 1950; jublié d'or: le 1er août 1975; jubilé de diamant: le 18 août 1985.

Du visage de Jésus-Christ, elle a laissé paraître la bonté qui attire l'accueil chaleureux qui fait qu'on se sent chez-soi, la tendresse qui fait goûter la bonté de l'amour et la sollicitude qui donne la sécurité d'être aimé.

La famille de la grande lignée des Bosc désire exprimer sa profonde gratitude aux soeurs Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée ainsi qu'à tout le personnel de l'infirmerie qui l'ont accompagnée jusqu'à ses derniers moments.

Y.J.

Espérance

En tes mains, Seigneur,
je remets mon esprit.

Seigneur, je sais que je vais mourir
bientôt.

Quand je regarde dans le rétroviseur
de ma vie, c'est de te demander pardon
que j'ai surtout envie.
J'ai tant de choses à me faire pardonner.
J'ai fait tant de mal, trop de mal,
beaucoup plus que de bien.

Et pourtant, au-delà de tout ce qui
m'appesantit, malgré tout ce qui
me retient encore à cette terre, je sais,
j'en suis tout à fait sûre,
que tu m'attends.
C'est comme si tu me disais:
«Je t'ai vue, ta vie durant,
te débattre entre le bien et le mal,
entre le vrai et le faux,
entre le beau et le sale,
et, à travers tout cela,
je n'ai cessé de t'aimer.
Je t'aime et je t'aimerai toujours.»

Alors, Seigneur, je m'approche de toi
avec assurance. Je n'ai pas peur.
J'ai confiance. Même si je suis indigne
de ton amour, je veux te le dire,
à la nuit tombante de ma vie:
je n'ai jamais mis mon coeur
en quarantaine. Je t'aime, moi aussi,
et je veux t'aimer toujours.

Et, plus fort que le pardon que je ne
cesserai de te demander,
monte de mon coeur un sentiment
d'action de grâces.
Merci, merci, merci.
Tu m'attends sur le pas de ta porte,
les bras grands ouverts comme un père
qui attend son fils, et tu me dis:
«Nous sommes faits
pour vivre ensemble toujours.
Viens, petite soeur bien-aimée,
viens!»



Louis Guillou

Un être cher nous a quittés
mais son souvenir demeure
en nos pensées et au fond
de notre coeur.

Ta famille à qui
tu manques beaucoup.

SOCIÉTÉ

Les frères Mousseau ont creusé des milliers de puits

Les chercheurs d'eau du Sud-Est

Sur toutes les terres à l'est de la rivière Rouge, d'Emerson à Pine Falls, la famille Mousseau a, pendant un bon demi-siècle, été synonyme d'eau. Les Mousseau d'Aubigny, c'était les creuseurs de puits, les chercheurs d'or liquide du Sud-Est. Il ne faudra jamais l'oublier.

Pas d'eau, pas d'animaux. Les fermiers le savent trop bien. Jusqu'en 1910, les habitants se faisaient construire un lac: 50 par 100 pieds, 12 pieds de profondeur, 2 à 3 semaines d'ouvrage avec les chevaux. Coût? Cher: dans les 400$.

Après 1910, les habitants avaient un choix: ils pouvaient faire appel aux services de Charles Mousseau d'Aubigny qui, grâce à l'aide du curé Mathias Desrosiers, avait mis la main sur une machine à creuser les puits.

Une machine américaine dont le propriétaire voulait se débarrasser, car il n'arrivait pas vraiment à bien l'utiliser. Pourtant, il suffisait tout simplement de remplacer le moteur par un cheval! Pour Charles Mousseau, c'était providentiel: la fromagerie d'Aubigny venait de fermer, où aurait-il pu écouler le lait de ses 80 vaches?

Jos Mousseau, l'un des 8 fils de Charles, résume bien la situation: «Ça nous a sauvé la vie. La machine a permis d'élever 12 enfants et en plus, on a rendu du service à bien du monde».

La machine, en quelque sorte, représentait une petite révolution. Dorénavant, les fermiers avaient une alternative moins chère que le lac pour disposer de la précieuse eau. Précision de Jos Mousseau: «On chargeait 1$ par pied et 15$ pour un puits sec. Le fermier fournissait le cheval, l'hébergement et le bois pour la boisure (toujours de l'épinette blanche, à cause du goût)».

La quasi totalité des puits étaient creusés à l'automne, l'époque de l'année où le fermier avait assez d'argent. Comme le souligne Esdras Mousseau: «L'argent, ça a toujours été l'histoire. Les habitants n'avaient pas toujours l'argent. Mais il faut dire que le père ne refusait pas de creuser. On a souvent creusé pour une vache. On peut payer de bien des manières!».

Mais creuser où? Jos Mousseau reprend la parole: «Le père a appris de lui-même. Il commençait là où le terrain faisait un creux, une baissière. S'il trouvait rien, il essayait sur un coteau. Comme il disait: en haut ou en bas, mais jamais de côté».

Charles Mousseau a-t-il fait appel à des sourciers? Large sourire de Maurice Mousseau: «Mon père disait: mes enfants, vous trouverez pas de l'eau avec du hart rouge. On est bien d'accord avec ça».



photo: Bernard Bocquel

Jos Mousseau (75 ans), Gérard Mousseau (67 ans), Esdras Mousseau (79 ans, dit «Fatty», mais «écrit Esdras, un nom rare et joli!), Maurice Mousseau (73 ans). A l'exception de Gérard, tous les frères Mousseau ont creusé des puits. Charles-Auguste et Ovide sont décédés, Gustave (81 ans) et Armand (83 ans) ne pouvaient être présents le jour de l'entrevue.

Jos Mousseau ajoute: «De l'eau, on en a toujours trouvée. Des fois du premier coup, des fois du dixième. Creuser un puits, c'est toujours un gamble. C'est la bonne manière de le dire».

Esdras Mousseau veut éliminer les derniers doutes: «Ça prenait un cheval et si possible 2, 3 personnes avec comme talent principal des gros bras. T'avais (sourire) pas besoin d'en avoir gros dans la tête. C'était une job pesante».

Charles Mousseau a creusé des puits jusque vers sa mort en 1936, à raison d'une bonne centaine par année. Au fil des ans, il s'est assuré l'aide de tous ses fils, à l'exception de Gérard, le plus jeune, aujourd'hui âgé de 67 ans.

Jusque dans les années 60, les frères Mousseau ont toujours été en demande pour trouver cette eau qui était «toujours bonne pour les animaux. En fait, les besoins en eau ont diminué lorsque les fermiers ont commencé à se séparer plus volontiers de leurs animaux

La machine, depuis quelques années confiée à Raymond Bérard de Saint-Pierre-Sud, aura offert près de 60 ans de bons et loyaux services. Esdras Mousseau le sait bien: «La machine était bâtie bien fort. Quand elle brettait, c'est quand on était tanné de creuser...»

Bernard BOCQUEL

Joies et peines des puisatiers

Les frères Mousseau connaissent le sous-sol du Sud-Est comme leur poche. Voici quelques joies et peines des puisatiers.

Le meilleur endroit pour l'eau? «Pine Falls, Powerview. C'était garanti: de l'eau du premier coup, sans être obligé de creuser trop profond: une trentaine de pieds. On pouvait en creuser deux par jour. A Saint-Pierre, Saint-Malo, Sainte-Elizabeth, on trouvait de l'eau presque toujours du premier coup».

Le pire endroit pour l'eau? «Le coin de Dominion City. On tombait souvent sur des roches. Et quand tu frappais une roche, c'était généralement fini, fallait creuser ailleurs».

L'endroit où il fallait creuser le plus? «En moyenne, on tombait sur l'eau à 50 pieds. Ça faisait une journée ordinaire de travail. Mais à Letellier, il fallait aller jusqu'à 140 pieds et on trouvait pas trop d'eau».

La définition d'un bon puits? «Un bon puits va donner une quarantaine de gallons à l'heure.



La machine à creuser les puits était transportée par camion.

Avec ça, tu peux soigner une centaine de têtes. L'eau de puits, c'est de l'eau dure, mais elle est bien bonne à boire pour les animaux. Et un animal, c'est bien délicat, ça boira pas de la méchante eau».

Pouvait-on creuser l'hiver? «Oui. Mais il fallait des raisons bien sérieuses. On l'a fait quelques fois, mais le prix était bien plus haut».

Un puits s'abîme-t-il? Seul le bois à l'air est susceptible de pourrir et nécessite d'être remplacé. Le bois immergé est imputrescible.

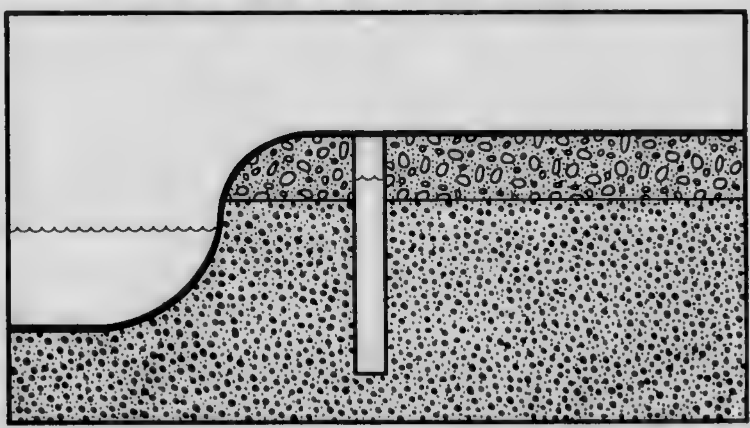
La terre bénie

Charles Mousseau, puisatier de 1910 à 1936, l'a toujours répété à ses fils: «La rivière Rouge donne pas son eau à personne. Tu peux creuser à côté, t'auras jamais de l'eau».

Pourquoi? Parce que le gumbo, explique Esdras Mousseau, «c'est comme un bol de vitre, ça fait pas perdre une goutte d'eau».

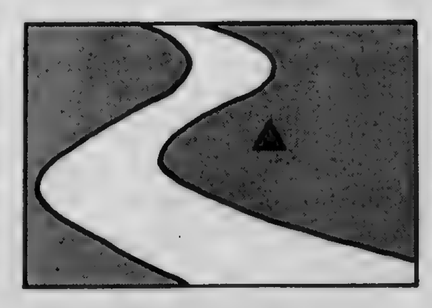
Mais la Rouge serpente le long de terres secrètes, appelées «terres de pointe», qui recèlent de «l'eau de pointe» à 20 ou 30 pieds. La terre de pointe, qui offre «la meilleure eau à boire pour le monde», c'est la terre bénie des puisatiers.

Où en trouve-t-on? Un peu partout dans les replis de la Rouge, entre deux méandres: Saint-Adolphe, Saint-Boniface (là où est l'hôpital), Norwood (Lyndale Drive).



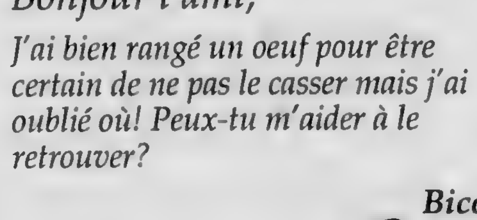
Dessin: Gilbert Painchaud

Le puits de pointe (coupe)



A cause de la faible pression, l'eau remonte seulement d'environ 5 pieds. Pour avoir un bon puits, capable de donner 200 gallons d'eau, il devient donc nécessaire de creuser un bassin dans le gumbo. Après chaque utilisation, le bassin se remplit à nouveau d'eau.

La page de BICOLO


Bonjour l'ami,

J'ai bien rangé un oeuf pour être certain de ne pas le casser mais j'ai oublié où! Peux-tu m'aider à le retrouver?



Oyez! Oyez! Voici mon grand Concours du printemps!

Pour les petits:

Tu me fais un beau bricolage avec des coquilles d'oeufs écrasées... quelque chose qui te fait penser à Pâques ou au printemps.

Pour les grands:

Tu inventes un **message codé** sur Pâques, le printemps, l'été.

1. Tu composes un code secret. Exemple: A= ☼ B= ♪ , C= (bonhomme) , etc.
2. Tu penses à un message.
3. Tu écris ton message en code.
4. Écris ta réponse.

En plus de gagner de beaux prix, je ferai paraître les messages les plus originaux et les mieux présentés. Fais travailler ton imagination et bonne chance!

Le concours se termine **le vendredi 13 avril 1990.**

N'oublie pas ton:

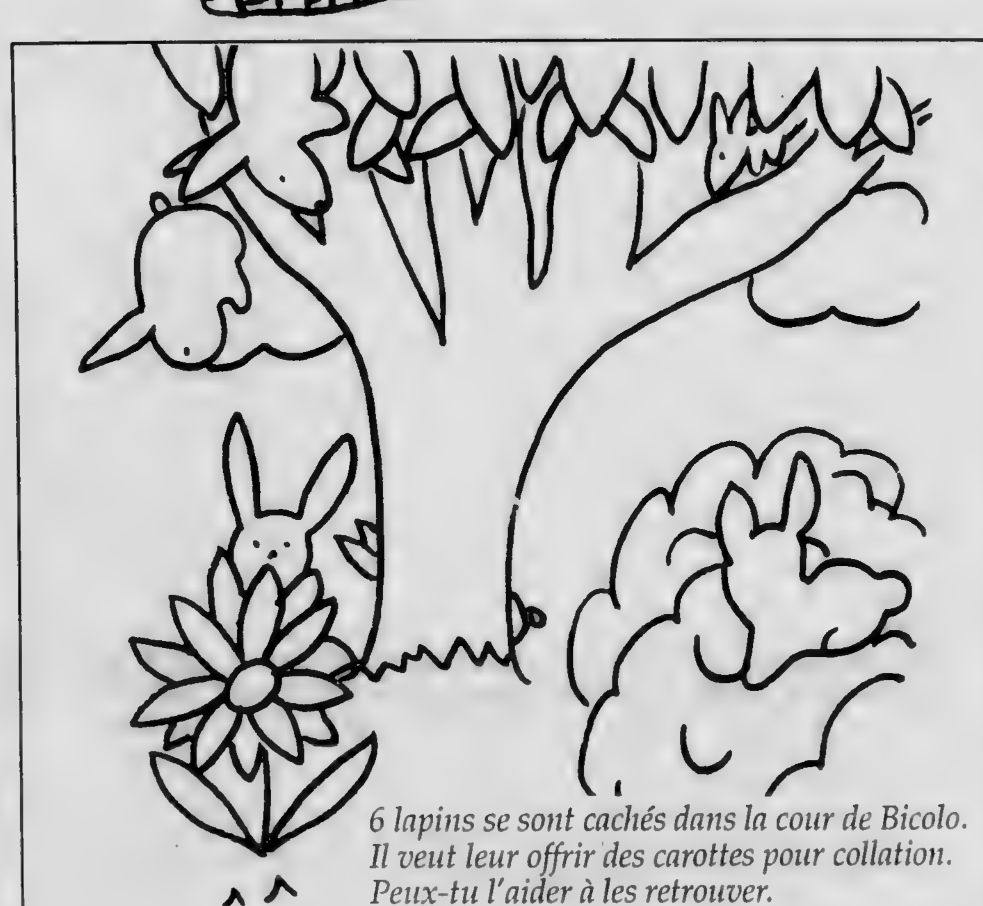
Nom : ____________________

Adresse : ____________________

____

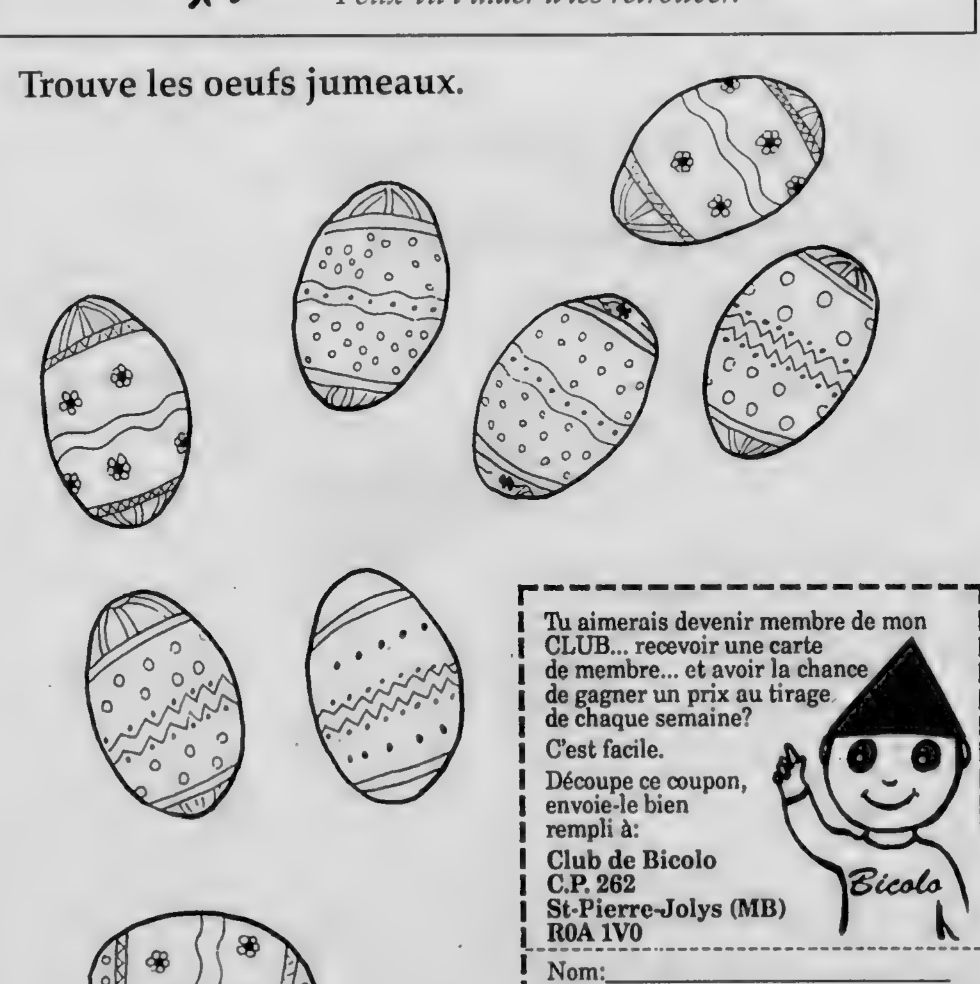
Âge : ________ Numéro de membre : ____________

(Si tu n'es pas encore membre, remplis le coupon sur la page et envoie-le avec ta participation.)



6 lapins se sont cachés dans la cour de Bicolo. Il veut leur offrir des carottes pour collation. Peux-tu l'aider à les retrouver.

Trouve les oeufs jumeaux.



Voici mes nouveaux membres!

Shane Beaudin	9714	Saint-Eustache
Shawn McKay	9715	Saint-Eustache
Chris Laramée	9716	Saint-Eustache
Patrick Rivard	9717	Saint-Eustache
Jocelyne Bernardin	9718	Saint-Eustache
Jeannelle Allard	9719	Saint-Eustache
Justin Beaudin	9720	Saint-Eustache
Charlotte Roy	9721	Élie
Marnie Arnal	9722	Élie
Paul Sénécal	9723	Élie
Richard Kauppila	9724	Élie
Jolène Caron	9725	Élie
Mélissa Wight	9726	Fannystelle
Todd Piché	9727	Fannystelle
Mélissa Skrabek	9728	Marquette
Daniel Lasby	9729	Marquette
Vince Thornson	9730	Starbuck
Janelle Schon	9731	Saint-Laurent
Jérémiah Dumont	9732	Saint-Laurent
Christopher Hegele	9733	Saint-Laurent
Heather Lavallée	9734	Saint-Ambroise
Candace Carrière	9735	Saint-Laurent
Marika Allard	9736	Saint-Laurent
Chantal Vouriot	9737	Saint-Laurent
Marie-Josée Carrière	9738	Saint-Laurent
Tiffany Schyn	9739	Saint-Laurent
Ricky Gogush	9740	Saint-François-Xavier
Myrna Chartrand	9741	Oak Point
Merle Little	9742	Oak Point
William Pelletier	9743	Anola
Eric Cuillerier	9744	Ile-des-Chênes
Guillaume Lafond	9745	Saint-Boniface
Cindy Perreault	9746	Saint-Lazare
Jérémy Laferrière	9747	Saint-Lazare
Derek Fouillard	9748	Saint-Lazare
Christian Chartier	9749	Saint-Lazare
Andrew Lavoie	9750	Saint-Sazare

Devinette

Voici une devinette que Marc Geirnaert de Saint-Léon nous a fait parvenir.

Merci Marc!

Qu'est-ce qu'un chien sans queue?

Réponse: un chien-chaud

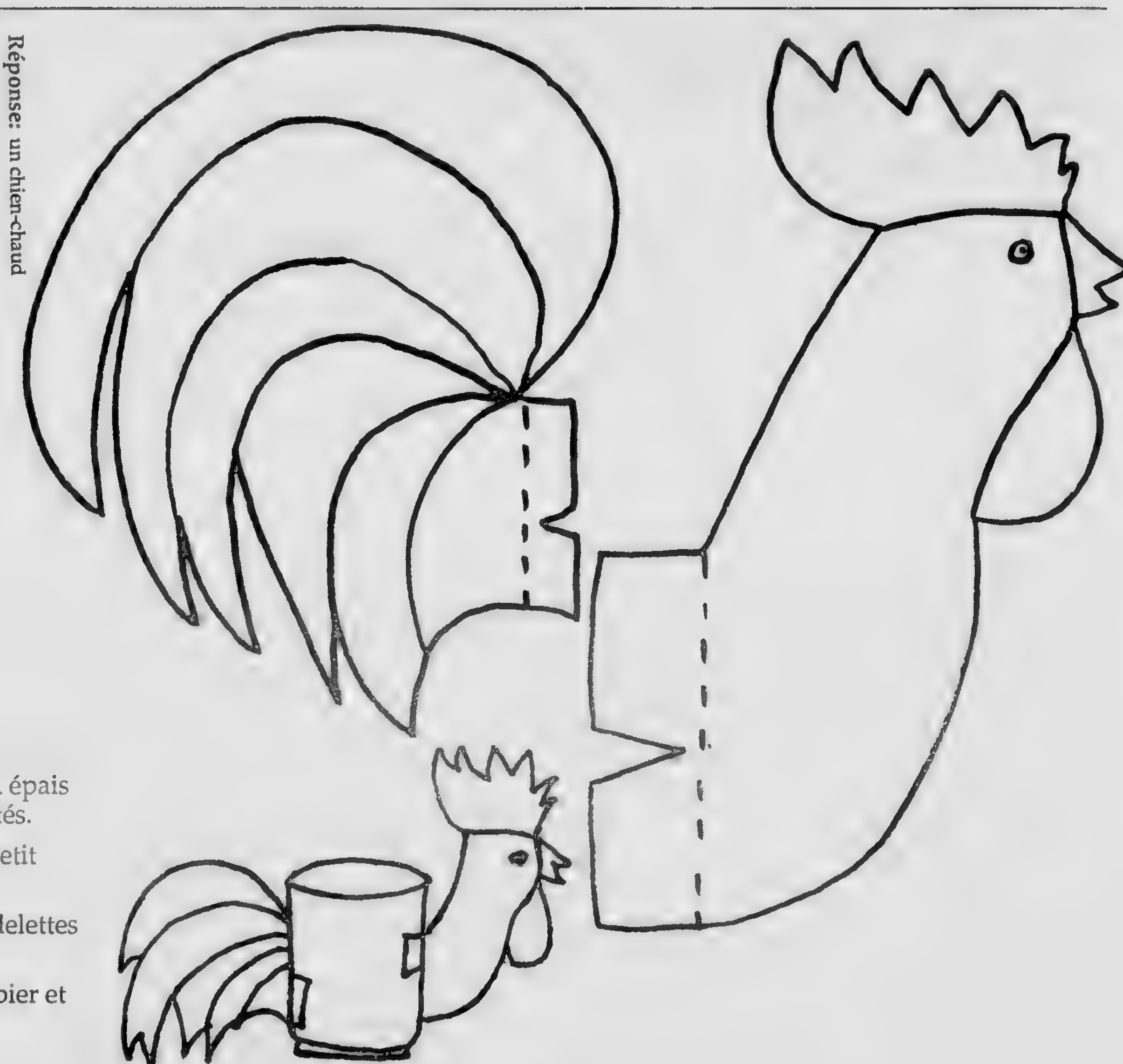
Membre gagnant
Robert Sabourin
C.P. 291
Saint-Jean-Baptiste (Manitoba)
R0G 2B0
9 ans
No 9324

Bricolage

Le coq-panier

- Colle la tête et la queue du coq sur un carton épais blanc, découpe-les et colorie-les des deux côtés.
- Colle les deux morceaux sur les côtés d'un petit contenant à yogourt comme illustré.
- Décore le contenant à yogourt avec des bandelettes de papier de différentes couleurs.
- Remplis le contenant avec de la paille de papier et dépose-y des oeufs en chocolat.

Amuse-toi bien!



Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 7 avril

5h00 Télé-M **Jem**
5h30 Télé-M **Ma petite pouliche**
6h00 Télé-M **G.I. Joe**
6h30 Télé-M **C.O.P.S.**
7h00 Télé-M **Drôle de vie**
7h30 CBWFT **Le petit castor**
Télé-M **Arnold et Willie**
8h00 CBWFT **Tchaou et Grodo**
Télé-M **Les deux font la paire**
8h30 CBWFT **Chlorophylle venue du ciel**
9h00 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **Bugs Bunny**
9h30 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Les joyeux naufragés**
10h00 CBWFT **Popeye et fils**
Télé-M **Flash Varicelle**
10h30 CBWFT **L'enfant venu d'ailleurs**
Télé-M **Vidéostar**
11h00 CBWFT **La semaine parlementaire à Ottawa**
Télé-M **Ciné Week-end: Major Dundee**
11h30 CBWFT **Le vagabond**
12h00 CBWFT **Cinéma: Le milieu du monde**
TV-5 **Territoires**
12h30 TV-5 **Hotel**
13h00 TV-5 **Visa pour le monde: le Costa-Rica**
13h25 CBWFT **Le monde du vélo**
13h30 CBWFT **L'univers des sports**
14h00 Télé-M **Arme et charme**
TV-5 **Mon oeil**
14h30 CBWFT **Coupe du monde de cyclisme**
TV-5 **Santé vision**
15h00 CBWFT **Expédition**
Télé-M **L'aventure**
15h05 TV-5 **Télétourisme**
15h30 CBWFT **Le clan Campbell**
Télé-M **Double défi**
15h35 TV-5 **Les animaux du monde**
16h00 CBWFT **La bande des six**
Télé-M **Charivari-jeunes**
16h05 TV-5 **Continents francophones**
16h30 Télé-M **Batman**
TV-5 **Papier glacé**
17h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Paroles ontariennes**
17h10 CBWFT **Virages**
17h30 Télé-M **Avis de recherche**
TV-5 **Expédition chasse et pêche** (12e de 13)
18h00 CBWFT **Samedi de rire**
TV-5 **Journal télévisé A2**
18h30 Télé-M **Jeunesse d'hier à aujourd'hui**
TV-5 **Parcours**
19h00 CBWFT **Hockey:** Demi-finale de division.
Télé-M **Ciné-extra: Balade sur un divan**
19h30 TV-5 **Sacré soirée** Invités: Tina Turner, Jean-Louis Aubert, Mélody, Didier Derlich.
21h00 Télé-M **Ad Lib**
TV-5 **Les yeux doux**
21h30 CBWFT **Le téléjournal**
21h50 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h00 Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **La politique fédérale**
22h15 CBWFT **Cinéma: Coeurs captifs**
22h19 Télé-M **Les sports**
22h30 Télé-M **Challenge WWF**
TV-5 **Musique classique**
22h50 TV-5 **Journal télévisé A2**
23h20 TV-5 **Parcours** (reprise)
23h30 Télé-M **Cinéma: Le flic se rebiffe**
0h20 TV-5 **Sacré soirée** (reprise)
1h40 TV-5 **Radio France internationale**
2h00 Télé-M **Fermeture**

Dimanche 8 avril

5h00 Télé-M **Mini-pousse**
5h30 Télé-M **Ma petite pouliche**
6h00 Télé-M **Les transformeurs**
6h30 Télé-M **C.O.P.S.**
7h00 Télé-M **Vision mondiale**
7h30 CBWFT **Livre ouvert**
7h45 CBWFT **Colargol**
8h00 CBWFT **La famille Calinours**
Télé-M **Question de sport**
8h30 CBWFT **Anne... la maison aux pignons verts**
9h00 CBWFT **Sous le signe des mousquetaires**
Télé-M **Sans détour**
9h30 CBWFT **Les tribulations de Cadichon**
Télé-M **Justice pour tous**
9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**
10h00 CBWFT **Le jour du Seigneur**
Télé-M **En toute amitié**
10h30 Télé-M **Magazine Montréal**
11h00 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**
Télé-M **Bon dimanche**
12h00 CBWFT **La semaine verte**
TV-5 **Les héros du samedi**
13h00 CBWFT **Rencontres** Inv.: Élizabeth Behr-Sigel
Télé-M **Cinéma: Gabrielle**
TV-5 **Faut pas rêver**
13h30 CBWFT **Cinéma: La femme modèle**
14h00 TV-5 **Apostrophes: La rencontre Eltsine-Zinoviev**
15h00 Télé-M **Nature enjeu**
15h15 TV-5 **On devrait en parler à la télé: éleveur de bison**
15h30 Télé-M **Le gala mini-stars de Nathalie**
TV-5 **Animalia**
15h55 TV-5 **On devrait en parler à la télé: Dyna mon petit bijou**
16h00 CBWFT **Court métrage**
Télé-M **Alf**
16h05 TV-5 **Trente millions d'amis**
16h30 CBWFT **Propos et confidences**
Télé-M **Batman**
TV-5 **L'école des fans**
17h00 CBWFT **Second regard**
Télé-M **Ici Montréal**
17h15 TV-5 **Gourmandises**
17h30 Télé-M **La belle et la bête**
TV-5 **Le divan:** Paul Bocuse
18h00 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **Journal télévisé A2**
18h05 CBWFT **Découverte**
18h30 Télé-M **Rira bien**
TV-5 **Les animaux du monde**
19h00 CBWFT **Star d'un soir**
Télé-M **Journal intime**
TV-5 **Apostrophes: Le sexe homicide**
20h00 CBWFT **Les beaux dimanches: Les enjeux du lac Meech**
Télé-M **La misère des riches**
20h15 TV-5 **Gros méchant show: La grosse méchante solitude**
21h00 Télé-M **7 jours**
21h15 TV-5 **Envoyé spécial: spécial drogue**
22h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h15 TV-5 **Hotel**
22h19 Télé-M **Les sports**
22h20 CBWFT **Scully rencontre**
22h30 Télé-M **Magazine Montréal**
22h45 TV-5 **Journal télévisé A2**
23h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Vision mondiale**
23h15 CBWFT **Cinéma: La ballade de Narayama**
TV-5 **Les animaux du monde**
23h45 TV-5 **Apostrophes**
0h00 Télé-M **Fermeture**
1h00 TV-5 **Gros méchant show**
1h55 TV-5 **Radio France internationale**

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/20** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 9 avril

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Belle et Sébastien**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h05 CBWFT **Une fenêtre dans ma tête**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **Les maîtres de l'animation**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Le quatrième miracle**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **Les rendez-vous de Dominique**
14h00 Télé-M **Dynastie**
14h30 CBWFT **Dallas**
TV-5 **L'info-5**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **La Suisse au fil du temps: L'été jurassien**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
16h10 TV-5 **Le petit journal**
16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
16h40 TV-5 **C'est pas juste**
17h00 CBWFT **L'heure Disney**
Télé-M **Ici Montréal**
17h05 TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
17h35 TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Entre chien et loup**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h30 CBWFT **Hockey:** Buffalo à Montréal
TV-5 **L'info-5**
19h00 Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **7 sur 7**
20h00 Télé-M **L'or du temps**
TV-5 **Thalassa**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
TV-5 **Chocs**
21h25 CBWFT **Le point**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
TV-5 **Actuel**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Cinéma: Les sept femmes de Barberousse**
Télé-M **Nouvelles régionales / météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: Les rues de feu**
22h50 TV-5 **Journal télévisé d'A2**
23h20 TV-5 **L'info-5**
23h50 TV-5 **7 sur 7**
0h45 Télé-M **Aimer**
0h50 TV-5 **Thalassa**
1h15 Télé-M **Fermeture**
1h50 TV-5 **Radio France internationale**

Mardi 10 avril

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Alice au pays des merveilles**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **Tam Tam**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **Les maîtres de l'animation**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Jacob et Joseph**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **Les rendez-vous de Dominique**
14h00 Télé-M **Dynastie**
14h30 CBWFT **Dallas**
TV-5 **L'info-5**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **7 sur 7**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Télétourisme**
16h30 CBWFT **Miniquiz**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **C'est pas juste**
17h00 CBWFT **L'heure Disney**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Chop-Suey**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h30 CBWFT **Génies en herbe plus** Les Caisses populaires affrontent les professeurs.
Télé-M **Épopée rock**
TV-5 **L'info-5**
19h00 CBWFT **Génies en herbe** Série nationale
Télé-M **Sous le signe du faucon**
TV-5 **Du côté de chez Fred**
19h30 CBWFT **Super sans plomb**
20h00 CBWFT **L'or et le papier**
Télé-M **Le match de la vie**
20h05 TV-5 **Champs élysées**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
21h10 TV-5 **Ciel, mon mardi!**
21h25 CBWFT **Le Point**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Nouvelles régionales / météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h40 TV-5 **Journal télévisé d'A2**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: Sentimentalement vôtre**
23h10 TV-5 **L'info-5**
23h20 CBWFT **Cinéma: L'aîné des Ferchaux**
23h40 TV-5 **Du côté de chez Fred**
0h45 Télé-M **Aimer**
TV-5 **Champs elysées**
1h15 Télé-M **Fermeture**
1h50 TV-5 **Radio France internationale**

Les programmes d'information en français

A CBWFT (3 \ 10)

Première édition: Un bulletin de nouvelles régionales, nationales et internationales, avec Le point du soir d'avant en reprise. Du lundi au vendredi à 8h20.

L'édition magazine: Le nouveau magazine d'information du midi de Radio-Canada. Une présentation complète des nouvelles et des chroniques sur divers sujets d'intérêt général. Du lundi au vendredi à 12h00.

Ce Soir Manitoba: Le bulletin de nouvelles locales, nationales et internationales réalisé par Radio-Canada\Manitoba. Du lundi au vendredi à 18h00.

Le Téléjournal et Le point: Le bulletin de nouvelles du soir réalisé par le réseau national de Radio-Canada. Du lundi au vendredi à 21h00.

Ce Soir Dimanche: Une rétrospective des principaux événements qui ont marqué la scène manitobaine durant la semaine écoulée. Le dimanche à 18h00.

A TV-5 (14 \ 22)

L'info-5: Le bulletin canadien de nouvelles avec un accent sur l'actualité régionale au Québec et au Canada. Du lundi au vendredi, à 14h (1er édition) et à 18h30 (2e édition; rediffusée à 23h20).

Journal télévisé de TF1 ou A2: Bulletin européen de nouvelles. Le samedi et le dimanche à 18h et 23h35; du lundi au vendredi à 18h et 23h.

L'échiquier fédéral: Une émission d'affaires publiques canadiennes. Le samedi à 17h.

Parcours: Emission d'information mettant en relief les événements marquants pour les régions du Canada. Le samedi à 18h30.

Le petit journal: Bulletin de nouvelles conçu pour les jeunes, préparé par la chaine Quatre saisons du Québec. Le lundi à 15h30.

7 sur 7: Magazine d'actualité au cours duquel une personnalité de l'actualité est invitée à commenter les événements de la semaine en France et ailleurs. Le lundi à 19h et 23h50, le mardi à 14h30.

A Télé-Métropole (28 \ 20)

Mongrain de sel: Emission d'affaires publiques animée par Jean-Luc Mongrain où les gens de Montréal font valoir leur point de vue via une tribune téléphonique. Du lundi au vendredi à 7h.

Les nouvelles TVA: Le bulletin de nouvelles locales, nationales et internationales de Montréal. A chaque jour à 22h.

Ciné-télé du 7 au 13 avril 1990

Samedi 7 avril

11h00 Télé-M **Major Dundee.**
Western de S. Peckinpah avec Charlton Heston, Richard Harris et Senta Berger. En 1864, pour venger le massacre d'une garnison, un officier américain part en guerre contre les Apaches malgré les ordres reçus. (amér. 1964)

12h00 CBWFT **Le milieu du monde.**
Au moyen âge, un jeune roi visite incognito un village où un juge profite de son autorité pour semer la terreur. (hong.)

19h00 Télé-M **Balade sur un divan.**
Comédie satirique de M. Ritchie avec Dan Aykroyd, Walter Matthau et Donna Dixon. Un patient, d'une clinique pour fous criminels réussit à s'évader en se faisant passer pour le directeur auprès d'un thérapeute. (amér. 1987)

22h15 CBWFT **Coeurs captifs.**
Drame sentimental réalisé par Paul Almond avec Nuriyuki (Pat) Morita, Chris Makepeace et Seth Sakai. En 1944, après l'écrasement de leur appareil, deux aviateurs américains sont faits prisonniers dans un petit village de montagne du Japon. (amér. 1987)

23h30 Télé-M **Le flic se rebiffe.**
Drame policier de R. Kibbee et B. Lancaster avec Burt Lancaster, Susan Clark et Cameron Mitchell. Un ex-policier devenu gardien de nuit dans un collège enquête sur l'assassinat d'une étudiante. (amér. 1973)

Dimanche 8 avril

13h00 Télé-M **Gabrielle.**
Drame sentimental de L.L. Kent avec Claire Pimparé, Vincent Van Patten et Eddie Albert. A Montréal, en 1967, un étudiant américain a une liaison avec une Québécoise avant d'aller combattre au Vietnam.

13h30 CBWFT **La femme modèle.**
Renseignements pas disponibles.

23h15 CBWFT **La ballade de Narayama.**
Étude de moeurs réalisée par Keisuke Kinoshita avec Kinuro Tanaka, Teiji Takahasi et Yuro Mochisuki. Une veuve septuagénaire n'aspire qu'à faire son pèlerinage à Narayama. (jap. 1957)

Lundi 9 avril

12h00 Télé-M **Le quatrième miracle.**
Drame biographique de M. O'Herlihy avec Kate Mulgrew, Lorne Greene et Jean-Pierre Aumont. La vie d'Élizabeth Seton, première Américaine canonisée par l'Église catholique.

22h20 CBWFT **Les sept femmes de Barberousse.**
Comédie musicale réalisée par Stanley Donen d'après un conte de S.V. Benet avec Jane Powell et Howard Keel. Un montagnard profite de son passage en ville pour prendre femme. Ses frères jaloux décident d'enlever six jeunes filles dans un village voisin. (amér. 1954)

22h45 Télé-M **Les rues de feu.**
Drame musical de W. Hill avec Michael Paré, Amy Madigan et Diane Lane. Un ancien soldat d'élite se lance à la poursuite d'une bande de motards qui ont enlevé une chanteuse de rock. (amér. 1984)

Mardi 10 avril

12h00 Télé-M **Jacob et Joseph.**
Drame biblique de M. Cacoyannis avec Keith Mitchell, Tony Lo Bianco et Colleen Dewhurst. Évocation de la vie du patriarche Jacob et de celle de son fils Joseph, intendant d'Égypte. (brit. 1973)

22h45 Télé-M **Sentimentalement vôtre.**
Comédie sentimentale de C. Reed avec Mia Farrow, Chaim Topol et Michael Jayston. Soupçonnant sa femme d'infidélité, un mari jaloux la fait suivre par un détective privé. (brit. 1971)

23h20 CBWFT **L'aîné des Ferchaux.**
Drame psychologique réalisé par Jean-Pierre Melville avec Jean-Paul Belmondo, Charles Vanel et Michèle Mercier. Un jeune boxeur renonce à sa carrière pour devenir le garde du corps de Dieudonné Ferchaux, un homme de soixante-dix ans, contraint à l'exil. (fr. 1962)

Mercredi 11 avril

12h00 Télé-M **A la recherche de l'existence de Jésus.**
Documentaire de H. Schellerup avec Brad Crandall, John Rubinstein et Margan Brittany. Exposé de diverses hypothèses entourant la vie de Jésus. (amér. 1979)

18h30 Télé-M **Perdus dans la ville ou Docteurs in love.**
Perdus dans la ville: Un couple de provinciaux se retrouve dans un quartier dangereux de la ville (amér. 1985). Docteurs in love: les tribulations d'un groupe de jeunes médecins qui commence une année de travail dans un grand hôpital urbain (amér. 1982).

22h20 CBWFT **Portrait de groupe avec dame.**
Drame réalisé par Aleksandar Petrovic d'après le roman d'Heinrich Boll avec Romy Schneider, Brad Dourif et Michel Galabru. La guerre et ses conséquences tragiques ont profondément marqué quarante années de la vie d'une femme. (fr.-all. 1976)

22h45 Télé-M **Les tueurs.**
Drame avec Burt Lancaster et Ava Gardner. Deux enquêtes sont menées parallèlement au sujet d'un meurtre commis par des tueurs professionnels. (amér. 1946)

Jeudi 12 avril

12h00 Télé-M **Quo Vadis.**
Drame historique de M. LeRoy avec Peter Ustinov, Robert Taylor et Deborah Kerr. Durant la persécution de Néron, un général romain s'éprend d'une jeune chrétienne. (amér. 1951) Suite le vendredi 13 avril à 12h00.

13h30 CBWFT **Jésus de Nazareth.**
Drame biblique réalisé par Franco Zeffirelli avec Robert Powell, Olivia Hussey, James Farentino, Ian McShane et James Mason. Les principaux épisodes de la vie du Christ depuis sa naissance dans l'étable de Bethléem jusqu'à sa mort sur la croix (brit.-it. 1976) Suite vendredi 13 avril à 8h00.

19h00 Télé-M **S.O.S. Scotland Yard.**
Drame policier de R. Quine avec Peter Falk, Richard Basehart et Honor Blackman. Un policier américain en visite à Londres est amené à enquêter dans une affaire de meurtre. (amér. 1972)

22h25 CBWFT **Monsieur Vincent.**
Biographie réalisée par Maurice Cloche avec Pierre Fresnay, Aimé Clariond et Lise Delamare. La vie de Vincent de Paul qui trouva la satisfaction en vivant parmi les plus déshérités auxquels il consacra tout son temps et son amour. (fr. 1947)

22h45 Télé-M **Le fantôme de Milburn.**
Drame fantastique de J. Irvin avec Craig Wasson, Alice Krige et Fred Astaire. Dans une petite ville du Vermont, quatre vieillards sont tourmentés par le fantôme d'une jeune femme dont ils avaient provoqué la mort dans leur jeunesse. (amré. 1981)

Vendredi 13 avril

8h00 CBWFT **Jésus de Nazareth.**
Drame biblique réalisé par Franco Zeffirelli avec Robert Powell, Olivia Hussey, James Farentino, Ian McShane et James Mason. Les principaux épisodes de la vie du Christ depuis sa naissance dans l'étable de Bethléem jusqu'à sa mort sur la croix (brit.-it. 1976) Suite et fin.

12h00 Télé-M **Quo Vadis.**
Drame historique de M. LeRoy avec Peter Ustinov, Robert Taylor et Deborah Kerr. Durant la persécution de Néron, un général romain s'éprend d'une jeune chrétienne. (amér. 1951) Suite du jeudi 12 avril.

22h20 CBWFT **Jeanne d'Arc.**
Drame historique réalisé par Victor Fleming avec Ingrid Bergman, Francis L. Sullivan et José Ferrer. L'histoire de cette jeune Lorraine qui fut condamnée pour hérésie et sorcellerie et brûlée vive. (amér. 1948)

22h45 Télé-M **Les délinquants.**
Drame social de R. Rosenthal avec Sean Penn, Esai Morales et Reni Santoni. Les dures expériences d'un adolescent délinquant enfermé dans une institution à cause de ses activités criminelles. (amér. 1983)

Mercredi 11 avril

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Les Schtroumpfs**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **You-Hou**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **Les maîtres de l'animation**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma: À la recherche de l'existence de Jésus**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **D'une série à l'autre: La vie de Berlioz** (3e de 6)
14h00 Télé-M **Dynastie**
14h30 CBWFT **Le temps de vivre**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Musique classique**
15h20 TV-5 **On devrait en parler à la Télé: Jean le mystérieux**
15h30 Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Parcours**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
16h30 CBWFT **Le petit vampire**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **C'est pas juste**
17h00 CBWFT **L'heure Disney**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **L'heure juste**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h30 CBWFT **Hockey:** Buffalo à Montréal
Télé-M **Allô-ciné: Perdus dans la ville ou Docteurs in love**
TV-5 **L'info-5**
19h00 TV-5 **C'est à voir**
20h00 TV-5 **Légendes indiennes**
20h30 Télé-M **Alfred Hitchcock présente...: L'extra-terrestre**
TV-5 **Téléobjectif: Québec, un peu, beaucoup, passionnément...**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Pare-chocs**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
TV-5 **Sauve qui peut**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Cinéma: Portrait de groupe avec dame**
Télé-M **Nouvelles régionales/ météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: Les tueurs**
23h00 TV-5 **Journal télévisé d'A2**
23h30 TV-5 **L'info-5** (2e édition)
0h00 TV-5 **C'est à voir**
0h45 Télé-M **Aimer**
1h00 TV-5 **Légendes indiennes**
1h15 Télé-M **Fermeture**
1h30 TV-5 **Téléobjectif** (reprise)
2h25 TV-5 **Radio France internationale**

Jeudi 12 avril

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Tao tao**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **La boîte à lettres**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **Les maîtres de l'animation**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma: Quo Vadis**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **Jésus de Nazareth**
14h00 Télé-M **Dynastie**
14h30 TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **C'est à voir**
15h30 Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Animalia**
16h30 CBWFT **Charamoule**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **C'est pas juste**
17h00 CBWFT **L'heure Disney**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h30 CBWFT **Génies en herbe plus:** Institut Joseph Dubuc affronte le CCFM
Télé-M **Chambres en ville**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **Les grands films: Bill**
Télé-M **Ciné-enquête: S.O.S. Scotland Yard**
TV-5 **Ex Libris.**
20h00 TV-5 **Avis de recherche: Michel Delpech**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Au nord du Nord**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
TV-5 **La maison des filles du roi**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Le monde de vélo**
Télé-M **Nouvelles régionales / météo**
22h25 CBWFT **Cinéma: Monsieur Vincent**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Carabine FM**
22h45 Télé-M **Cinéma: Le fantôme de Milburn**
23h00 TV-5 **Journal télévisé d'A2**
23h30 TV-5 **L'info-5**
0h00 TV-5 **Ex Libris** (reprise)
0h45 Télé-M **Aimer**
1h00 TV-5 **Avis de recherche**
1h15 Télé-M **Fermeture**
2h25 TV-5 **Radio France internationale**

Vendredi 13 avril

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Tom et Jerry**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 CBWFT **Jésus de Nazareth**
Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h30 Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **Le baseball des Expos:** New York à Montréal
Télé-M **Cinéma: Quo Vadis**
14h00 Télé-M **Dynastie**
14h30 TV-5 **L'info-5 (1re édition)**
15h00 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **Double défi**
TV-5 **Ex Libris**
15h30 CBWFT **Au jeu**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Pâques**
TV-5 **Trente millions d'amis**
16h30 Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Récréation**
17h00 CBWFT **You-hou**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h15 CBWFT **Iniminimagimo**
17h30 CBWFT **La passion selon St-Jean**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Drôle de vidéo**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h10 CBWFT **Les piliers du rêve**
18h30 CBWFT **Hockey:** Demi-finale de la division
Télé-M **9 - 1 - 1**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 Télé-M **Fortunes**
TV-5 **La Suisse au fil du temps: L'été jurassien**
20h00 Télé-M **Le dépanneur olympique**
TV-5 **Livres parcours : L'image ou le signe**
20h30 Télé-M **Bien dans sa peau**
TV-5 **Objectif sciences**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
TV-5 **Rencontres avec...**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **My Tele is Rich**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Cinéma: Jeanne d'Arc**
Télé-M **Nouvelles régionale / météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Alice**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: Les délinquants**
23h15 TV-5 **Journal télévisé d'A2**
23h45 TV-5 **L'info-5 (reprise)**
0h15 TV-5 **La Suisse au fil du temps: l'été jurassien**
0h45 Télé-M **Aimer**
1h15 Télé-M **Fermeture**
TV-5 **L'oeil en coulisses**
1h45 TV-5 **Objectif sciences**
2h10 TV-5 **Radio France internationale**

WINNIPEG

Exposition d'orchidées

Pour son 20e anniversaire, la Société des orchidées du Manitoba organise une exposition spéciale du 13 au 16 mai dans la grande serre du parc Assiniboine.

Des membres de la Sociétés des orchidées présenteront leurs plus beaux spécimens et seront présents pour répondre aux questions des visiteurs.

PRÉCIEUX-SANG

Thé printanier le 8 avril

Le comité de parents de l'école Précieux-Sang organise un thé printanier le 8 avril de 13h à 15h au 209, rue Kenny (gymnase de l'école).

Au menu: pâtisseries. Au programme: encan chinois, devinettes et du chant choral. A l'entrée: adultes (1$); enfants (gratuit).

T'es en parenté avec qui, toi?



Patrick Luc Joseph **Grégoire**, né le 30 mars 1989, fils de Michelle Baril et de Roland Grégoire de Saint-Jean-Baptiste, frère de Kristyn, 3 ans.

Les grands-parents sont Claudette (Nolette) et Paul Baril de Winnipeg; Paulette (Lemoine) et Laurent Grégoire de Saint-Jean-Baptiste; les arrière-grands-parents sont Mélanie (Robert) et Albert Nolette de Ste-Agathe; Roger Lemoine de Winnipeg; Thérèse Grégoire de Saint-Jean-Baptiste; l'arrière-arrière-grand-mère est Natalie Robert (94 ans) de Ste-Agathe. La marraine est Ginette Kalinski de Lorette et le parrain est Luc Baril de Winnipeg.

Nommer et dénoncer l'intolérance

Claude BLANCHETTE

prêtre

Intolérance!

Un peu partout, de manière parfois surprenante, cette attitude insidieuse bat en brèche l'acceptation respectueuse de la riche différence entre personnes et groupes, fondement de toute société multiculturelle.

Cette étiquette s'accole facilement, malheureusement trop facilement, à des agirs d'individus, à des prises de position d'organismes, à des propos tenus dans des forums publics.

Latente et cachée, réservée naguère aux échanges dans les tavernes et les cafés, cette manière injuste d'envisager les autres a maintenant droit de cité dans la communauté.

On applaudit ceux et celles qui s'en servent pour faire avancer leurs vues étriquées.

Sous le couvert de la liberté d'expression, certaines personnes, visiblement incapables de faire le tri entre leur émotivité blessée et la situation objective, lancent des propos qui attirent les regards et font dresser les cheveux!

Des jugements catégoriques, sans nuance aucune, deviennent des certitudes qui appuient une lecture biaisée de l'histoire et des événements.

Et d'un bout à l'autre de notre pays, les voix qui voudraient faire taire ces déclarations offensives se taisent et se terrent, question de ne pas envenimer le débat, de ne pas donner à cette minorité virulente plus de publicité, plus de temps dans les médias d'information.

Ne faudrait-il pas avoir le courage de dénoncer l'intolérance?

Que faire comme croyant?

Quelle attitude adopter, quelle démarche emprunter?

En tout premier lieu, surveillons notre propre comportement et nos paroles afin de ne pas nous rendre complice de l'intolérance.

Il est si facile de glisser un commentaire, sous le couvert d'une farce, qui est avant-coureur de racisme.

Il est si facile de prétendre accepter les autres alors que je les tolère passivement en autant qu'ils se tiennent au loin et qu'ils n'envahissent pas mon espace.

Puis, ne faudrait-il pas avoir le courage de nommer et de dénoncer l'intolérance là où elle montre son visage répugnant?

Mais avant, assurons-nous que nous ne laissons pas notre propre subjectivité et émotivité colorer notre façon de voir. C'est par souci de justice et de vérité que nous voulons démasquer le mal afin de le chasser d'au milieu de nous.

S'il est vrai que toute personne a le droit à son opinion, il n'est pas vrai que tout individu puisse s'attaquer à volonté à une autre personne ou à un peuple, étalant à la vue de tous ces préjugés et ces réflexions à moitié cuites.

La vérité exige l'honnêteté.

Nous les francophones croyants qui sommes, dans le contexte politique actuel au pays, souvent la cible de l'intolérance, nous devons faire attention de ne pas nous défendre agressivement, en attaquant l'autre avec ses propres armes.

Implorons Dieu pour qu'il nous donne la force de caractère et le courage de la foi pour nous élever au-dessus d'échanges au ras du sol et ainsi offrir, sans fausse fierté, des semences d'acceptation et de respect.

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$ Composez le 237-0204.
467-

ENTREPÔT DE REVÊTEMENT DE SOL—Payer et emporter seulement. Parfaits pour les salles de jeux ou pour le chalet — revêtements de sol à endos caoutchouté ou en vinyle sans cirage à partir de 3,98 $/v². Tapis anti-taches à partir de 13,98 $/v², en plus de centaines de fins de rouleaux — tapis et vinyle — à liquider. A&R Carpet Bam, 50, rue Archibald, au sud de Nairn. 233-3061. Ouvert jusqu'à 20 h.
078-

À VENDRE: Évitez la taxe — Bâtissez dès maintenant — à 25 min. de la Monnaie (Mint). Grands lots boisés — 2 acres — seulement 8 900$ — Agent 284-9686 ou 1-883-2434.
311-

À VENDRE: Bâtissez avant les hausses de taxes — à 12 minutes de la Monnaie (Mint) lots 123 x 154. Égouts, eau, gaz — beaux arbres — Agent 284-9686 ou 1-883-2434.
312-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

DÉCLARATION D'IMPÔT et service de comptabilité. Service à domicile, urbain et rural. Taux raisonnables. Rabais pour revenu modique. Évaluation gratuite. Disponible en journée et en soirée. Jean-Guy Talbot. 269-7460.
137-

HÉ TOÉ: Employeurs. On recherche des organismes d'accueil pour accueillir les candidats du projet Intégration professionnelle. 10 candidats bilingues disponibles. On paie les allocations. Détails: contactez Denis au bureau 233-1560 ou à la maison 233-5618.
186-

À VENDRE: près de l'hôpital — maison, 4 pièces, 2 chambres à coucher — très propre, laveuse et sécheuse incluses dans la vente. Grand lot, beaux arbres, prix seulement 74 500$. Agent 284-9686.
191-

À LOUER: appartement simple et appartement double, Chez-Nous inc., 187, av. de la Cathédrale, 233-7761 de 8h30 à midi. Lionel Robidoux.
194-

SAINT-BONIFACE , près d'autobus, logis 4 pièces, 2 chambres à coucher, inclut poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse et stationnement. Pour le 1er avril. Appelez Maurice au 257-5691.
201-

VENTE PRIVÉE: maison semi-détachée de 22 ans, belle grande cour, très propre, air climatisé central, près d'un centre commercial, Southdale. 67 500$. Composez le 257-6300.
211-

À LOUER: rue Langevin, appartement de 2 chambres à coucher, près du Collège et de l'hôpital, stationnement, de préférence jeune fille qui travaille. Libre le 1er avril. Composez le 233-3243.
213-

À LOUER: bureaux, idéal pour professionnels. Occupation août 1990. 1 200 pi. ca., en totalité ou en partie. 237-7286.
214-

JE CHERCHE personne sympathique non fumeuse pour garder 2 enfants, 6 mois et 1 an chez moi près de l'école Taché. travaux légers, 4 jours par semaine, 500$ par mois, y compris 3 semaines de congé non payé et jours fériés payés. 233-0628 pour entrevue.
223-

À LOUER: appartement d'une et deux chambres à coucher près de l'hôpital Saint-Boniface. Poss. avril et mai. Air climatisé. Stationnement. 256-6960.
224-

VENTE PRIVÉE: à Saint-Boniface, au 543, rue Des Meurons, immeuble de 6 appartements, 2 chambres à coucher chacun, neuf et près de tout. Au prix de 215 000$. Composez le 235-1392.
225-

OFFRE SPÉCIALE: plus de 100 semences certifiées: citrouille géante, tomate hybride, maïs sucré, à haut rendement... S.v.p. envoyer 5,49$ par chèque ou mandat à N.B. Seeds, C.P. 220, 509, av. Ellice, Winnipeg (Manitoba) R3B 1Y8.
226-

À VENDRE: Photocopieuse Minolta 450$ — chaise dactylo 60$ — 2 étagères 50$ chacune. Tél.: 233-3809.
227-

RECHERCHE une gardienne à plein temps pour deux enfants de 4 et 6 ans dans le secteur de Windsor Park. S.v.p. appeler Françoise au 888-7961 avant 17h et après au 255-8394.
228-

VENTE PRIVÉE: à Saint-Boniface, près de l'hôpital, maison de 2 chambres à coucher. L'intérieur est complètement renové, nouvelle clôture et nouveau garage. Laveuse et sécheuse incluses. Seulement 65 000$. Composez le 237-3352 ou le 233-5819.
229-

À LOUER: rue La Vérendrye, petit logis meublé d'une chambre à coucher, entrée privée, idéal pour une personne, stationnement, disponible le 1er mai. 340$. Composez le 237-3825 ou le 233-3221.
230-

À LOUER: maison, rue Jeanne d'Arc. 2 chambres à coucher, garage. Disponible immédiatement. Pas d'animaux. Tél.: 233-6977.
231-

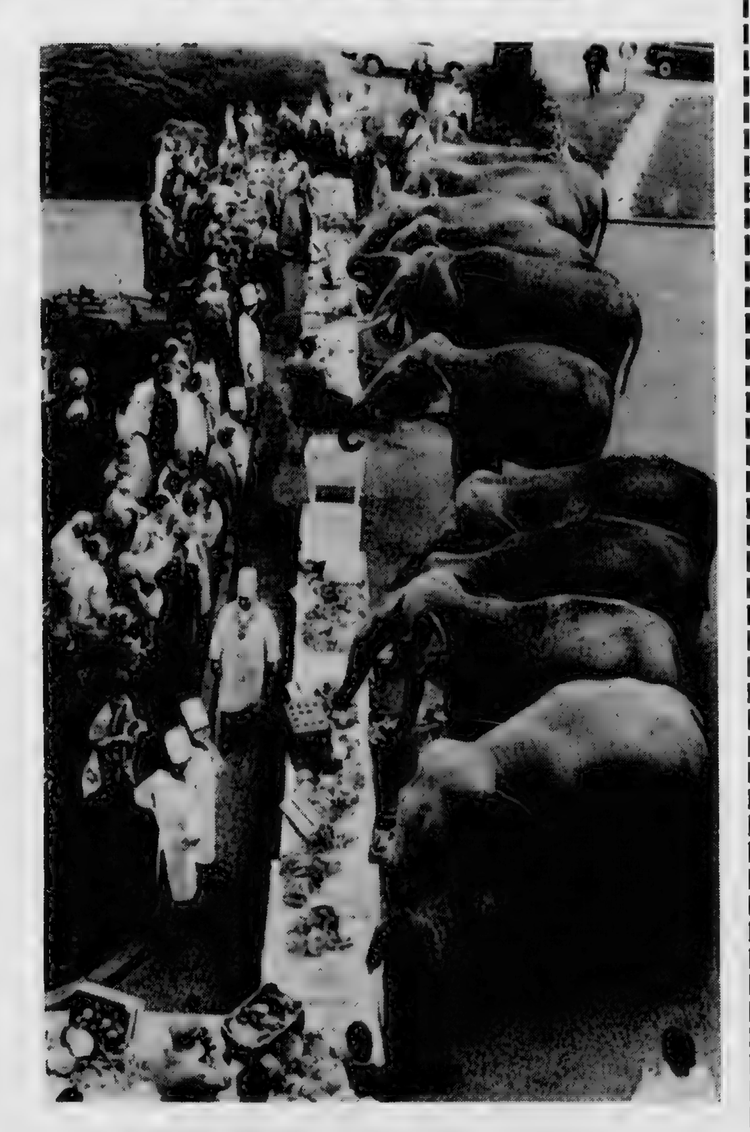
À LOUER en face de l'école Taché rez-de-chaussée a deux chambres à coucher, possibilité de 2 chambres à coucher au sous-sol. 5 appareils électroménagers, grande cour clôturée, garage et jardin. 590$ plus services. Composez le 233-1420. Possession le 1er juillet.
232-

À VENDRE: maison de 3 chambres. Au centre du village La Broquerie. 237-1902.
233-

FACILE ET EFFICACE! Les petites annonces dans La Liberté, ça marche. Elles doivent nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payées d'avance.**

QUIZ

Combien d'os dans la trompe d'un éléphant?



RECETTES

Le poulet, bon pour la santé



Le poulet est plus faible en calories et en gras saturés que la plupart des viandes.

Le poulet est plus faible en calories et en gras saturés que la plupart des viandes. Toutefois, les avantages nutritifs de la viande dépendent en grande partie de la façon dont elle est traitée par le consommateur.

Le poulet n'a pas besoin de sauces riches ou d'autres ingrédients truffés de calories pour en rehausser le goût.

Bouillon de poulet réconfortant

2 lb d'ailes, cou et dos de poulet coupé en morceaux
4 tasses d'eau
1 branche de céleri hachée grossièrement
1 oignon coupé en quatre
2 tiges de persil
1 feuille de laurier
Sel et poivre
1/4 de tasse de riz
1/4 de tasse de carottes coupées en fines lanières
1 poireau, la partie blanche seulement, coupé en fines lanières
1 tasse de brocoli haché fin
1/2 tasse de champignons trachés

Bouillon: Dans une marmite, combiner le poulet, l'eau, le céleri, l'oignon, le persil et les assaisonnements. Porter à ébullition, baisser la chaleur et laisser mijoter environ 1 heure ou jusqu'à ce que le poulet soit tendre. Filtrer le bouillon et dégraisser. Désosser le poulet; hacher et ajouter au bouillon pour une version copieuse ou réserver pour un autre emploi comme une salade ou des sandwichs.

Soupe: Porter à ébullition 3 tasses de bouillon de poulet. Ajouter le riz; cuire environ 15 minutes ou jusqu'à ce qu'il soit tendre. Ajouter le poulet réservé, les carottes, le poireau, le brocoli et les champignons. Cuire, à découvert, de 3 à 4 minutes. Assaisonner au goût. Servir immédiatement pendant que les légumes sont encore croquants.

Donne 6 portions.

Burgers au poulet et aux champignons

1 lb de poulet cru haché
2 tasses de champignons hachés fin
1/4 de tasse de persil frais haché
1/4 tasse de chapelure fine
1 c. à thé d'estragon séché
1/4 de c. à thé de chaque: sel, poivre et thym séché
petits pains de blé entier

Dans un bol, combiner le poulet, les champignons, le persil, la chapelure et les assaisonnements. Façonner en 4 à 6 galettes d'environ 1/2 po d'épais.

Cuisson conventionnelle: Cuire sous le gril sous le gril ou au barbecue à feu modéré, de 5 à 6 minutes par côté.

Cuisson micro-ondes: Placer les galettes dans un plat allant au micro-ondes. Couvrir sans serrer et cuire à haute intensité (100%), environ 7 minutes ou jusqu'à ce que le jus soit clair. Laisser reposer 5 minutes, couvert.

Servir sur de petits pains coupés et grillés. Garnitures suggérées: luzerne, mayonnaise légère, tranches de tomate, chutney ou sauce aux canneberges.

Donne 4 gros burgers ou 6 burgers moyens.

QUESTIONS

1. Combien d'os dans la trompe d'un éléphant?

2. Qu'a de particulier le papillon monarque?

3. En quelle année a été construit le premier moulin utilisant la marée au Canada?

4. Comment dit-on «pawn-shop» en «bon» français?

RÉPONSES

1. La trompe d'un éléphant n'est pourvue d'aucune ossature. Par contre, elle est munie de 40 000 muscles. Un éléphant, sa trompe, ça trompe...

Pendant qu'on y est, soulignons que les éléphanteaux, qui peuvent espérer vivre jusqu'à l'âge de 70 ans, sucent parfois le bout de leur trompe de la même façon que les bébés sucent leur pouce.

Un éléphant adulte mange quotidiennement environ 135 kilos d'herbe, de feuilles, d'écorce et d'autres verdures. Encore là, sa trompe lui est utile, pour amener la nourriture à sa bouche.

2. De tous les papillons d'Amérique, le papillon monarque est le seul papillon qui migre vers le sud en automne et revient vers le nord au printemps. Les papillons monarques migrateurs parcourent la distance entre le sud du Canada et le Mexique, soit une distance de plus de 3 200 kilomètres.

3. C'est en 1607, à Port-Royal en Nouvelle-Écosse, qu'a été construit le premier moulin utilisant l'énergie des marées. La première usine marémotrice en Amérique du Nord, qui utilise l'énergie des marées pour produire de l'électricité, a été construite à Annapolis en Nouvelle-Écosse en 1984.

4. Au Canada, ce genre de commerce est connu sous le nom de l'individu ou de la société, suivi de la mention prêteur(s) sur gages. Ex: Jeudi, Jeudi, Jeudi et Vendredi, prêteurs sur gages.

En France, un établissement qui vous prête une somme d'argent en échange d'objets s'appelle un mont-de-piété. D'après le Robert, ce mot vient d'une mauvaise traduction de l'italien «monte di pietà», qui signifie «crédit de pitié».

Le Larousse, pour sa part, indique que mont-de-piété vient de l'italien pour «banque de charité». Le Larousse précise aussi qu'un mont-de-piété est un établissement public communal, appelé généralement caisse de crédit municipal, qui prête de l'argent à intérêt moyennant la mise en gage d'un objet mobilier.

Compilé par
Lucien CHAPUT

ENJEU ÉDUCATION NATIONAL

☐ VOLUME I
Semaine du 5 mars 1990
☐ VOLUME II
Semaine du 19 mars 1990
☑ VOLUME III
Semaine du 2 avril 1990

• Perspectives d'avenir en éducation: la FFHQ et la CNPF se prononcent • Formation à distance: l'exemple du Village électronique fransaskois • Vers un réseau national postsecondaire • La question du financement au primaire, au secondaire et au postsecondaire

APF

Ce supplément tiré à 200,000 exemplaires est une initiative de l'Association de la Presse francophone (APF) en collaboration avec la Commission nationale des parents francophones (CNPF). Inséré dans les journaux suivants: • le 2 avril; Le Papier (Chapleau), • le 3 avril; Hebdo LePlus (Caraquet), • le 4 avril; La Voix Acadienne (Summerside), Le Courrier (Yarmouth), Express (Moncton), Le Moniteur Acadien (Shédiac), Pro Kent (Richibucto), Le Voilier (Caraquet), L'Avtron (Campbelton), Le Madawaska (Edmundston), Le Carillon (Hawkesbury), Le Rempart (Windsor), Le Voyageur (Sudbury), La Boîte à Nouvelles (Iroquois Falls), Le Nord (Hearst), L'Édition Prescott Russel (Rockland), LeDroit (Ottawa), • le 5 avril; Le Journal de Cornwall (Cornwall), Le Goût de Vivre (Penetanguishene), L'eau Vive (Régina), • le 6 avril; Le Gaboteur (Stephenville), La Liberté (Saint-Boniface), Le Franco (Edmonton), Le Soleil (Vancouver), L'Aquilon (Yellowknife), • le 20 avril; L'Aurore Boréale (Whitehorse).

ÉDUCATEURS • ÉDUCATRICES

FAITES GRIMPER VOTRE TAUX D'INTÉRÊT GRÂCE À LA BANQUE VIDÉO DE TVONTARIO.



Jusqu'à 10 000 titres en banque ! Autant de vidéos de TVOntario qui rendront vos cours encore plus intéressants. Nos séries s'adressent aux élèves de différents niveaux et couvrent de nombreux sujets dont les mathématiques, la géographie, la biologie et la physique. En mariant la théorie aux techniques d'animation ou au divertissement, la télévision éducative vous propose des cours de qualité supérieure. Demandez notre catalogue vidéo... vous y trouverez une petite mine d'or !

En Ontario, composez le 1-800-668-9974. Ailleurs, composez le 1-800-387-8450, poste 2613. Si vous préférez, écrivez à l'adresse suivante :
TVOntario, Service du Marketing
C.P. 200, succursale Q
Toronto (Ontario) M4T 2T1.



TVOntario

LA BANQUE VIDÉO DE TVONTARIO. UNE RICHESSE À PORTÉE DE LA MAIN.

Note de l'éditeur

Pour qui veuille y croire

Une étude récente réalisée pour le compte de la Commission nationale des parents francophones (CNPF), nous apprenait que chez les francophones vivant en milieu minoritaire: 350 000 jeunes dont l'âge varie de 5 à 19 ans, ont droit à une éducation en français. De ce nombre malheureusement, plus de la moitié ne parlent déjà plus notre langue. Et de cet autre nombre, il en résulte qu'un peu plus de 155 000 jeunes seulement sont inscrits dans un projet d'éducation en français langue première.

Je dis bien projet d'éducation en français langue première, car il ne s'agit pas nécessairement pour plusieurs, d'une école dotée de tous les services comme nous les connaissons dans nos milieux plus homogènes.

Quelque 155 000 jeunes donc, pour former le tissu social de la société acadienne, franco-ontarienne et de l'Ouest de demain. Ces 155 000 jeunes nageant (oh Meech!) dans un lac, que dis-je, dans un océan de 20 millions d'anglophones.

Voici donc en gros les effectifs dont nous disposons pour assurer l'avenir de la communauté francophone chez nous. Avec un tel constat, APEC et le COR risquent de figurer comme de véritables d'Artagnans dans l'histoire du pays enseignée aux jeunes «Canadians» du troisième millénaire. À condition évidemment que les historiens canadiens de demain en fassent état. Car Dieu sait comme l'histoire canadienne est curieusement différente dans les écoles anglophones par rapport aux écoles francophones.

Peine perdue dira-t-on? Catastrophique? Reste à voir! Il y a trois ans, ces effectifs avaient atteint un seuil encore plus alarmant; 151 000 inscriptions seulement. Les statistiques les plus récentes nous démontrent donc que pour la première fois de notre histoire contemporaine, un plus grand nombre de jeunes font des études en français.

Il est vrai que cette augmentation est minime, mais est-ce là finalement un changement de cap, un signe des temps? Peut-on enfin espérer que ce changement à la hausse puisse atteindre les 300 000 d'ici l'an 2 000? Je me vois déjà faisant un pied de nez à APEC et COR. «French tomorrow? yes sir» Du moins, pour notre communauté.

Mais en attendant, la pente est raide à remonter. La CNPF en sait quelque chose, tout comme la FFHQ, l'ACELF et les autres organismes nationaux, provinciaux ou régionaux oeuvrant au développement de la francophonie.

Par contre, jamais n'aurons-nous eu accès à autant d'outils et de possibilités de développement en matière éducationnelle. Regardons tout ce qui existe au Nouveau-Brunswick et ce qui est en devenir en Ontario en terme de structures, de gestion scolaire etc. Et les acquis se font lentement mais sûrement en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard. Se poursuivront-ils jusqu'au Manitoba, en Saskatchewan et ailleurs? L'article 23 de notre constitution est-il déjà en train de porter fruit? Il est assurément trop tôt pour le confirmer; cependant une petite lueur d'espoir semble pointer à l'horizon.

Peut-être sommes-nous en train de croître? Peut-être avons-nous une mince chance? Si tel est le cas, nous devons la saisir et foncer! En avant toutes! Non pas aveuglément, mais consciemment car l'heure de la dernière chance a peut-être sonné!

Et il est évident que si nos effectifs scolaires augmentent, notre tissu social se renforcira. De plus, si on ajoute aux francophones «de souche» les personnes aux origines multiples déclarant parler le français, nous comptons 2,5 millions de parlants français au sein du Canada anglais. Tout compte fait, ces immigrants venus de partout, à l'esprit bien plus ouvert qu'on ne croit, auraient de plus en plus envie de s'identifier à une communauté qui s'épanouit, et n'iraient pas nécessairement tous gonfler les rangs de la majorité anglophone!

Et nos cousins du Québec se sentiraient peut-être un peu moins seuls et en danger sur cette terre de Caïn qui pourrait se mettre à avoir des allures de pays de Cocagne. Alors seulement à ce moment là pourrions-nous prendre un moment de répit, car avec les temps qui viennent, il est peut-être encore trop tôt pour descendre des barricades.

Wilfred Roussel



Les éditions, Éducation: «Enjeu National» sont une initiative de l'Association de la presse francophone (APF) en collaboration avec la Commission nationale des parents francophones (CNPF).

Volume III : Semaine du 2 avril 1990

Direction générale
Wilfred Roussel

Direction de la publication
Luce St-Pierre

Comité consultatif
Paul Charbonneau
Ginette Gratton
Richard Nadeau

Rédactrice en chef
Reine Degarie

Collaborateurs
Adrien Cantin
Paul-Emile Cormier
Paul Charbonneau
Jean-Pierre Dubé
Guy-marc Dumais
François Dumaine
Anne Gilbert
Claude Lévesque
Lyne Michaud
Jacqueline Pelletier
Jean-Pierre Picard
Aline Taillefert
Aurèle Thériault
Bado (caricature)

Conception et photographie: page couverture
Guy-marc Dumais
(Studio Fernand Leclair)

Publicité (OPSCOM)
Claudia Schiffo
André Thivierge
Lucie Tremblay

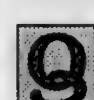
Typographie et Montage
Edigraph inc.

Impression
Qualimax Inc.

Les textes n'engagent que leurs auteurs respectifs. Toute correspondance doit être adressée au 900-325, rue Dalhousie, Ottawa, Ontario, K1N 7G2. Tél.: 613.237.1017, Fax: 613.234.6313

Nous tenons à remercier le Secrétariat d'État du Canada pour leur contribution au projet.

Mot de la rédaction



Que réserve l'avenir aux Canadiens français dans le domaine de l'éducation? Plutôt que de consulter une boule de cristal ou risquer l'enlisement dans des spéculations incertaines, nous avons préféré envisager la réalité présente et considérer ce qui se prépare concrètement. Une certaine place est tout de même faite à l'imagination car, face à une situation en changement et à des difficultés nouvelles, il faut parfois inventer des solutions audacieuses.

Dans le premier cahier de la série *Éducation : «enjeu national»*, nous avons eu un aperçu de *la situation actuelle*, avec un bref rappel historique, et nous avons traité de l'article 23 de la Charte des droits et libertés. Parmi les autres sujets couverts, une attention spéciale a été consacrée aux centres scolaires et communautaires.

Des dossiers chauds ont été abordés dans le deuxième cahier par le biais *des problématiques en jeu*. Nous avons exposé les débats entourant les écoles confessionnelles et publiques, la démocratisation de la gestion scolaire, l'état de la recherche en éducation, le contenu des programmes académiques, l'homogénéité versus l'immersion, la formation et le recrutement des professeurs de même que la relativité des statistiques officielles.

Nous entamons maintenant la troisième étape, celle des *perspectives d'avenir*. Vraiment, il y a du pain sur la planche et les manches sont bien retroussées. Deux organismes nationaux, la Fédération des francophones hors Québec et la Commission nationale des parents francophones font part de leurs priorités d'action, notamment au sujet de l'article 23 qui continuera d'alimenter les tables de travail.

Nous verrons que l'urbanisation risque d'aggraver le morcellement des francophones, en ville comme à la campagne. Mais de nouveaux éléments peuvent venir suppléer à ces difficultés, par exemple une solidarité élargie aux groupes d'origines multiculturelles et l'utilisation de technologies de pointe en communication telle qu'appliquées au Village électronique fransaskois.

D'ailleurs l'isolement des étudiants francophones deviendra probablement une chose du passé si les efforts actuels continuent de fructifier. Une série d'articles relate les démarches explorées ou entreprises pour créer un réseau national réunissant les établissements postsecondaires de la minorité, et pour organiser des programmes de formation à distance. La fondation de trois collèges de langue française en Ontario et celle d'un premier collège communautaire constitué de six centres d'apprentissage en Acadie formeront les premiers maillons d'une chaîne qui reliera la clientèle disséminée à travers ce si vaste pays.

Le succès que remporte l'Université de Moncton sert d'exemple et de motivation aux luttes menées pour l'obtention d'une université francophone en Ontario. Un texte sur le sujet met en relief les forces en présence. Évidemment, la question du financement est déterminante ici. Il en va de même aux autres niveaux scolaires des minorités francophones. Des injustices parfois voilées parfois flagrantes y sont commises et dénoncées. En réponse, un leader étudiant suggère «de proposer de nouvelles idées et de les rendre bruyantes».

Dans cette grande mouvance, les plus démunis ont voix au chapitre. En cette année internationale de l'alphabétisation, un texte démontre que les Canadiens français tirent de l'arrière par rapport à leurs concitoyens anglophones. Mais, des énergies sont mises en branle pour épauler les adultes et permettre aux jeunes de mieux survivre dans la société de demain.

Un fil conducteur sous-tend toutes ces initiatives : à la fragilité, à l'isolement, aux obstacles et aux injustices s'opposent l'étude poussée des dossiers, le partage et le regroupement des ressources, la solidarité, la persévérance et la volonté d'avancer parfois au-delà même du possible connu ...

Les multiples collaborations reçues pour la réalisation de nos trois éditions spéciales démontrent, encore une fois, que la solidarité permet la concrétisation de projets nous ressemblant et nous servant de modèles constructifs pour l'avenir.

Reine Degarie

Pour notre avenir: celui de nos enfants

Des défis à relever solidairement

par Aurèle Thériault et François Dumaine

En 125 ans de régime fédératif canadien, peu de sujets ont intéressé et mobilisé autant les communautés de langues officielles que l'éducation. Le dialogue évolue, le nombre d'intervenants augmente substantiellement et la situation dans chaque province et territoire reste à consolider, bien qu'il soit indéniable que des progrès majeurs se réalisent.

Le portrait national a grandement évolué depuis dix ans. Ainsi, l'Alberta nous donne l'occasion, avec l'affaire Mahé, de confirmer si oui ou non l'article 23 de la Charte accorde à nos communautés le pouvoir de gérer leurs écoles; la Saskatchewan implante le premier réseau d'écoles francophones gérées par les francophones dans l'Ouest canadien tandis que l'Ontario s'ajuste à l'adoption en 1986 d'une loi créant un vaste réseau d'écoles francophones.

En plus, le Nouveau-Brunswick applique une loi qui dépasse les normes de la Charte en matière d'enseignement francophone hors Québec; l'Île-du-Prince-Édouard vient d'adopter un cadre législatif qui assure une véritable reconnaissance de l'école francophone dans ce coin de pays et cela sans compter les changements inévitables auxquels nous assisterons dans les prochains mois en Colombie-Britannique et à Terre-Neuve, ces deux provinces étant actuellement devant les tribunaux.



Le directeur général de la FFHQ Aurèle Thériault (à gauche) en compagnie de François Dumaine, avocat-conseil.

Une application uniforme

Ce que la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) entend faire dans tout cela? D'abord et avant tout participer aux démarches visant à assurer une application uniforme de l'article 23 de la Charte à travers le pays. Par exemple, nous insisterons auprès du Conseil canadien des ministres de l'Éducation pour qu'il analyse la situation, province par province.

Aussi, advenant la ratification de l'entente du Lac Meech, nous suivrons de près les négociations concernant la situation des communautés de langues officielles. À l'intérieur de ces pourparlers, la question de l'éducation sera traitée surtout si la Cour Suprême en venait à décider que la rédaction actuelle de l'article 23 de la Charte ne permet pas de conclure à l'existence de ce droit essentiel de gestion des écoles francophones par les francophones.

Bien d'autres défis seront à relever. On pense d'abord à l'intégration des enfants se qualifiant en vertu de l'article 23 mais n'ayant pas une maîtrise suffisante du français. Pour pallier à cette problématique, nous appuierons les démarches en vue d'implanter des classes d'accueil.

L'éducation à distance est certainement un de ces domaines qui méritent une attention plus soutenue au cours des prochaines années. Il s'agit d'une méthode particulièrement bien adaptée aux petites communautés urbaines et rurales. Finalement, le concept de centres scolaires et communautaires s'est révélé être un outil de premier plan pour non seulement éduquer la nouvelle génération de francophones, mais pour aussi permettre à cette même langue de s'intégrer davantage dans le quotidien de nos communautés. Il faudra donc voir à étendre le concept, particulièrement dans l'Ouest canadien.

Agir en complémentarité

Ces défis ne sauraient évidemment reposer sur les épaules d'un seul organisme. L'éducation est l'affaire de tous les intéressés au développement de la spécificité canadienne.

En ce sens, la FFHQ considère que l'ensemble des efforts, qu'elle consacre au niveau national, doivent nécessairement agir en complémentarité avec l'énergie consacrée à travers le pays au niveau local, provincial, territorial et national par d'autres organismes. Il s'agit selon nous d'un grand exercice de solidarité où les grands gagnants sont inévitablement notre avenir: nos enfants. ■

Aurèle Thériault est directeur général de la FFHQ,

François Dumaine est avocat-conseil à la FFHQ.

En milieux minoritaires

Les parents sont un moteur de la survie

par Jean-Pierre Dubé

Il y a dix ans, les parents n'exerçaient pas une influence reconnue dans le système d'éducation. Les choses ont changé. Aujourd'hui, on leur donne le crédit d'un réseau d'écoles et de garderies dans toutes les provinces à majorité anglophone.

«Dans la lutte contre l'assimilation, nos priorités d'actions se concentrent sur les écoles françaises, les services préscolaires, et la sensibilisation des parents quant aux choix de la langue parlée à l'enfant dès les premiers balbutiements et au niveau du choix de la langue parlée à la garderie,» souligne le président de la Commission nationale des parents francophones (CNPF), Raymond Poirier. «Le reste ne peut pas marcher sans ça: la revendication politique, les mouvements de jeunes, le secteur culturel, rien ne peut survivre à long terme si les parents ne choisissent pas le français comme langue de la prochaine génération.»

Mais il n'est pas facile d'être prophète dans son pays. Dans quatre provinces seulement (le Nouveau-Brunswick, certaines régions de l'Ontario, l'Île-du-Prince-Édouard et, prochainement la Saskatchewan), les parents ont obtenu la place qui leur revient dans le système scolaire.

Le rôle des parents est donc appelé à changer, selon Raymond Poirier. «Avec l'adoption de la Charte en 1982, les parents sont passés de la revendication politique à la contestation juridique. La prochaine tâche des comités de parents est d'être des partenaires dans la mise en oeuvre de l'article 23. Dans dix ans, il sera trop tard.

Convaincre les gouvernements

«Une partie de notre travail, poursuit le président, est de convaincre les gouvernements de l'importance de l'offre active de l'éducation française. Quand le gouvernement dit que c'est une chose normale, et prend les devants pour assurer l'accès à l'école, par exemple, cela a un poids énorme pour tout le monde», soutient Raymond Poirier.

Un des objectifs les plus urgents de la CNPF, précise le directeur général de la commission, Paul Charbonneau, est de documenter les besoins éducatifs des francophones du pays. «Nous allons sous peu pouvoir dire, aux gouvernements, exactement où se trouvent les clientèles de l'éducation française, et quels sont les modèles de services pertinents. On ne peut plus négocier sans savoir de quoi on parle au juste.»

Les recherches entreprises par la Commission permettront d'identifier tous les citoyens visés par l'article 23, c'est-à-dire les ayants droit. «Il n'est pas certain que tous les citoyens visés peuvent être admis à l'école française, avise Raymond Poirier. Le rôle de la CNPF est de faciliter le débat sur cette question. Nous étudions divers mécanismes d'accueil des ayants droit. Qu'est ce qu'on fait quand les enfants ne comprennent ou ne parlent pas le français?»

La Commission nationale assistera chacune de ses composantes à découvrir le modèle particulier qui leur convient respectivement. Il en va de même dans un autre débat, celui du développement de centres scolaires-communautaires, le dernier cri dans la lutte contre l'assimilation.

L'année du préscolaire

Mais les préoccupations immédiates tournent autour de la mise sur pied de services préscolaires. « 1990 est l'année du préscolaire à la CNPF », annonce Raymond Poirier. Contrairement aux écoles, les garderies relèvent entièrement de comités de parents. Elles reçoivent l'assistance des divers ministères de la Santé. «À Ottawa, souligne Paul Charbonneau, il faut s'assurer que le ministère de la Santé précise sa mission en matière linguistique. Et dans les provinces, il est loin d'être acquis que les gouvernements respectent le choix linguistique des parents, lance-t-il. On s'imagine encore que la garderie bilingue répond aux besoins des francophones. En fait, c'est un outil d'assimilation.»

« Un atout important joue en notre faveur, et ce sont les parents eux-mêmes, constate Raymond Poirier. Une transformation s'opère chez les parents au moment d'inscrire leur enfant dans une garderie ou une école. Ils deviennent soudainement préoccupés par la qualité des services et la langue utilisée. Plusieurs commencent ainsi à s'impliquer.»

Le mouvement de parents remplit donc un autre service à la minorité, ont constaté les officiers de la Commission: «il assure le recrutement de leaders. La plupart du temps, leur implication comme parents n'est qu'un début dans une série de contributions dans leur milieu». ■

Jean-Pierre Dubé est journaliste pigiste au Manitoba.



M. Paul Charbonneau, directeur général de la CNPF (à gauche) accompagné du président M. Raymond Poirier (à droite).

En Ontario, pour la décennie 90

Trois collèges de langue française

par Lyne Michaud

Une éducation, de langue française, complète au niveau collégial, en Ontario, est-ce que ça existe, ou commence- t-elle seulement à voir le jour?

Nous sommes venus de loin, mais par où sommes-nous passés? C'est l'année 1967 qui marqua la création de presque vingt collèges d'arts appliqués et de technologie. Pendant les années 1970, le gouvernement fédéral alloue un budget de 300 millions aux collèges communautaires et 6 pour cent de ce montant est attribué à des fin de bilinguisme.

Ce n'est qu'en juillet 1987, qu'un groupe de travail est mis sur pied pour étudier la désignation des collèges. Il est composé des présidents des six collèges bilingues, du Conseil de l'éducation franco-ontarienne, de l'Office des affaires francophones et de représentants du ministère des Collèges et Universités et du ministère de la Formation professionnelle. Quatre mois plus tard, le groupe arrive à la conclusion que le concept d'un collège de langue française doit être examiné avant de poursuivre le plan de désignation.

En janvier 1989, le ministère des Collèges et Universités reçoit l'approbation du Cabinet pour la fondation d'un collège de langue française dans l'est de l'Ontario. Une entente de frais partagés de 100 millions $, étalés sur 8 ans, entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral assure la création de la Cité collégiale ainsi que l'élargissement des services en français pour les régions nord et sud.

Trois réalités spécifiques

Le début des années 1990, verra la création de trois collèges francophones dans chacune des régions de l'Ontario (est, nord et sud) afin de permettre à chacun de répondre à des besoins et des réalités spécifiques. Si le gouvernement n'est toujours pas convaincu de la chose, la population franco-ontarienne, elle, n'a aucun doute.

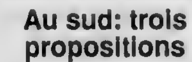
Pour l'est, la Cité collégiale ouvrira ses portes en septembre 1990 et pourra accueillir au-delà de 2 000 étudiants avec 70 programmes offerts à partir du campus d'Ottawa-Carleton. Selon Andrée Lortie, présidente de la Cité collégiale: «Vouloir une institution francophone ne signifie pas le rejet de l'élément anglophone mais un signe de crainte, voir de peur, face à une institution bilingue à majorité anglophone. Nous voulons, nous aussi, donner la chance aux francophones de s'épanouir dans leur langue afin de favoriser une unité et une fierté».

Pour le nord, Carolle Laflamme porte-parole du Collectif (comité composé d'organismes en éducation) souligne que «le collège de langue française dans le nord, doit offrir des outils de développement économique, social, culturel et politique à la communauté franco-ontarienne». Suite à la rencontre de 150 participants l'automne dernier à Sault-Ste-Marie, jeunes et adultes présents se sont engagés à sensibiliser les gens de leur communauté pour l'obtention d'un collège d'ici 1991.

Yolande Jimenez, une jeune, rattachée au secteur éducationnord de Direction Jeunesse, affirme que «le collège de langue française pour le nord freinera l'assimilation et l'exode des jeunes vers l'est et le sud, il nous donnera un sentiment de fierté et d'appartenance qui suscitera un développement régional et augmentera les effectifs de francophones professionnels».

Quand au collège du sud, il est plutôt question de promouvoir le français afin de former des bilingues parfaits. Les jeunes du sud croient fortement au bilinguisme car, pour eux, c'est la seule façon de se faire une place sur le marché du travail. La décision reste à prendre.

LA CITÉ COLLÉGIALE



Au sud: trois propositions

Selon la firme ACORD (Association des consultants en organisation, en recherche et en développement) qui a mené une étude sur le sujet, trois modèles sont possibles pour le collège du sud. Le premier modèle proposé, celui de la désignation «confie la responsabilité des services collégiaux en français à un certain nombre de collèges existants de la région en les investissant clairement par la voie de la désignation bilingue».

Le deuxième modèle, celui de la création, «brise les structures collégiales existantes, pour créer une nouvelle institution collégiale recevant un mandat exclusif à l'égard des services collégiaux français».

Tandis que le modèle de la délégation propose une «structure homogène de gestion des services en français dans le centre et le sud-ouest, mais en la rattachant à une institution collégiale francophone existante» comme la Cité collégiale par exemple.

Chance et espoir

Les années 1990 s'annoncent bien pour les franco-ontariens et franco-ontariennes. En tout cas, la région de l'est ouvrira le premier collège de langue française en Ontario en septembre prochain, la région du nord espère faire de même en 1991 et la région du sud suivra de près.

Chose certaine, les marchands, les commerçants, les industries gagneront à bâtir une main-d'oeuvre francophone formée dans leur milieu. La création d'un réseau de collèges de langue française donnera aux jeunes la chance et l'espoir de s'épanouir dans leur langue. ■

Lyne Michaud est vice-présidente à Direction jeunesse en Ontario.

À la ville ou à la campagne

L'urbanisation cause des ravages

par Adrien Cantin

Les communautés francophones minoritaires du Canada sentent aujourd'hui comme jamais auparavant l'impact de l'urbanisation, surtout en milieu scolaire, même si ce phénomène remonte à bientôt trois décennies.

Il se manifeste différemment qu'on soit en milieu urbain ou rural, mais dans un cas comme dans l'autre, il est tout aussi inquiétant. Dans les petites localités, c'est la détérioration prévisible des services, dans les villes, l'isolement dans une mer anglophone. Le résultat est le même dans l'un et l'autre des contextes: le spectre de l'assimilation envahit l'horizon.



Les petites localités

Les choses vont bien à l'école secondaire Carrefour Supérieur Nord de Wawa, une petite ville du nord-ouest de l'Ontario. La centaine d'élèves francophones y partage des locaux avec un peu plus de 300 jeunes anglophones, mais chacun se mêle de ses affaires et le climat est bon.

La majorité des francophones viennent du village entièrement français de Dubreuilville, à quelques kilomètres de là, et ils n'essaient même pas de parler anglais pendant les récréations. L'école a son équipe de hockey, son club de photographie et de théâtre, et encore, son journal étudiant. Bref, presque tout ce qu'on retrouve dans une école en milieu urbain.

«Nous n'avons pas de complexe du tout», déclare le directeur Claude Paradis, installé dans cette localité depuis 24 ans et qui «n'irait pas enseigner dans une grande ville, ni dans une grande école».

Mais depuis le milieu de l'hiver, Claude Paradis est inquiet. Depuis l'ouverture de Carrefour, le ministère de l'Éducation fournissait gratuitement un agent de supervision au secteur français. À compter de septembre prochain, c'est le conseil scolaire, majoritairement anglophone, qui devra en faire les frais, et il n'en a pas les moyens.

M. Paradis se demande donc où on décidera de couper et s'il ne perdra pas un ou deux enseignants afin qu'on puisse défrayer les services de cet agent de supervision. Il sait que c'est son école qui devra écoper, puisqu'il s'agit du seul établissement secondaire français de son conseil scolaire.

Ces angoisses, elles sont ressenties par des centaines d'autres pédagogues francophones qui oeuvrent en milieu minoritaire partout au Canada. Non seulement les coûts de l'éducation se multiplient, mais les villages se vident. Les banlieues autour des centres urbains deviennent des villages-dortoirs. La vie de travail et la vie sociale se fait en ville; l'homogénéité se perd et, en même temps, l'impact de la communauté francophone dans son milieu.

Effritement

Le constitutionnaliste Michel Bastarache expliquait ce phénomène il y a quelques temps à un colloque sur les tendances démolinguistiques au Canada, et il s'en inquiétait.

«Il y a 6 000 francophones à l'Île-du-Prince-Édouard; il faut savoir que sur ces 6 000, 4 000 vivent dans trois villages de la région de Prince où ils constituent 85 pour cent de la population. Cela n'est pas la même chose que de parler des 3 ou 4 pour cent de francophones de la région d'Halifax.»

Parlant des Acadiens de sa province du Nouveau-Brunswick, Me Bastarache enchaînait que «le taux de natalité est faible là comme ailleurs, mais en plus, les jeunes s'en vont (...) Je crois que cette population est en danger, plus qu'il y a 10 ans, même si on peut constater qu'il y a stabilité, parce qu'il n'y a pas de base économique qui permettrait de retenir la jeunesse. Il y a également un effritement des fondements sociaux de la communauté acadienne.»

Milieu urbain

Dans les régions à haute densité francophone, dans la péninsule acadienne, dans Prescott-Russel, à Ottawa, ou même dans certaines grandes villes à forte majorité anglophone, on réussit très bien à constituer de solides unités scolaires françaises.

Mais cela constitue plus souvent qu'autrement une exception à la règle comme en témoigne le cas de la désormais tristement célèbre ville de Sault-Ste-Marie, située dans le même district administratif que Wawa.

Des 70 finissants des écoles élémentaires de langue française de cette ville cette année, une vingtaine seulement ont choisi de s'inscrire à l'école secondaire française en vue de la prochaine rentrée.

C'est une situation que les francophones de l'Ouest connaissent particulièrement bien. Eux aussi ont vu leurs écoles françaises de Régina, Calgary ou Edmonton, graduellement transformées au cours des années en écoles d'immersion, et tranquillement devenir des foyers d'assimilation.

Des alliés

Les francophones vivant en milieu urbain ont cependant vu, au cours des dernières années, leurs nombres se gonfler de plusieurs dizaines de milliers avec la manifestation d'un groupe qui jusqu'alors était resté relativement discret: les «multiculturels» de langue française, maternelle ou seconde.

À sa fondation, il y a deux ans, l'Association multiculturelle francophone de l'Ontario disait représenter jusqu'à 200 000 personnes, et l'association albertaine, environ 10 000.

Malgré certaines frictions du départ qui persistent encore, ceux-ci se sont mis à revendiquer leurs droits scolaires aux côtés des Canadiens français et ont ajouté du poids aux représentations faites auprès des gouvernements.

Cela provoque cependant une nouvelle réflexion quant à l'accessibilité à l'école française. Bien qu'aucun cas de refus d'accès d'un enfant d'immigrant francophone ne soit de notoriété publique à l'heure actuelle, ceux-ci ne sont pas des «ayants droit» en vertu de la Charte des droits et libertés. Ce qui est considéré comme carrément insultant, surtout lorsqu'on constate que les parents d'un enfant qui ne parle pas un mot de français peut exiger ce droit dans certaines circonstances.

Climat politique

La présidente de l'Association canadienne-française de l'Alberta, France Levasseur-Ouimet, indique que le rapport des droits de chacun sera atteint dans les «modèles de gestion» que les francophones, non seulement de l'Alberta, mais de plusieurs autres communautés, sont en train d'élaborer dans l'anticipation d'un jugement positif de la Cour suprême du Canada sur les droits de gestion scolaire. De ce jugement résultera l'épanouissement collectif ou la dépendance au bon vouloir des gouvernements provinciaux.

Mais en plus, selon le président de l'Association des Franco-Manitobains, Raymond Bisson, les minorités françaises ne seront vraiment en paix que lorsque le climat politique aura changé au pays. «S'il y a un climat favorable, dit-il, il y aura toujours moyen de faire des gains. Sinon on sera toujours à la merci de ceux qui ont gagné les dernières élections. Nous traversons une période extrêmement difficile, et à cause de cela, on a tendance à voir des nuages gris à l'horizon».

M. Bisson s'inquiète de l'impasse des dossiers constitutionnels et du cul-de-sac qu'elle pourrait provoquer, de même que de la faiblesse du leadership de nos politiciens nationaux. La question du leadership est également préoccupante pour Mme Levasseur-Ouimet de l'Alberta. «Il faut qu'une fois pour toute on s'assoie avec les provinces et qu'on indique clairement sa vision du Canada». ■

Adrien Cantin est éditorialiste au quotidien LeDroit, à Ottawa.

«L'unité dans la diversité»

par Claude Lévesque

Le financement de l'éducation en langue française au Canada, aux niveaux primaire et secondaire, est un peu à l'image d'un vieux slogan fédéral: «L'unité dans la diversité.»

À ce chapitre, toutes les provinces négocient en effet, à tous les cinq ans, un protocole d'entente avec le gouvernement fédéral. En outre, elles sont toutes soumises à l'article 23 de la Charte des droits et libertés, qui donne aux francophones et aux anglophones le droit à l'éducation dans leur langue d'un océan à l'autre.

Mais la quantité et la qualité des services éducatifs offerts, de même que les ressources qui y sont consacrées, varient considérablement d'une province à l'autre. En fonction du poids démographique et politique de la minorité francophone, ainsi que de l'interprétation que font le gouvernement ou les tribunaux de la province concernée du fameux article 23.

Dans toutes les provinces, en fait, les francophones se sont adressés aux tribunaux pour faire respecter leurs droits scolaires et leurs démarches en sont rendues à différents stades. Il y a eu très peu de jugements rendus spécifiquement sur la question du financement. Dans la plupart des cas, les juges ont statué que le droit constitutionnel à l'éducation n'était pas respecté, mais sans dire au juste ce qui devait être fait. Sauf en Ontario.

Des droits et du fric

La Charte garantit donc un droit qui, pour cesser d'être théorique, dépend de l'attitude des législatures ou de décisions judiciaires.

Si le gouvernement fédéral hésite à se mêler d'un domaine de juridiction provinciale, il n'en finance pas moins dans des proportions non négligeables l'éducation dans la langue minoritaire. En vertu du dernier «Protocole sur les langues officielles dans l'enseignement», signé en 1988, il affectera au cours des cinq prochaines années 1,2 milliards $ à ce programme qui existe depuis 1970. Suivant les balises établies dans le Protocole, le gouvernement fédéral signe ensuite des ententes bilatérales avec chacun des territoires et provinces. Ces accords visent essentiellement le financement de quatre catégories de dépenses: infrastructure, programmes, formation et perfectionnement du corps enseignant, appui aux étudiants.

Cette contribution fédérale de 1,2 milliards $ inclut, faut-il le rappeler, les sommes affectées à l'enseignement en langue anglaise au Québec. Elle englobe aussi les écoles d'immersion française et l'enseignement du français langue seconde dans les écoles anglaises. Dans la plupart des provinces, la contribution fédérale représente environ la moitié du coût de l'enseignement dans la langue de la minorité. Au nouveau-Brunswick, elle ne constitue que 10 pour cent, tandis qu'ailleurs elle peut représenter jusqu'à 75 et même 100 pour cent des coûts.

La Commission nationale des parents francophones (CNPF) agit comme chien de garde, voyant par exemple à ce que les sommes affectées à l'éducation de la minorité linguistique ne soient pas détournées au profit des écoles d'immersion.

Plus fructueux, si reconnus

«Le financement fédéral est indispensable et intéressant, dans la mesure où la province coopère, fait remarquer le directeur général de cet organisme,

> **Dans toutes les provinces, en fait, les francophones se sont adressés aux tribunaux pour faire respecter leurs droits scolaires et leurs démarches en sont rendues à différents stades.**

Paul Charbonneau. Les négociations sont plus fructueuses dans les provinces où les droits ont été reconnus.

Au Nouveau-Brunswick, où la minorité a ses propres conseils scolaires depuis 1981, le tiers des 486 millions $ consacrés au budget de l'Éducation en 1989-90 est alloué à la quinzaine de conseils scolaires francophones. En Ontario, depuis quelques années, une loi reconnaît aux francophones le droit de gérer leurs écoles, par le biais de sections françaises au sein des conseils scolaires existants; de plus, le gouvernement s'y est engagé à créer des conseils homogènes francophones, ce qui est chose faite à Toronto et Ottawa. Mais le finacement pose toujours problème.

En Saskatchewan et dans l'Île-du-Prince-Édouard, de grand pas ont été franchis, au moins dans le sens du droit à la gestion scolaire, fait remarquer le directeur général de la CNPF. On sait par contre qu'à ce chapitre, les choses sont moins roses dans d'autres parties du pays, notamment au Manitoba où les francophones ont récemment été déboutés en Cour d'Appel provinciale.

En Colombie-Britannique, un programme-cadre institué il y a onze ans a permis l'ouverture de quatre écoles françaises ainsi que des cours en français dans un certain nombre d'autres écoles. Le gouvernement accorde à ces programmes des subventions proportionnelles au nombre d'élèves inscrits. Pour obtenir des services comparables à ceux de la majorité, les francophones doivent toutefois quémander des subventions fédérales, affirme la directrice générale de l'Association des parents du programme-cadre de français, Lyse Hales. Les commissions scolaires refusent, selon elle, de puiser dans les taxes scolaires locales.

Revendications

Tous les groupes de pression francophones invoquent le même principe de base en ce qui concerne le financement de l'éducation dans leur langue: celui de l'équivalence aux services offerts à la majorité.

Si le droit à la gestion des écoles semble plus ou moins acquis en Ontario, le mode de financement de l'éducation en français n'a pas encore été arrêté dans cette province. Dans un mémoire soumis récemment à un comité législatif spécial, l'Association canadienne française de l'Ontario (ACFO) affirme que «l'enseignement en langue française devra maintenant avoir droit à sa juste part des fonds publics». L'ACFO souligne la nécessité de consentir à certains coûts de rattrapage et prône notamment une redistribution provinciale des taxes scolaires levées auprès des industries et des commerces. Depuis peu, le gouvernement a annoncé que celles-ci seraient redistribuées dans les mêmes proportions que les taxes résidentielles, ce qui ne satisfait pas les francophones qui sont socio-économiquement moins avantagés que leurs concitoyens de langue anglaise.

En outre, l'Association française des conseils scolaires de l'Ontario tente de faire déclarer inconstitutionnelle la loi constitutive du Conseil scolaire (français) d'Ottawa-Carleton, qui prévoit qu'aux fins du recencement électoral, les électeurs sont automatiquement considérés anglophones à moins de s'inscrire expressément comme francophones. Une poursuite parallèle vise spécifiquement les implications financières de cette situation. Le gouvernement attend le dénouement de ces démarches judiciaires pour arrêter sa politique sur le financement de l'éducation en français.

En Colombie-Britannique, l'Association des parents du programme-cadre a demandé à la Cour Suprême de la province de forcer le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires à affecter à l'enseignement en français toutes les sommes qui sont prévues à cette fin. L'organisme estime que les commissions scolaires affectent indûment l'argent aux programmes de la majorité dès qu'elles ont satisfait aux exigences minimales du programme-cadre.

Dans le même ordre d'idée, la Commission nationale des parents francophones souhaite que les ententes fédérales-provinciales soient scindées en accords distincts pour les écoles d'immersion et les écoles françaises.

Enfin, un dernier sujet, et non le moindre, apparaît au palmarès des revendications de la diaspora francophone: l'urgence de procéder à des éclaircissements sur les fameuses dispositions législatives ou administratives qui stipulent que les droits s'exercent «là où les nombres le justifient». ■

Claude Lévesque est journaliste pigiste à Ottawa

Une université francophone en Ontario?

par Jacqueline Pelletier

Une université franco-ontarienne, rien de moins. L'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) en a fait une de ses priorités depuis son assemblée annuelle de juin 1989. «C'est un modèle qui, bien sûr, va affecter les institutions actuelles» reconnaît Rollande Soucie, présidente de l'ACFO. «Mais ce n'est pas parce que cela demande un changement, même un changement important, qu'il ne faut pas y penser! Il faut s'adapter aux réalités nouvelles de notre société actuelle».

L'ACFO a provoqué un débat orageux parmi les universitaires. Le débat est fondamentalement simple: laquelle, entre l'université bilingue et l'université française peut le mieux servir l'Ontario français? Mais une autre question, celle-là plus complexe, vient compliquer les affaires: c'est celle de la viabilité.

L'urgence saute aux yeux: proportionnellement, la fréquentation universitaire par la population franco-ontarienne est deux fois moins élevée que celle des anglophones. Pourtant, 14 600 francophones étudiaient à temps partiel ou à temps plein dans les universités de la province, au cours de l'année scolaire 1987/1988. Mais seuls 66 programmes étaient offerts en français contre 334 en anglais!

L'Université Laurentienne de Sudbury et son collège affilié de Hearst offrent quelques programmes entièrement en français. À Toronto, le Collège bilingue Glendon de l'université York offre une dizaine de programmes, tous dispensés dans les deux langues officielles. À l'université d'Ottawa, exception faite des sciences et de la médecine, la majorité des programmes sont offerts en français. Mais la population étudiante anglophone augmente, tandis que la population francophone demeure relativement stable.

Selon certains, l'écart grandissant entre les deux groupes produit un résultat inéluctable: la disponibilité de cours en français diminue. On parle d'une grave pénurie de manuels et on déplore l'existence de cours dits «français» mais en réalité offerts en anglais. Plusieurs affirment ne plus sentir un «milieu de vie» français à l'Université d'Ottawa.

Succès à Moncton

En réponse à ceux et celles qui font valoir l'importance du bilinguisme et de l'ouverture sur le monde que favorise la cohabitation, les partisans et partisanes de l'université franco-ontarienne brandissent les données statistiques sur l'assimilation. Aussi, l'Université de Moncton où tout se fait en français, est cité en exemple. En 1963, Moncton accueillait quelques 600 étudiantes et étudiants. Aujourd'hui, plus de 5 000 sont inscrits dans une centaine de programmes des premier, deuxième et depuis peu, du troisième cycle.

Fernand Arsenault, doyen de la faculté des Arts, à l'Université de Moncton, déclare que «l'université a déjà donné au-delà de 25 000 gradué-e-s au marché du travail. Même dans le domaine de l'industrie et du commerce, on fait de grands progrès.» Le milieu des affaires acadien estime que l'existence de l'Université de Moncton est un facteur déterminant à la croissance économique du Nouveau-Brunswick: la province connaît, depuis une dizaine d'années, le taux de création de petites et moyennes entreprises nettement le plus élevé au Canada.

Il est vrai qu'au moment de la fondation de l'Université de Moncton, la région de l'Atlantique possédait peu de ressources pour sa population acadienne. En Ontario au contraire, il faudrait aujourd'hui démanteler le réseau des universités bilingues. «Améliorons plutôt» réclament certains. Mais les partisanes et partisans de l'université franco-ontarienne partagent la conviction que seule une institution distincte peut éveiller l'intérêt des jeunes francophones pour les études universitaires: ce fut le cas en Acadie avec la création de l'Université de Moncton.

Les adversaires du concept d'une université entièrement française y opposent leur conviction qu'il serait impossible de recruter un nombre suffisant d'étudiantes et d'étudiants pour offrir une gamme complète de programmes. Difficile aussi de constituer un corps professoral: les compétences seraient insuffisantes et on ne voudra pas s'associer à une institution d'envergure restreinte, notamment, en recherche. On affirme de plus que forcément petite, l'université franco-ontarienne ne pourrait s'attirer le respect des milieux universitaires. Enfin, l'argument pragmatique et sans doute le plus facile à démontrer: jamais, à moins d'y être forcées, les universités dites bilingues renonceront aux sommes considérables qu'elles reçoivent pour soutenir leurs services et programmes français.



Au service de la communauté

De leur côté, les concepteurs de l'université franco-ontarienne veulent innover. Ils encouragent la notion d'une université au service de sa communauté. Point de ralliement, outil de promotion culturelle et de développement social et économique, cette université serait fondée sur le «bon sens»: structure souple, élaboration d'un devis pédagogique conforme aux ressources, intérêts et besoins de l'Ontario français, reconnaissance des retards historiques qu'a subi la communauté et nécessité d'innover pour y pallier.

En même temps, la principale du Collège Glendon, Roseann Runte considère que «peut-être y a-t-il place pour une université francophone. Mais il doit aussi y avoir une place pour une institution comme la nôtre qui, par sa politique de bilinguisme intégral, crée des ponts entre les cultures. Les universités bilingues de l'Ontario poursuivent leurs efforts de collaboration pour mieux répondre aux besoins de l'Ontario français».

Finalement, sous le gouvernement de David Peterson, la tendance est aux institutions distinctes en Ontario: Conseils scolaires de langue française; Cité collégiale dans l'Est, collège français d'arts appliqués et de technologie; cliniques de santé communautaire françaises; deux chaînes à la télévision éducative provinciale. Ces faits représentent-ils un indice valable pour le dossier universitaire? Chose certaine, les enjeux sont grands et plusieurs hésitent encore à prendre position. ■

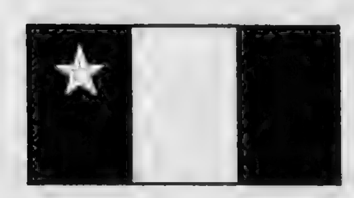
Jacqueline Pelletier est animatrice à la Chaîne française de TVOntario.

Le rôle des associations des parents

par Paul Charbonneau
(suite et fin)

Au cours des dernières années, certaines provinces ont effectué des percées en matière de reconnaissance des droits de la minorité quant à l'accès et à la gestion des écoles par les francophones. Au Nouveau-Brunswick, s'ajoutent maintenant quelques régions de l'Ontario, de l'Île-du-Prince-Édouard et prochainement de la Saskatchewan. Dans ces provinces, grâce à la détermination et à la persévérance des parents, le système d'éducation de la minorité devient une source d'inspiration pour l'ensemble du mouvement.

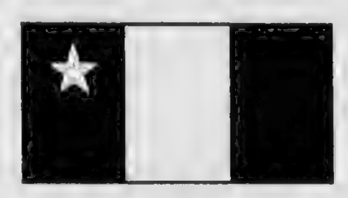
Le Nouveau-Brunswick



Les Acadiens de cette province ont certainement développé, au cours des ans, le système d'éducation en français langue première le mieux étoffé au pays. Le principe de la dualité y est appliqué. Les droits de l'article 23 étant reconnus, on pourrait croire que le dossier n'exige plus une participation aussi soutenue des parents. Pourtant non. Les comités de parents du Nouveau-Brunswick Inc. (CPNB), l'organisme de parents de la province, a été créé en 1988. Mais il possède tout de même une histoire riche de 40 ans d'expériences. Jadis affilié à la fédération bilingue des foyers-écoles, ces comités, en très grande majorité, se sont donnés leur autonomie. Mais les CPNB ont été confrontés à une poursuite judiciaire par un petit groupe dissident qui refuse l'autonomie. Par la force des choses, ce dossier est vite devenu prioritaire. La reconnaissance des CPNB, par le ministère de l'Éducation en janvier dernier, en est l'aboutissement.

La prochaine année sera déterminante dans la poursuite des efforts des CPNB pour coordonner l'implication des parents sur la scène provinciale, au niveau du dossier du préscolaire. Déjà les participants au colloque de l'automne dernier ont demandé au gouvernement de reconnaître la maternelle à l'intérieur du système d'instruction publique.

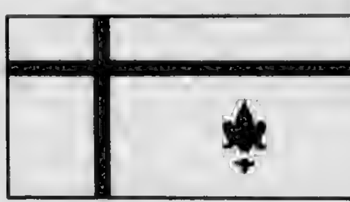
L'Île-du-Prince-Édouard



La société Saint-Thomas d'Aquin est l'organisme qui représente les parents de l'Île-du-Prince-Édouard dans le dossier de l'éducation.

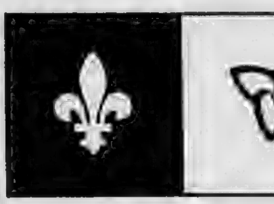
L'année 1989 s'est caractérisée notamment par la signature d'une entente pour la construction d'un centre scolaire et communautaire à Charlottetown et par les négociations sur la gestion scolaire pour les Acadiens et francophones de l'Île. De plus, un immense travail de sensibilisation a été effectué et porte ses fruits dans les régions de Prince-ouest et de Rustico. Les déboires de certaines provinces en ce qui a trait à la gestion ont été partiellement oubliés par la décision du gouvernement de l'Île de reconnaître officiellement le droit de gestion par la minorité. L'actuel conseil scolaire de l'unité numéro 5 deviendra le conseil provincial, dès juillet 1990. Soulignons enfin un développement préscolaire intéressant: cinq maternelles d'accueil ou françaises (L'Île est la seule région avec le Nouveau-Brunswick où la maternelle n'est pas intégrée au système d'éducation) et une garderie dessert la jeune enfance de la province. De plus la SSTA, qui offre annuellement des bourses d'études postsecondaires d'une valeur de plus de 8 000$, met sur pied depuis cette année des projets d'alphabétisation en français.

La Saskatchewan



Après le jugement (1988) en faveur de la gestion obtenue par la Commission des écoles fransaskoises (CEF), l'organisme de parents de la province, le Comité Gallant a proposé au gouvernement provincial un modèle de gestion scolaire et un échéancier de réalisation, que le cabinet des ministres a accepté. Selon ce calendrier, les Fransaskois auront la gestion de leurs écoles le premier septembre prochain. Entre-temps la CEF a constitué un secrétariat permanent dont la priorité ira à la sensibilisation et à l'inclusion des parents au processus de mise en oeuvre des recommandations du comité Gallant. Un autre accomplissement a été le rapprochement effectué entre l'organisme provincial responsable du préscolaire et la CEF.

L'Ontario



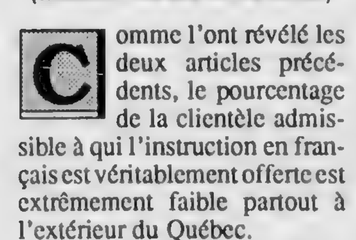
La Fédération des associations de parents et d'instituteurs de langue française de l'Ontario, la FAPI, est un des plus anciens rassemblement de parents au pays. Son incorporation date de 1954. Elle est composée de plus de 240 API. Cette fédération représente donc les intérêts de ses membres sur une multitude de comités ministériels. Au cours de la dernière année, la FAPI a retenu les services d'une agente de développement dont la tâche principale est de soutenir et de favoriser l'émergence de nouvelles associations locales. Récemment la FAPI s'est jointe aux autres organismes franco-ontariens intervenant en éducation pour dénoncer «l'inaction du gouvernement à l'égard du dossier sur la gestion de l'éducation en langue française en Ontario». Au nombre de leurs revendications, les Franco-Ontariens demandent, après la création de ceux d'Ottawa-Carleton et de Toronto, de nouveaux conseils scolaires dans la province. ■

Paul Charbonneau est directeur général de la Commission nationale des parents francophones (CNPF).

Les Lois provinciales sur l'éducation

par Guy-marc Dumais

(Troisième d'une série de trois articles)



Comme l'ont révélé les deux articles précédents, le pourcentage de la clientèle admissible à qui l'instruction en français est véritablement offerte est extrêmement faible partout à l'extérieur du Québec.

L'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés ne précisant pas que la langue de la minorité soit l'unique langue maternelle déclarée par un citoyen; cela explique, en partie, les écarts considérables constatés entre les chiffres qui représentent la clientèle fréquentant les écoles où l'enseignement est offert dans la langue de la minorité et les chiffres représentant le total des «ayants droit».

La Nouvelle-Écosse, le Manitoba et l'Alberta ne font pas exception à la règle. Dans ces trois provinces, les francophones sont relativement peu nombreux et les écoles capables de les desservir dans leur langue maternelle le sont encore moins. Dans les deux premières, seulement un tiers des élèves admissibles en vertu de la Charte reçoivent l'instruction dans leur langue maternelle minoritaire, en Alberta c'est 10 pour cent des élèves admissibles qui exercent effectivement ce droit.

Nouvelle-Écosse



Les francophones de la Nouvelle-Écosse constituent à peu près 4 pour cent de la population provinciale. Ces quelques 40 000 personnes vivent surtout en milieu rural.

La législation néo-écossaise définit l'école acadienne depuis 1981, elle précise également la mécanique reliée à son instauration; la requête d'un parent soumise à son conseil scolaire est acheminée au ministre de l'Éducation qui peut recommander au Gouverneur en conseil d'accéder à la demande. Il existe actuellement une vingtaine d'écoles acadiennes désignées, dont une douzaine sont homogènes. Plus de 3 500 élèves de la première à la douzième année fréquentent ces écoles non confessionnelles où la proportion de la journée scolaire consacrée à la langue de la minorité est reglémentée par le ministère de l'Éducation. Au secondaire, environ la moitié des cours sont suivis en français et les écoles homogènes n'offrent pas encore de cours au delà de la dixième année.

Les statistiques révèlent malgré tout que seulement un tiers de la clientèle admissible en vertu de l'article 23 bénéficie de l'instruction dans la langue de la minorité. Elles indiquent, par ailleurs, qu'un enfant sur cinq est inscrit dans une école homogène.

Notons que la Cour suprême de cette province a récemment refusé aux francophones du Cap-Breton l'établissement d'une école autonome, jugeant que les 50 élèves inscrits constituaient un nombre insuffisant. Pourtant, la Nouvelle-Écosse compte une soixantaine d'écoles desservant des clientèles d'envergure similaire ou même inférieure.

Dans les 21 conseils scolaires de la Nouvelle-Écosse, un tiers des commissaires est élu, un tiers est nommé par le conseil de la municipalité et un tiers est nommé par le conseil des ministres. Légalement, ce dernier a le pouvoir de désigner des sections acadiennes responsables de la gestion des écoles de leur juridiction. C'est tout de même par hasard que l'on retrouve actuellement un seul conseil scolaire entièrement francophone.

Au palier postsecondaire, finalement, soulignons que l'Université Sainte-Anne dispense tous ses programmes en français.

Manitoba



On dénombre plus de 50 000 francophones au Manitoba, ils représentent près de cinq pour cent de la population provinciale. Depuis la fin du siècle dernier jusqu'aux années 60, l'enseignement en français a été, à toutes fins pratiques, interdit dans cette province. Depuis 1970, le français et l'anglais sont reconnus comme langues d'enseignement par la Loi. Ironie du sort; si les parents de 23 élèves le demandent, un conseil scolaire est tenu d'organiser l'instruction en français .

Selon qu'ils suivent le programme complet consacrant 75 pour cent ou plus de la journée scolaire à l'enseignement en français, ou le programme partiel qui y alloue la moitié de son temps; plus de 5 000 élèves francophones de la première à la douzième année étudient en partie dans leur langue maternelle. En vertu de la Charte, ceux-ci représentent quand même moins d'un tiers de la clientèle potentiellement admissible.

Au Manitoba, on retrouve une quinzaine d'écoles homogènes et un peu plus d'institutions scolaires dites mixtes où les classes francophones sont intégrées à des écoles anglaises ou d'immersion.

Parmi les quelques 50 commissions scolaires de la province qui jouissent de beaucoup d'autonomie en matière d'administration, une seule fonctionne en français. Le ministère de l'Éducation a créé, il y a 15 ans, le Bureau d'éducation française qui coordonne les activités de tous les programmes de français y compris l'immersion et qui avise le ministre responsable.

Les organismes franco-manitobains militent ardemment pour obtenir des droits de gestion tout en proposant la création d'un conseil scolaire provincial. Ils ont porté leurs revendications devant les tribunaux, mettant en cause, entre autres, la question du nombre suffisant relatif à l'article 23. En février 1990, la Cour provinciale du Manitoba interprète le texte constitutionnel et conclut que la Charte canadienne des droits et libertés ne garantit pas à la minorité le droit de contrôler ses établissements d'enseignement.

Au-delà du primaire et du secondaire, une institution, le Collège de Saint-Boniface, offre une formation collégiale et quelques programmes universitaires en français.

Alberta



Près de 60 000 Albertains sont de langue maternelle française. Ces francophones représentent entre deux et trois pour cent de la population totale de la province. Sur le plan démographique, les Franco-Albertains demeurent moins nombreux que les minorités d'origine ukrainienne et allemande.

Jusqu'à 1968, l'enseignement en français était limité à une heure par jour en Alberta. Vingt ans plus tard et quelques droits acquis aux francophones, la province fait de l'anglais la seule langue officielle de l'assemblée législative et des tribunaux en adoptant sa Loi linguistique. La Loi scolaire fait mention du droit à l'instruction en français inspiré par l'article 23 de la Charte, le français est cependant placé au même rang que toutes les langues autres que l'anglais.

En Alberta, les programmes d'immersion se sont avérés très populaires pour les francophones comme pour d'autres minorités ethniques qui ont imité la formule. Sur plus de 20 000 élèves admissibles en vertu de la Charte, moins de 2 000 de la première à la douzième année fréquentent la vingtaine d'écoles où l'instruction est offerte dans la langue de la minorité officielle. Quatre d'entre elles sont homogènes et la plupart sont catholiques.

En ce qui concerne la gestion, les francophones ne disposent actuellement que des comités d'écoles qui peuvent exercer une influence limitée sur les commissions scolaires à majorité anglophone. Cherchant à faire reconnaître leurs droits à une pleine gestion par une structure parallèle à celle de la majorité, les Franco-Albertains attendent depuis un an une interprétation de l'article 23 par la Cour suprême du Canada, dans l'affaire Mahé.

Comme on le sait, ce jugement est attendu par l'ensemble des francophones du pays. (CF: Éducation «Enjeu National» vol. 1)APF.

Du côté universitaire, c'est la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta qui dessert les francophones. ■

Guy-marc Dumais est rédacteur pigiste.

De nouveaux concepts à explorer

par Aline Taillefert

Les jeunes Acadiens et Canadiens français en milieux minoritaires fréquentent moins les établissements collégiaux et universitaires que leurs compatriotes canadiens anglais du même âge.

En Ontario, les chercheurs Churchill, Quazi et Frenette soulignaient en 1985 que les Franco-Ontariens ont en moyenne, 50 pour cent moins de chances que le reste de la population de participer à un programme d'études universitaires de premier cycle à plein temps. De son côté, la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, dans une enquête publiée en 1987, concluait que la différence entre les taux de participation de chaque communauté officielle était significative, avec un avantage marqué chez les jeunes anglophones.

Une telle situation chez les deux minorités les plus larges en nombre au Canada, laisse peu de place à l'optimisme pour les communautés officielles minoritaires des sept autres provinces et des deux territoires.

Face à une telle réalité, il faut trouver des solutions. Il va de soi qu'il faut encourager les jeunes Acadiens et Canadiens français minoritaires à poursuivre leur formation scolaire dans les établissements postsecondaires de coeur et de culture française. Les études postsecondaires sont la clef de voûte du développement économique au Canada. Dans cette mesure, il faut augmenter l'accès aux études postsecondaires chez les jeunes Acadiens et Canadiens français afin qu'ils participent davantage au développement de leur communauté. Ajoutons que l'amélioration du niveau de scolarité des Acadiens et des Canadiens français aura une incidence considérable par rapport à une plus grande prestation de services en français. Elle agira sur le dynamisme économique de nos communautés et favorisera la création d'espaces de travail de langue française.

Facteurs à considérer

Pour élaborer des solutions, il faut faire la lumière sur les difficultés que rencontrent les jeunes Acadiens et Canadiens français. L'accès au postsecondaire en français est défini à partir de son sens premier, à savoir: la possibilité d'être admis au postsecondaire en français au Canada. Deux genres de facteurs sont à considérer, soit des facteurs physiques et des facteurs comportementaux.

Dans le cadre d'une étude portant sur l'opinion des jeunes Acadiens et Canadiens français sur l'accès au postsecondaire en français, la Fédération des jeunes Canadiens français élabore sur les deux facteurs de la façon suivante. Les facteurs physiques sont: l'existence ou non d'un système scolaire français de la maternelle au postsecondaire; les distances géographiques entre le lieu de résidence du jeune Canadien de culture et de langue française et le lieu de l'établissement postsecondaire français le plus près; l'aide financière accessible aux étudiants; et la disponibilité ou non-disponibilité de programmes en français langue première au niveau des études supérieures.

Les facteurs comportementaux quant à eux relèvent de différentes influences psychosociales. Il s'agit, par exemple, des influences positives ou non à vouloir poursuivre des études postsecondaires en français. De fait, la motivation varie en fonction de l'opinion qu'on se fait sur la pertinence de poursuivre ses études en français au-delà du secondaire. La Fédération des francophones hors Québec va plus loin en affirmant que le problème fondamental à résoudre concerne le comportement



des élèves au cours des programmes précédant l'entrée à l'université ou au collège, car dès la 8e ou la 9e année, l'élève a déjà pris une décision par rapport à ses études.

Parmi les solutions à mettre en place ici, il faut sensibiliser nos communautés, les parents, les enseignants du primaire et du secondaire, les conseillers en orientation et les commissaires scolaires à l'importance d'encourager les jeunes à poursuivre leurs études au postsecondaire en français.

Une vision nationale

Nos établissements postsecondaires ont également un rôle primordial à jouer. Il faut absolument que ces établissements visent les écoles secondaires françaises afin de recruter de façon assidue les jeunes du Canada français d'un océan à l'autre. Il faut créer une vision nationale de l'éducation postsecondaire. Entre autres, cela résoudrait le problème de l'accréditation de cours d'un établissement postsecondaire francophone à un autre, facilitant la poursuite des études des jeunes Acadiens et Canadiens français d'un établissement à l'autre sans avoir à recommencer des cours déjà accrédités dans un premier établissement.

Nos établissements postsecondaires doivent être entièrement associés à toutes les facettes de la vie de nos communautés. Ils doivent être des lieux de rassemblement pour les divers organismes de la communauté, autant pour les jeunes que pour les moins jeunes. Les établissements postsecondaires français de coeur et de culture doivent répondre à deux éléments d'importance en faveur de nos communautés: pourvoir à leurs besoins socio-économiques et culturels et être gérés par celles-ci. Nous devons pousser la réflexion en vue de réaliser cette vision nationale, à tous ces niveaux.

La décision de poursuivre des études postsecondaires en français dépend d'une action qui doit être globale. Nos chefs de file acadiens et canadiens français doivent favoriser l'attrait du postsecondaire francophone. De nouveaux établissements postsecondaires français de coeur et de culture doivent voir le jour et s'inspirer des projets de l'Université de l'Ontario français et des collèges homogènes français dans le nord et le sud de cette province. Il faut également appuyer les démarches de Francophonie Jeunesse de l'Alberta pour la création d'un collège communautaire de l'Ouest canadien.

La citation d'un militant étudiant franco-ontarien peut bien résumer le rôle que la jeunesse étudiante acadienne et canadienne française joue pour améliorer le sort de la francophonie canadienne en facilitant l'accès au postsecondaire:

«Souvent nous demandons-nous en tant qu'étudiants à quoi il nous sert de discuter de ces choses, étant donné que nos maigres ressources en lobbying politique ne nous permettent pas d'influencer. S'il est vrai qu'en nombre et en argent nous n'avons guère d'influence, il en est autrement au niveau des idées... Tous les progrès dans le discours politique sont le résultat, ni plus ni moins, de la propagation d'idées nouvelles. Or, ça ne coûte rien (en dollars canadiens du moins) de proposer de nouvelles idées et de les rendre bruyantes. Grâce à nos ressources intellectuelles, nos bibliothèques, nos recherches, etc., l'influence que nous pouvons avoir est à la base du processus de changement social en tant que colporteurs de concepts nouveaux.»(1) ■

Aline Taillefert est présidente de la Fédération des jeunes Canadiens français.

(1) Christian Hyde (ex-président de la Fédération étudiante de l'Université d'Ottawa), lors de la première rencontre nationale des associations étudiantes acadiennes et canadiennes françaises minoritaires, en avril 1989.

Le financement au postsecondaire est injuste

par Aline Taillefert

La façon dont les gouvernements des provinces et des territoires gèrent les fonds destinés aux Acadiens et aux Canadiens français minoritaires dans le domaine postsecondaire, s'avère fort injuste.

Le programme des langues officielles dans l'enseignement du Secrétariat d'État entretient des ententes bilatérales entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Comme nous le savons tous, le domaine de l'éducation postsecondaire dans son ensemble est de compétence provinciale. Il n'en demeure pas moins que le gouvernement fédéral en subventionne la plus grande partie.

Le hic c'est que les gouvernements provinciaux et territoriaux n'ont aucun compte à rendre au gouvernement fédéral sur la façon dont ils dépensent les argents reçus de ce dernier pour l'éducation française. Dans le cas des jeunes Acadiens et Canadiens français minoritaires, la situation inquiète énormément.

Prenons quelques exemples. Lorsque l'on examine de près les sommes que les provinces investissent dans l'éducation supérieure, comparativement au gouvernement fédéral, on s'aperçoit vite que la plupart des gouvernements provinciaux et territoriaux ne sont plus dans la course en termes de financement, même s'ils contrôlent l'orientation des programmes d'enseignement. Les gouvernements provinciaux et territoriaux devraient chacun investir autant que le fédéral dans le postsecondaire pour les francophones minoritaires, soit un ratio de 1 pour 1. C'est-à-dire que la province ou le territoire devrait investir le même montant de dollars dans ses institutions postsecondaires, que le montant transféré du fédéral.

Détournement de fonds

La réalité ne reflète pas la théorie. Ainsi, en 1986-1987, le fédéral a transféré 549,6 millions $ en Colombie-Britannique. Or cette dernière n'a investi que 6,07 millions $, ce qui correspond à un ratio de 92 pour 1 ou 98,9 pour cent de contribution de la part du gouvernement fédéral. Les Territoires du Nord-Ouest, eux, remportent la palme de cette course au détournement de fond. Ainsi pour 1986-1987, le fédéral a investi plus dans le postsecondaire de ce territoire que ce qui est rapporté avoir été dépensé: le fédéral a transféré 8,28 millions $ alors que le postsecondaire a bénéficié de 7,95 millions $ seulement, soit un pourcentage d'investissement du fédéral de 104,2 pour cent! Nous sommes bien loin ici du ratio 1 pour 1!

Un étudiant francophone voulant poursuivre ses études en français ne doit pas se voir refuser une bourse à cause d'un étudiant anglophone voulant apprendre le français

Cette façon de faire doit cesser. Avec cette analyse, il est évident que les Canadiens se font jouer. Pour ce qui est des Acadiens et des Canadiens français minoritaires, face à cette situation, nous qui sommes plus souvent qu'autrement bafoués dans nos droits pour une éducation homogène française, il ne fait pas l'ombre d'un doute que la déviation des fonds du fédéral par des gouvernements provinciaux et territoriaux, nous touche très durement. Comment améliorer cette situation?

D'abord le gouvernement fédéral devrait demander aux provinces de rendre compte des argents qu'elles dépensent pour l'éducation au postsecondaire. Ces comptes ne devraient pas seulement présenter le total des dépenses mais aussi représenter un rapport détaillé des secteurs financés.

Il y a également un manque d'information et de publicité à l'égard des bourses qui sont disponibles pour les étudiants qui en ont besoin. Il faudrait donc établir un réseau de publicité des bourses afin d'informer les jeunes.

De plus, il faudrait faire une distinction à l'égard des récipiendaires possibles pour les différentes bourses. On constate dans certaines provinces que les bourses destinées aux étudiants francophones sont remises aux étudiants anglophones voulant apprendre le français. Un étudiant francophone voulant poursuivre ses études en français ne doit pas se voir refuser une bourse à cause d'un étudiant anglophone voulant apprendre le français. ■

Aline Taillefert est présidente de la Fédération des jeunes Canadiens français.

Pour les «exclus du banquet»

Vers un réseau national postsecondaire

par Anne Gilbert

Hors du réseau, point de salut. Un nombre croissant de francophones hors Québec en sont convaincus face aux difficultés pour accéder aux études postsecondaires. Ils sont peu nombreux et inégalement répartis sur un territoire immense. Leur poids relatif est souvent très faible. De fait, pour reprendre l'expression employée par le Commissaire aux langues officielles dans son rapport de 1987, ils ont été en règle générale «exclus du banquet» auquel a été conviée la clientèle potentielle des services et programmes d'études postsecondaires presque partout au pays.

La solution serait de coordonner les efforts en matière d'éducation supérieure en français par le biais d'une structure commune de planification et de gestion des ressources. En d'autres mots, elle résiderait dans la création d'un réseau réunissant les établissements postsecondaires de la minorité, existants et à venir.

Un tel réseau aurait l'avantage de pouvoir offrir des programmes et des services diversifiés et de haute qualité. Il refléterait les intérêts, les besoins et les aspirations de la francophonie, tout en étant un de ses principaux outils de développement.

Principe inaltérable: l'autogestion

«Le contrôle des écoles par les francophones est essentiel», rappelait Raymond Poirier, président de la Commission nationale des parents francophones, à l'issue du jugement de la Cour d'appel du Manitoba sur les garanties incluses dans la Charte canadienne des droits et libertés. La gestion francophone de l'éducation en français est nécessaire pour assurer un projet éducatif qui réponde aux besoins et aux aspirations des communautés francophones.

Ce principe devenu leitmotiv des groupes et associations francophones à l'échelle du pays s'applique autant, en toute logique, aux paliers élémentaire et secondaire qu'au palier postsecondaire. Son respect au niveau des études avancées nécessite néanmoins des ajustements majeurs d'un système d'éducation dont l'efficacité est ralentie par les frontières provinciales, quand elle n'est pas assujettie à la soi-disante autonomie des universités.

Contraintes de la géographie

La réalité est simple. La clientèle réduite et les ressources limitées imposent une organisation des services qui déborde le cadre étroit des provinces. Une planification d'ensemble est nécessaire. Elle exige une collaboration étroite entre les institutions desservant les communautés francophones des différentes régions du pays.

Cette concertation doit permettre l'unité d'action nécessaire à la prestation d'une gamme complète de services. Elle doit en même temps préserver l'authenticité des communautés francophones des différentes régions et des besoins particuliers de leur économie. D'un bout à l'autre du pays, on est inflexible quant à la nécessité de mettre en place une structure la plus décentralisée possible, qui parte des acquis de l'éducation postsecondaire en français.

Bases du réseau

Ces acquis sont loin d'être négligeables. Il existe cinq campus au réseau d'éducation collégiale en français au Nouveau-Brunswick. La Cité collégiale vient d'être créée à Ottawa. Sur le plan universitaire, la communauté acadienne s'est dotée de l'Université de Moncton. Le Collège Saint-Boniface et la Faculté Saint-Jean jouent un rôle important dans l'éducation universitaire des francophones de l'Ouest. Des universités ontariennes offrent un certain éventail de programmes et de services en français à la communauté franco-ontarienne.



Reste maintenant, au-delà des difficultés pratiques à contrer, à faire collaborer ces institutions entre elles et avec leur communauté respective afin d'en constituer des pôles plus importants du développement des francophones du pays. L'expérience des collaborations naissantes dans le secteur de la formation à distance montre que c'est possible.

Amorce de collaboration

Le développement conjoint de programmes de formation à distance s'intensifie partout au Canada. De l'avis de Pierre Pelletier, président du Réseau francophone d'enseignement postsecondaire à distance du Canada, «il faut voir là une indication sérieuse du désir des institutions à travailler ensemble à l'expansion des programmes offerts aux francophones».

L'Ontario français a vu naître des collaborations extrêmement fructueuses à ce chapitre: par exemple l'Université d'Ottawa et l'Université Laurentienne collaborent à l'extension de la maîtrise en éducation, dans diverses localités de la province. Ce programme est également accessible aux francophones de la Saskatchewan, grâce à la collaboration du Collège Mathieu. Les possibilités sont infinies. Et si on se fie à l'enthousiasme montré autour d'un projet comme celui qui a réuni quatre institutions ontariennes pour le développement d'un programme professionnel de baccalauréat pour infirmières et infirmiers licenciés, les expériences actuelles sont porteuses d'espoir.

Au centre des revendications

L'idée d'un réseau d'éducation en français fait son chemin en Ontario. Le Conseil de l'éducation franco-ontarienne (CEFO), soutenu par les organismes franco-ontariens en éducation, en a fait la pierre angulaire de ses revendications en faveur d'un système d'éducation en langue française complet: de la garderie à l'université. Le président sortant de l'organisme, Marc Godbout, a défendu à maintes reprises l'idée de créer non pas seulement un, deux ou même trois collèges de langue française dans la province mais un réseau d'enseignement collégial, capable de rationaliser les services et programmes offerts, en tenant compte des particularités régionales.

Il est tout aussi catégorique sur le besoin d'un tel réseau au niveau universitaire: «Il nous faut dans les plus brefs délais et sans gymnastique incroyable un réseau chapeautant les programmes et services universitaires de langue française en Ontario. Ne créons pas d'empire régional, ne créons pas de monuments à la prospérité, créons un réseau de services et de programmes qui répondent aux besoins et aux attentes des nôtres».

Un certain consensus

La mise en place d'un tel réseau ontarien serait-elle pour bientôt? Le concept fait l'objet d'un consensus de plus en plus étendu. Il rallie même les institutions bilingues actuelles aux partisans les plus acharnés de l'université de langue française.

Pour Pierre Pelletier, qui est aussi directeur du service de l'Éducation permanente de l'Université d'Ottawa, «l'avenir de l'éducation universitaire en français est lié à la création de mécanismes de concertation entre les institutions qui en ont la responsabilité». Il croit que leurs actions concurrentielles freinent l'expansion des programmes en français, au double détriment des institutions et de la communauté.

Dans ce contexte, le réseau apparaît comme un instrument de choix pour assurer aux francophones un plus grand contrôle des ressources humaines, physiques et financières à leur disposition. En reliant, au sein d'une même structure, les éléments d'éducation universitaire en français disséminés au sein du territoire, le réseau annonce l'avènement de l'université de langue française préconisé par les délégués à la dernière Assemblée générale annuelle de l'Association canadienne-française de l'Ontario, en juin 1989.

Responsabilité du fédéral

Une question subsiste, et non la moindre. Qui doit assumer la responsabilité du dossier? Certains diront que les institutions se dirigent tout naturellement vers une plus grande collaboration, dans un contexte budgétaire de plus en plus serré. Ils ajouteront, à la lumière du peu de succès rendu par la plupart des initiatives gouvernementales non soutenues des communautés, qu'il faut laisser le réseau se bâtir peu à peu, grâce au travail de personnes convaincues de ses retombées dans leur milieu respectif.

Les associations francophones insistent au contraire sur la lenteur des progrès réalisés en matière de concertation. Elles demandent des comptes aux institutions bilingues qui ne feraient pas le réseautage nécessaire à une éducation postsecondaire de qualité en français.

Pour les leaders francophones du pays, le principal responsable du dossier reste sans contredit le gouvernement fédéral. Ne s'est-il pas engagé «à favoriser l'épanouissement des minorités francophones du Canada et à appuyer leur développement» (article 41, Loi sur les langues officielles)? À leur avis, la mise en place du réseau national d'éducation postsecondaire en français est une occasion rêvée de traduire cet engagement dans la réalité. ■

Anne Gilbert est journaliste pigiste à Ottawa

Toute la communauté doit s'impliquer

par Paul-Émile Cormier



En cette année internationale de l'alphabétisation, il est devenu évident qu'être analphabète en 1990 prend une nouvelle signification. Beaucoup plus qu'être une question de ne pas savoir lire ou écrire, c'est également ne pas pouvoir s'intégrer au monde scientifique et technologique dans lequel nous vivons.

Il est d'importance capitale de sensibiliser la population à l'envahissement des ordinateurs dans notre vie quotidienne car la plupart d'entre nous n'avons pas encore réalisé l'impact de ces transformations sur la société d'aujourd'hui. Et, si tel est le cas, comment peut-on s'attendre à ce que les personnes dites analphabètes puissent fonctionner elles?

C'est dans cet esprit que la Fédération Canadienne des associations Foyer-École et Parents-Maîtres lançait en juin 1989 son projet sur l'aphabétisation. Ce projet veut tenter de trouver une solution pour que les jeunes, sur les bancs d'école actuellement, ne connaissent pas le sort des travailleurs analphabètes. Ceux-ci pourraient perdre leur emploi au profit de la technologie.

Un exemple frappant peut être celui d'un ouvrier dans une entreprise de pâte et papier: il ajoutait manuellement les produits chimiques nécessaires à assurer la résistance du papier jusqu'au jour où... l'ordinateur est entré. Il connaissait bien son métier mais il a été congédié parce qu'il ne savait ni lire, ni écrire les instructions, du moins pas assez pour comprendre les manuels d'opération de centaines de pages.

Action communautaire

Également le projet veut mobiliser des personnes volontaires dans les communautés pour voir à remédier et prévenir l'analphabétisme. Cette implication comprend la participation de tous les secteurs de la société. Donc c'est une action communautaire qui va explorer des manières de grouper les ressources du milieu pour favoriser un climat favorable à l'alphabétisme. Cette action s'appelera «Échanges pour l'alphabétisation.»



En tout, trois projets pilotes ont été lancés en juin 1989, en vue de l'année internationale de l'alphabétisation. Les projets se concrétisent actuellement à Terre-Neuve, au Manitoba rural ainsi qu'au Nouveau-Brunswick francophone. Au Nouveau-Brunswick, c'est un petit coin de l'Acadie appelé Kent-Sud qui fait l'objet de ces échanges.

La région de Kent-Sud a été sélectionnée à cause de son taux élevé d'analphabètes. En effet, sur une population d'environ 18 000 personnes, 44,1 pour cent des gens sont analphabètes complets ou fonctionnels.

Ces statistiques peuvent expliquer en partie pourquoi 20 pour cent de la population active est bénéficiaire de l'assistance sociale. Et près de 50 pour cent de ceux-ci sont analphabètes.

Deux fois plus

Chez l'ensemble des autres communautés canadiennes françaises, bien que moins effarants, les chiffres demeurent alarmants: le taux d'analphabétisme frise les 30 pour cent, soit deux fois plus que le taux de 15 pour cent chez les anglophones du pays.

Dans la région de Kent-Sud beaucoup de gens dépendent de l'industrie de la pêche ou du bois et occupent donc des emplois saisonniers. Les bureaux de la Santé et des Services Communautaires de cette région rapportent une haute incidence du problème d'alcool, de cas de protection à l'enfance, de violence familiale, d'enfants carencés et de criminalité. Et s'il y a corrélation, dit-on, entre le taux de chômage, les problèmes sociaux et l'alphabétisme, il est donc évident que cette région connaît de nombreux malaises économiques et sociaux.

Le recensement de 1986 révèle qu'environ 13 pour cent des gens de 15 à 24 ans avait un degré de scolarité inférieur à la 9e année. Et chez les 25 ans et plus le taux dépassait encore 50 pour cent.

Il est intéressant aussi de noter que cette région à forte majorité francophone démontre des statistiques peu reluisantes au niveau de la scolarité par rapport aux anglophones. En effet, le taux de personnes avec moins de cinq années de scolarité est de 17 pour cent, soit 9 pour cent de plus que chez les anglophones.

Lors d'une réunion regroupant 26 organismes communautaires, l'automne dernier, il a été accepté de combattre le problème à la base, c'est-à-dire faire la promotion dans le milieu et dans les familles de l'importance de la lecture et des sciences.

Il reste maintenant à rencontrer les milieux d'affaires, les commerces et les industries. Eux également doivent recevoir le message que l'analphabétisme doit être combattu. Leurs employés sont-ils encouragés à se recycler, leur laisse-t-on le temps voulu pour suivre des sessions de perfectionnement, est-ce que ces employés sentent qu'ils sont encouragés à améliorer leur qualité de vie, leur rendement au travail, etc.

Une deuxième chance

Il existe dans notre milieu toutes sortes de possibilités pour les analphabètes. Suite à un rapport intitulé «Une deuxième chance» rédigé en 1982-83 les Collèges Communautaires de la province furent impliqués dans le dossier.

Ainsi donc le Collège du Sud-est, celui de Dieppe, offre des activités d'alphabétisation sous forme de cours en petits groupes, soit sur les lieux mêmes du collège ou encore dans des institutions locales. Les matières enseignées sont la lecture, l'écriture et le calcul sous forme d'enseignement individuel. Les dirigeants de commerces ou d'industries sont invités à encourager leurs employés à joindre ces cours. Certains sont offerts le jour et d'autres en soirée.

Il existe aussi des Conseils régionaux d'alphabétisation formés en Fédération provinciale qui se penchent sur l'aspect sensibilisation, recrutement de bénévoles et d'apprenants.

Il est aussi possible de suivre des cours réguliers. Tous les services mentionnés sont gratuits ainsi que le matériel nécessaire.

La chance est donc offerte à la population. Avec ce travail de concertation entre collèges communautaires, conseil d'alphabétisation, fédération provinciale et projets spéciaux, il est prévisible que la population de Kent-Sud au Nouveau-Brunswick, comme ailleurs au Canada, sache en profiter. ■

Paul-Émile Cormier est directeur du Projet en Alphabétisation 1990, au Nouveau-Brunswick.

saanb

Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick

C.P. 670
Petit-Rocher (N.-B.)
E0B 2E0

Téléphone :
506-783-4205
Télécopieur :
506-783-2859

Président :
Réal Gervais

Directeur général :
Norbert Roy

L'éducation en français au Nouveau-Brunswick a beaucoup changé depuis les vingt dernières années. De plus en plus, la collectivité acadienne prend conscience de sa force et apprend à maîtriser son développement.

En effet, les luttes des dernières années en matière d'éducation nous ont permis d'acquérir une structure dualiste anglaise et française au sein du ministère de l'Éducation; structure distincte essentielle à la survivance de notre communauté. Cette survivance de notre collectivité passe premièrement par un contrôle effectif des moyens d'éducation, tel la gestion de nos cent-cinquante écoles publiques et de nos quinze districts scolaires francophones. Nous devons assurer que la pérennité de cette structure dualiste ne soit jamais remise en question.

L'Université de Moncton, avec ses trois campus à Moncton, Shippagan et Edmundston, ainsi que notre réseau de collèges communautaires francophones à Edmundston, Campbellton, Bathurst et Dieppe, permettent l'accessibilité à une éducation postsecondaire de qualité, à un plus grand nombre d'acadiens et d'acadiennes. Cependant, nous devons assurer que la dualité que l'on retrouve au ministère de l'Éducation soit aussi transposée de la garderie et la maternelle jusqu'à l'enseignement post-secondaire.

Soulignons finalement que le Nouveau-Brunswick a l'un des taux les plus élevés d'analphabètes au Canada. Nous devons relever dès aujourd'hui un nouveau défi, en assurant la mise en place de programmes d'alphabétisation en français destinés à notre communauté.

L'éducation en français est un droit fondamental et une richesse d'avenir pour la survie du peuple acadien et la francophonie canadienne.

La Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick a comme mission première de défendre les intérêts de la communauté acadienne.



La Société des parents francophones du Yukon
apporte un support au développement de l'école française.
En outre la SPFY, qui se veut un regroupement des différents intervenants en éducation,s'implique dans les dossiers suivants:

- **Les services de garde préscolaire et en milieu scolaire**
- **Les activités parascolaires**
- **Le futur de l'école française**
- **La loi scolaire**

La Société des parents francophones du Yukon
(Comité de parents de l'Association franco-yukonnaise)
C.P.5205, Whitehorse, (Yukon) Y1A 4Z1
Tél.: (403) 668-2663 Télécopieur: (403) 668-3511



La Fédération Franco-TéNOise





Au mois de septembre dernier, la Fédération Franco-TéNOise organisait un colloque sur l'éducation en français, langue première. Ce colloque avait comme objectif principal d'élaborer un plan d'action pour l'implantation d'un réseau éducationnel en français dans l'ensemble des territoires.

Au même moment, les premières classes de français, langue première, voyaient le jour à Yellowknife. L'école qui les regroupe s'appelle l'école Allain Saint-Cyr et s'addresse aux élèves de maternelle, 1ère et 2ième années.

L'éducation se veut une priorité pour la F.F.T.. Avec l'entrée en vigueur de la Loi sur les langues officielles qui établit l'égalité du français et de l'anglais dans les T.N.-O., l'éducation devient alors un outil de développement important pour la francophonie ténoise. L'objectif ultime à atteindre étant naturellement la gestion de l'éducation en français, langue première, certaines communautés ont créé un comité de parents pour définir leurs besoins en matière d'éducation, c'est le cas de Yellowknife et d'Iqaluit. Hay River et Fort Smith travaillent également en ce sens. Cette mobilisation au niveau local mènera à moyen terme à un regroupement territorial des comités de parents.

La F.F.T. croit que l'éducation est l'instrument nécessaire pour tout groupe minoritaire qui veut s'assurer une participation culturelle dans son milieu, participer aux changements sociaux et surtout maintenir sa culture et sa langue.

C.P. 1325, Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest, X1A 2N9, tél. : (403) 920-2919, fax : (403) 873-2158

Formation à distance

Une voie prometteuse d'avenir

par Anne Gilbert

La formation à distance en français connaît actuellement une vague d'énergie sans précédent hors du Québec. Entrant de plein pied dans l'ère technologique, les communautés francophones explorent ce moyen inégalé d'offrir leurs ressources au plus grand nombre.

Les institutions sautent sur cette opportunité inespérée d'élargir leur clientèle de langue française: des réseaux se développent en Nouvelle-Écosse, en Ontario, en Saskatchewan et en Alberta afin de répondre aux besoins de formation des communautés francophones. La formation à distance est en train de devenir une des solutions pour pallier au manque d'accessibilité des francophones aux programmes et aux activités de formation dans leur langue.

Un premier collège communautaire à distance

Le Collège de l'Acadie, premier collège communautaire à être créé sans mur, sera constitué de six centres d'apprentissage qui offriront les programmes du Collège dans les régions à forte concentration acadienne. Apprentissage des métiers, amélioration du niveau de connaissances, formation générale et professionnelle: la gamme de cours pouvant être offerts est d'autant plus variée que différentes technologies seront utilisées en fonction des besoins particuliers des programmes. Le Collège de l'Acadie devient une solution prometteuse pour une communauté de près de 40 000 personnes disséminées à l'échelle d'un vaste territoire.

L'extension des programmes universitaires en région

Les universités Laurentienne et d'Ottawa profitaient, depuis quelques années déjà, des possibilités de la formation à distance pour étendre leurs programmes dans diverses localités de la province. Devant la pénurie d'enseignantes et d'enseignants francophones, elles unissent maintenant leurs efforts afin de rendre la maîtrise en éducation accessible à une clientèle plus vaste. Avec la collaboration du Collège Mathieu, ce même programme est aussi offert en Saskatchewan, aux trois sites de Gravelbourg, Régina et Prince-Albert.

Toujours avec le même objectif de permettre aux enseignantes et enseignants de parfaire leur formation sans pour autant devoir quitter leur milieu, le Collège universitaire de Saint-Boniface offre un cours de français langue seconde par voie téléphonique aux enseignants et enseignantes de français de base. Ces initiatives ont toutes connu un franc succès. L'expérience de formation à distance offerte par la Faculté Saint-Jean à la communauté franco-albertaine suscite pour sa part un tel enthousiasme que le Secrétariat d'État a choisi de la faire mieux connaître dans un document d'information commandé par la Promotion des langues officielles qui sera publié sous peu.

L'appui des gouvernements

Le Secrétariat d'État consacre des sommes importantes pour promouvoir la formation à distance en milieu francophone hors Québec. C'est avec son aide que le ministère des Collèges et Universités de l'Ontario a mis sur pied le programme FORMA-DISTANCE, destiné à encourager les établissements postsecondaires à offrir des cours et des programmes à distance en français.

Il est intéressant de noter que des stages d'initiation et de formation intensive ont permis à plus de cinquante personnes d'être formées à l'intérieur de ce programme au cours du seul été 1989. Certaines d'entre elles sont déjà affectées comme concepteurs pédagogiques, administrateurs ou planificateurs de programmes.

Les stages ont aussi donné naissance à un réseau d'intervenants francophones intéressés à travailler ensemble au développement de nouvelles avenues pour la formation à distance.

Des projets pour l'avenir

Le dernier bulletin du Réseau francophone d'enseignement postsecondaire à distance du Canada (REPSAD) souligne qu'en Ontario, «la Cité collégiale, premier collège communautaire francophone qui ouvrira ses portes en septembre 1990, prévoit déjà une place pour l'enseignement à distance». La Cité collaborerait avec trois autres collèges de la province pour mettre sur pied un programme en éducation des petits.

Le Bulletin nous apprend aussi que, grâce à la concertation entre les universités d'Ottawa et Laurentienne, le Collège Glendon et le Collège universitaire de Hearst, un programme professionnel de baccalauréat pour infirmiers et infirmières licenciés est en développement; il sera offert à distance et simultanément dans différents sites de l'Ontario». Autant d'initiatives qui, grâce à l'augmentation prévue de la clientèle, permettront d'offrir les ressources nécessaires à la mise en place des services en français auxquels la communauté francophone a droit. ■

Anne Gilbert est pigiste à Ottawa.

Le village électronique fransaskois

par Jean-Pierre Picard



Les communautés rurales font face au grave problème que représente l'exode des jeunes vers les centres urbains. Le facteur majeur incitant un jeune à quitter son village et sa famille est le désir de poursuivre des études postsecondaires.

En Saskatchewan, comme dans d'autres régions canadiennes, ce problème démographique prend une dimension culturelle. Le jeune fransaskois qui se rend à Saskatoon ou Régina pour poursuivre ses études, se retrouve confronté avec un système d'éducation anglophone.

Les universités de Régina et de Saskatoon ont des départements de français, mais ceux-ci sont principalement conçus pour former des enseignants de français. Il existe, en effet, une grande pénurie de professeurs de français dans les provinces de l'Ouest à cause de la grande popularité des programmes d'immersion.

Donc le jeune Fransaskois qui désire poursuivre des études en français dans un domaine autre que la pédagogie, doit non seulement quitter son village mais également sa province.

C'est pourquoi le Service fransaskois d'éducation des adultes (SFEA), basé au Collège Mathieu à Gravelbourg, explore depuis deux ans diverses formules d'éducation à distance. Parmi celles-ci on retrouve la télé-conférence, le tableau électronique et l'utilisation de l'hebdomadaire L'Eau vive pour offrir des cours universitaires.

Solution idéale

Mais la solution idéale pour la formule de l'éducation à distance semble être celle du projet de Village électronique fransaskois. Ce projet vise l'installation d'ordinateurs et de télécopieurs entre les diverses communautés fransaskoises afin de vaincre les distances qui séparent les communautés francophones dispersées aux quatre coins de cette vaste province.

Ces ordinateurs, en plus de rendre plus accessibles les cours offerts par le SFEA, permettront aux Fransaskois d'avoir accès à diverses banques de données sur une foule de sujets et aux ressources déjà disponibles mais difficilement accessibles telles que le matériel du Lien (Le Centre fransaskois de ressources pédagogiques et culturelles).

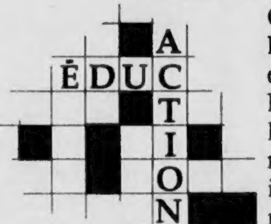
La voie technologique offre d'infinies possibilités pour vaincre les contraintes sociales et démographiques qui peuvent entraver le développement culturel d'une communauté. Le Village électronique fransaskois donnera un atout de plus aux francophones de la Saskatchewan désireux de fortifier leur culture par une meilleure éducation et une communication plus efficace. ■

Jean-Pierre Picard est directeur du journal L'Eau Vive à Régina.

Étudier en français au postsecondaire, c'est une question d'habitude

Le ministère des Collèges et Universités a mis sur pied deux programmes afin de mieux desservir la communauté francophone de l'Ontario en matière d'éducation postsecondaire.

ÉDUC-ACTION

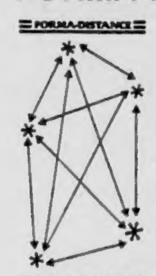


Créé en vue d'encourager les Franco-Ontariens à poursuivre des études postsecondaires, ÉDUC-ACTION a adopté l'approche consultative. Quatre rencontres régionales visant à identifier les différents moyens de motiver les francophones à s'inscrire aux études postsecondaires ont donné lieu à l'élaboration de stratégies :

✓ communautaire
✓ institutionnelle
✓ médiatique
✓ interministérielle

ÉDUC-ACTION regroupe des intervenants provenant d'organismes communautaires, d'établissements d'enseignement postsecondaire et du ministère des Collèges et Universités.

FORMA-DISTANCE



Dispersée sur un vaste territoire, la communauté franco-ontarienne fait appel à l'éducation à distance afin d'accroître son accessibilité aux études postsecondaires. FORMA-DISTANCE a été conçu dans le but d'encourager les établissements d'enseignement postsecondaire à offrir davantage de cours et de programmes à distance. Le programme offre, de plus, deux stages de formation aux professeurs de collèges et d'universités sur l'éducation à distance.

Le Comité de planification stratégique de FORMA-DISTANCE regroupe des représentants de la communauté, des établissements d'enseignement postsecondaire et des ministères provinciaux.

Étudier en français au postsecondaire, c'est une question d'habitude!
Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Direction des affaires francophones au (416) 965-2257.



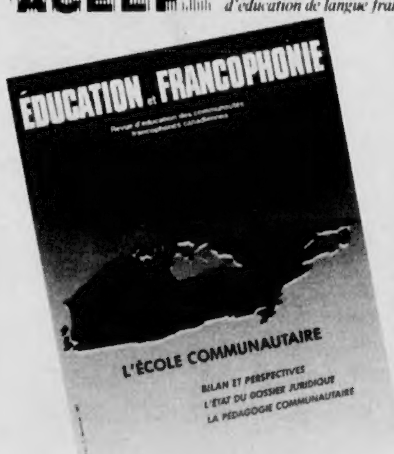
Ontario — Ministère des Collèges et Universités — Sean Conway, ministre

Ces programmes sont financés en collaboration avec le Secrétariat d'État du Canada.



ÉDUCATION et FRANCOPHONIE

Revue d'éducation des communautés francophones canadiennes



- ◆ Un reflet des principales tendances et préoccupations en éducation au sein des communautés francophones du Canada et des autres pays.
- ◆ Des dossiers percutants qui contribuent à établir le fait de l'éducation en français dans chaque province.
- ◆ Un instrument d'échanges, de réflexion et de proposition sur l'éducation et la culture françaises au pays.

Cette revue s'adresse à toutes les personnes et tous les organismes qui œuvrent en éducation au sein des communautés francophones au Canada.

ÉDUCATION et FRANCOPHONIE — **ABONNEMENT**

En vous abonnant à Éducation et Francophonie vous recevez, en plus des trois numéros prévus, les Actes du Congrès annuel de l'ACELF.

COCHEZ: ☐ pour un an 21 $ ☐ pour deux ans 40 $

MODE DE PAIEMENT: ☐ chèque ☐ mandat ☐ facturez-moi

NOM ______ PRÉNOM ______

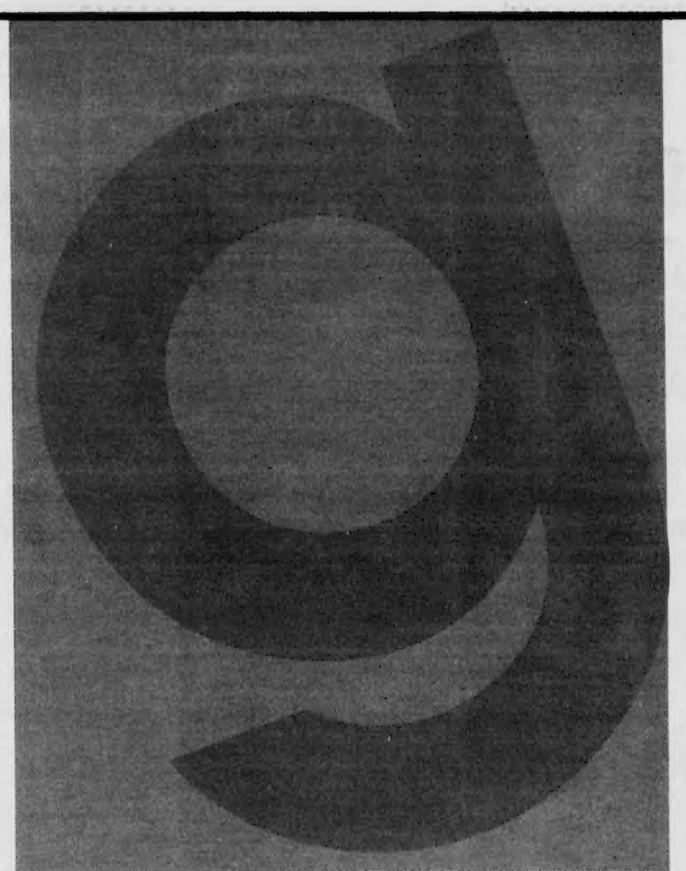
Nº ______ RUE ______ APP. ______

CODE POSTAL ______ Nº TÉL. ______

guérin

Guérin, l'éditeur des écoles, rend hommage aux professeurs(es), aux auteurs(es) et à tous ceux et celles qui collaborent au développement intellectuel de nos élèves. Votre travail rigoureux, honnête et constant assure à notre jeunesse une formation pédagogique adéquate.

Guérin vous invite à vous joindre à cet effort collectif qui nous assure une production nationale de qualité.



Avec vous Guérin marque le passé, exprime le présent et dresse l'esquisse d'un avenir prometteur.

bienvenue



4501, rue Drolet, Montréal (Québec) H2T 2G2
Tél.: (514) 842-3481 Fax: (514) 842-4923

Une équipe de production et de distribution chevronnée, une entreprise dynamique dont le souci premier est la qualité de l'éducation.

Une entreprise qui se veut…

LE REFLET DE VOTRE CRÉATIVITÉ

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE POUR LE

PRIMAIRE

SECONDAIRE

COLLÉGIAL

UNIVERSITAIRE

LIDEC

4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Montréal (Québec) H2W 2H5
Tél.: (514) 843-5991 Fax: (514) 843-5252